BIBLIOTHEQUE DU SEMINAIRE,
RIMOUSKI.
15-5-55

Améliorations demandées pour les routes Rimouski - Cabano et St-Charles-Garnier

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

22ème ANNEE | L'Echo du Bas St-Laurent, jeudi, 10 février 1955 | NUMERO 52

Le conseil de ville de Rimouski a passé deux résolutions, à sa dernière séance du 7 février pour demander des améliorations aux routes conduisant de Rimouski à Cabano et de Rimouski à St-Charles Garnier.

Au sujet de la route allant à Cabano, le conseil appui des demandes de la municipalité de Cabano et de la Chambre de Commerce de Rimouski pour obtenir du gouvernement provincial le pavage, l'élargissement et le redressement de cette route.

Quant à la route Rimouski-Ste-Luce-St-Charles Garnier, le conseil de Rimouski appui, dans une résolution, une demande du conseil municipal de St-Donat demandant l'amélioration de cette route.

LE FEDERAL DEPENSERA UN MILLION EN TRAVAUX PUBLICS DANS LE COMTE

Mont-Joli recevra la moitié de cette somme

Les estimés du gouvernement fédéral pour l'année 1955 ont été déposés à la Chambre des Communes ces jours derniers et contiennent la liste des travaux que le gouvernement projette de construire au cours des prochains mois.

La part du comté de Rimouski s'élève à plus d'un demi-million de dollars et comprend des améliorations à l'aéroport de Mont-Joli, diverses constructions ainsi que des améliorations aux havres et quais du comté.

$200,000 pour l'aéroport de Mont-Joli

La plus forte somme, soit un montant qui dépassera $200,000, sera dépensée par le ministère des Transports pour la reconstruction de la piste 16-34 à l'aéroport de Mont-Joli. Une somme d'environ $10,000 sera aussi dépensée pour le pavage de la route conduisant à l'aéroport de Mont-Joli. La réparation du toit d'un des hangars et les améliorations d'usage entraîneront aussi la dépense de plusieurs milliers de dollars.

L'entreprise la plus importante sera ensuite exécutée à la Pointe-au-Père où la compagnie Gulf Maritime construira une aile de 150 piers au quai actuel. Ces travaux coûteront $192,000 et commenceront vers le début de juin, sous la direction du ministère des Travaux publics.

Parmi les autres travaux qui seront exécutés dans le comté, mentionnons des améliorations au quai de Trois-Pistoles pour $60,000, des réparations au quai de Rimouski pour $67,000, la construction d'un immeuble pour le service du pilotage à Pointe-au-Père, des réparations aux autres quais du comté ainsi que la construction d'un quai au lac Harton, à Biencourt.

Au nombre des projets dont le gouvernement poursuivra l'étude au cours des prochains mois mentionnons ceux de la construction d'un édifice public à Trois-Pistoles et de la continuation du mur de soutènement en face de Rimouski.

L'HOMME de la SEMAINE



M. HENRI LABRIE qui a été réélu pour un 2e mandat président de la Croix Rouge, section de Rimouski.

"L'ECHO" commence cette semaine

LA PUBLICATION DE
CARICATURES
(Voyez en page 4)

Nos ENFANTS et nos ECOLES

(Voir page 26)

Interview-Eclair

LA NAVIGATION D'HIVER

DANS LE BAS ST-LAURENT
(lire en page 2)

M. l'abbé Léon Beaulieu, de Rimouski, préside une séance d'étude sur les Ecoles Normales



M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'Ecole Normale de Rimouski, à présidé l'une des séances d'étude à une réunion des principaux des Ecoles normales et directeurs de scolasticats, ces jours derniers, à Québec.

Les principaux des Ecoles Normales de même que les directeurs et directrices des scolasticats de la section de Québec se sont réunis sous la présidence de M. Roland Vinet, docteur en pédagogie et directeur général des Ecoles normales de la Province, afin d'étudier les di-
(Suite à la page 6)

Décès

BANVILLE Ludger	p. 10
DUMAIS Mme Louis	p. 11
GAGNON Mme Victor	p. 13
LAVOIE Antonio	p. 16
BEAUCHEMIN Josaphat	p. 14
GAGNE Paul	p. 21
ROUSSEAU Emile	p. 22
AUBUT Robert	p. 29
D'ANJOU Séraphin	p. 6
ROSS Oscar	p. 1

M. Ferdinand Bérubé, décédé à Amqui, le 7 février, à l'âge de 73 ans et 4 mois.

Mlle Cécile Proulx, décédée à St-Narcisse, le 6 février, à l'âge de 28 ans et 3 mois.

Alphonse Lévesque, décédé à Rivière-du-Loup, le 7 février, à l'âge

M. BENOIT STE-MARIE REELU PRESIDENT DE "LA MENAGERE"

Plus de quatre cents personnes se sont réunies, le 31 janvier, en la salle de l'Ecole de Marine de Rimouski pour l'assemblée annuelle de La Ménagère, coopérative de consommation.

Les membres de La Ménagère ont élu quatre nouveaux directeurs. Ce sont MM. C.-A. Beaulieu, Ernest Wells, J.-P. Saulnier et Gérard Bourret.

Près de $350,000 de ventes

Les principaux chiffres d'opération pour l'année 1954 sont les suivants : au bilan : actif, $133,612.19; ventes, $347,837.82; trop-perçu net total : $14,102.08.

SOMMAIRE

	pages
Interview-Eclair	
La Navigation d'hiver	2
Ça s'dit dans l'quartier	3
Notre CARICATURE	4
SPORTS	7-8-9
ARTS	5
Auditorium	11
Cartier	3
Conseil de ville	13
Mots croisés	16
Petites annonces	17
Nos Enfants, nos Ecoles	26
Cartes professionnelles	28
Télévision	7
Echos mondains	12

ELECTIONS A LA CROIX-ROUGE, SECTION DE RIMOUSKI

Le lt-colonel Henri Labrie a été maintenu à la charge de président de la section de Rimouski pour la Croix-Rouge, lors de l'assemblée annuelle de cet organisme qui eut lieu mardi soir dernier. Les cadres de ce bureau de direction n'ont du reste pas été remaniés et l'on retrouve à la vice-présidence Mmes F. C. Doak et Adélard Ouellet; au secrétariat, Mme John Brady, et au trésor, Mlle Marthe Bouchard. Directrices : Mmes P.-E. Gagnon, Jules-A. Brillant et C. M. Christensen.

La présidence honoraire reste également à l'hon. Jules-A. Brillant, C.L., et la vice-présidence à Mmes P.-E. Gagnon et Alex Murray.

DECES, A 56 ANS, DE M. OSCAR ROSS, MAIRE DE STE-ODILE

Une famille bien connue et estimée de Ste-Odile est en deuil de son chef, M. Oscar Ross, décédé le 4 février, à l'âge de 56 ans et 6 mois, et la même municipalité déplore la perte de son premier magistrat. M. Ross avait en effet été élu maire de Ste-Odile le 13 juillet 1953 après avoir rempli auparavant un mandat de conseiller. Il siégea également au conseil de la Commission scolaire de sa paroisse. Chrétien convaincu et de conduite exemplaire, le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et, depuis dix années, du mouvement Lacordaire.

Outre son épouse, Mme Juliette Côté, il laisse onze fils et filles : Nazaire, Irène (Mme Lionel Roy), Ls-Georges, Emilien, Bertrand, Armand, Joseph, Marielle, Marie-Blanche, Julienne et Gertrude; son gendre, M. Lionel Roy; ses brus, Mmes Nazaire Ross (Adrienne Cimon), Ls-Georges Ross (Jeanne d'Arc Cimon), Emilien Ross (Yolande Lepage), ainsi que trois petits-enfants : Simone, Denis et Suzanne Ross.

Lui survivent également, ses frères, MM. J.-Bte Ross, 3e rang de Rimouski; Octave, de Ste-Odile, Léo, de Rimouski; sa soeur, Mme Joseph Dubé (Emilia Ross); ses beaux-frères
(Suite à la page 6)

INTERVIEW-ECLAIR

Navigation d'hiver dans le Bas St-Laurent



A plusieurs reprises, dans le passé, on a soulevé la question de la navigation d'hiver dans le Bas St-Laurent, entre les deux rives du fleuve. Des corps publics ont même adressé des requêtes au gouvernement demandant l'ouverture du chenail l'hiver, au moyen d'un brise-glace. Cette année, les voyages faits presque sans interruption par "l'Orctic Sealor" ont fait discuter plus que jamais sur la possibilité de maintenir la navigation ouverte 12 mois par année entre les deux rives.

A ce sujet, nous avons interrogé un certain nombre de personnes familières avec les problèmes de la navigation. Voici les quelques opinions que nous avons pu recueillir :

PROJET REALISABLE ET SOUHAITABLE

"Il n'est pas facile d'analyser un sujet aussi complexe que celui-ci en si peu de mots, toutefois, nous croyons que la navigation d'hiver est réalisable et serait même souhaitable à l'expansion économique de notre région.

Le plus gros obstacle que nous voyons serait de libérer de glaces l'approche des ports et les ports eux-mêmes et ceci pourrait très bien être fait par un remorqueur qui travaillerait à ceci tous les jours. Il y aurait sans doute des retards de temps en temps, mais en général ce projet est sans doute réalisable, économique et souhaitable".

Jacques GENDRON
Officier commandant
Ecole de Marine (Rimouski)

●

BATEAUX CONSTRUITS POUR LA GLACE

"Oui le projet est possible et réalisable avec des bateaux construits pour la glace et de pouvoir assez fort à la condition que cela soit à un quai à eau profonde".

Capitaine Antonin DESROSIERS
Surintendant de la station de
Pilotage, Pointe-au-Père.

●

PRETS A APPUYER LE PROJET

"La navigation d'hiver dans le Bas St-Laurent est une chose désirable et qui aiderait notre économie. Nous transportons par mer, l'été, un volume considérable de marchandises et nous restons, à la fermeture de la navigation, avec des marchandises non expédiées. L'hiver, le volume serait presque aussi considérable. Le transport doit se faire souvent en passant par Québec et Pointe-au-Pic, ou par l'avion.

La navigation d'hiver serait presque indispensable. Du moins, on pourrait rallonger la saison de navigation en finissant plus tard et en recommençant plus à bonne heure. L'Association du Camionnage du Québec serait prête à appuyer d'autres groupements qui réclameraient la navigation d'hiver".

Paul DUMAS
gérant de Rimouski Transport
Président Ass. du Camionnage du Québec

●

SERAIT-CE ECONOMIQUE ?

"Dans mon humble opinion, c'est bien possible d'avoir la navigation d'hiver dans le Bas St-Laurent si un brise-glace est disponible pour balayer la glace au quai de Rimouski. Toutefois, avec les vents du Nord qui poussent la glace contre la rive sud, les taux élevés des assurances d'hiver, le danger de rester pris dans la glace et la perte de temps conséquente, etc; je serais bien surpris si un petit caboteur pouvait opérer économiquement".

R. J. MANUEL
Receveur des Douanes et de l'Accise

●

AVEC UN BRISE-GLACE

"Avec un brise-glace du genre du "Lady Grey" qui vient de couler, il semble que ce serait possible d'entretenir le fleuve ouvert à la navigation tout l'hiver"..

Ls-Georges MAROIS, c.s.v.
amateur de navigation

●

ON POURRAIT RALLONGER LA SAISON

"Avevc des navires plus puissants, du genre de l'Artic Sealer", par exemple, il serait certainement possible de faire la navigation presque douze mois par année, excepté deux ou trois semaines l'hiver. Par contre, la navigation régulière ne pourrait se faire sans un brise-glace".

L. HARNEY
Rimouski-Est

●

P.-S.—Ceci n'est certes pas le dernier mot en matière de navigation d'hiver. Si nos lecteurs ont d'autres opinions à nous transmettre. nous serons heureux de les publier dans de prochaines éditions.

Jean-Paul LEGARE



Mlle Carmen Sirois, g.b.g., de l'Ecole de Puériculture de la Miséricorde, de Montréal, recevait récemment son diplôme avec la note "grande distinction". Garde Carmen Sirois est la fille de M. et Mme Philippe Sirois, de Bic.

Equipement usagé
de qualité
offert par votre vendeur

CATERPILLAR

U-145-D Tracteur à chaînes de roulement Caterpillar RD6, Diesel, avec lame niveleuse orientable hydraulique Laplant-Choate, treuil Hyster, chaînes de 35 sections et patins à crampons de 18 pouces. F.A.B. Montréal. Prix $950..

U-254 Tracteur à chaînes de roulement Caterpillar RD6, Diesel, avc lame niveleuse orientable hydraulique Laplant-Choate, moteur de lancement à gazoline, chaînes de 32 sections et patins à neige de 18 pouces. F. A. B. Montréal, Prix: $9.50.

U-240 Tracteur à chaînes de roulement Allis-Chalmers HD10W, Diesel, avec lame niveleuse orientable hydraulique Baker, système de chauffage électrique, chaînes de 39 sections et patins d'été de 20 pouces. F.A.B. Québec.
Prix : $3,050.

Pour toute machine neuve Caterpillar ou de réelles aubainns en machines ou pièces de rechange usagées, communiquez avec M. J. A. Cleary, 104 St-Germain, Apt. 11, Rimouski, Tél. 4100.

Hewitt Equipment Limitée
1245 St-Urbain, Montréal
Tél: HArbour 3201
1125 de la Canardière,
Québec, Tél: 4-3517

Les journaux se sont vendus plus que jamais aux Etats-Unis, en 1954

Le tirage des quotidiens aux Etats-Unis a dépassé 55,000,000 d'exemplaires en 1954 pour la première fois dans l'histoire du pays. C'est ce que rapporte la revue Editor & Publisher. Selon les chiffres extraits de l'annuaire Editor & Publisher, qui paraîtra en mars, le tirage vérifié de 7,765 journaux du matin et du soir s'est accru de 600,000 pendant l'année, soit le gain le plus considérable depuis 1950. La revue dit que ces chiffres ont été atteints en dépit du fait que 20 quotidiens sont disparus pendant l'année. Le tirage moyen vérifié des journaux était de 55,072,480 le 30 septembre dernier.

FORCE DES HEBDOS

Depuis quelque temps, l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada a donné son adhésion à la Société Canadienne d'Education des Adultes. Les deux organismes y trouveront un renforcissement.

L'adhésion des hebdomadaires était désirée depuis longtemps à la Société d'Education. En fait, le journal est un puissant moyen d'éducation populaire.

Notre journal fait partie de l'association des hebdos et il est heureux de collaborer à la Société Canadienne d'Education.

SERVEZ-VOUS ... Martin et Fils enr.
MARCHE ALIMENTAIRE MODERNE ...
TEL. 4567 168A ST-GERMAIN RIMOUSKI P.Q. C.P. 129

LA PUBLICITE ET NOTRE PROVINCE

M. Gérard Legaré, M.P., traitera du marché rural de l'est du Québec

Une conférence destinée à éclairer les fabricants et publicitaires sur l'importance de la province de Québec comme marché commercial, a eu lieu le mercredi, 9 février, à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal.

Film sur le marché québecois

A la suite du déjeuner-causerie inaugural, M. Albert H. Toppin, de Toronto, directeur général de la publicité, Le Soleil-L'Evénement, Québec; Le Nouvelliste, Trois-Rivières, et La Tribune, Sherbrooke, présentera un film en couleurs qui met en lumière le marché québecois à l'extérieur de la zone métropolitaine de Montréal.



M. Gérard Legaré

M. Gérard Legaré, M.P., de Rimouski, directeur de l'Echo du Bas St-Laurent et d'autres hebdos, et propriétaire de L'Imprimerie Générale de Rimouski, parlera du marché local de l'est de la province.

Au cours d'un forum, l'après-midi, sous la présidence de M. Paul Langlais, président de Radio and Video Programme Producers, un groupe d'experts présentera d'intéressantes communications sur différents aspects du marché québecois qu'on prétend être le marché bilingue le plus considérable au monde.

M. David A Gourd, président de Radio-Nord Inc., Rouyn, une entreprise qui exploite des postes de radio à Rouyn, Val-d'Or, Amos et La-Sarre, exposera le point de vue publicitaire et commercial du nord-ouest québecois.

"Comment organiser une équipe de vente pour bien atteindre les consommateurs du Québec" sera le sujet d'une causerie que prononcera M. Armand Mathieu, vice-président et gérant général, Kraft Foods, Limited, Montréal; et Mlle Renée Morin, de l'agence Spitzer & Mills, de Montréal, traitera, elle, de la publicité française dans le Québec, sa causerie ayant pour titre "Le massacre des innocents".

M. George W. Ralph, de Toronto, vice-président, A.C. Nielsen Co. of Canada Ltd, une des entreprises de sondage des marchés les plus importantes au pays, a choisi pour titre de son allocution: "Québec, pays de 4.5 millions d'occasions d'affaires". Enfin, Mlle Mary Cardon, directrice des média et des recherches de l'agence de publicité J. Walter Thompson, Montréal, traitera des moyens d'information qui sont à la disposition des annonceurs: quotidiens, hebdos, périodiques, postes de radio et de télévision.

Les personnes intéressées au marché bilingue peuvent se procurer des billets au bureau de l'Advertising Club, à l'hôtel Mont-Royal.

Cinéma CARTIER

Rimouski — Tél. 2791

au prix régulier

CINEMASCOPE

DIM. LUN. MAR. MER.
FEVRIER 13, 14, 15, 16



Aussi

EN FRANCAIS

Alberto Raschel, Marisa Prado

dans

"Sans Peur, Sans Pitié"

JEU. VEN. SAM.
FEVRIER 17, 18, 19,



et

Belle de Montana



M. Fridolin Simard succède au Dr R.-A. Lepage, de Mont-Joli

M. Fridolin Simard, maire d'Amos, est devenu depuis mercredi dernier, le nouveau président de l'Union des municipalités de la province dont il était le vice-président. Il succède, en effet, automatiquement à l'ancien président, le Dr R.-A. Lepage, de Mont-Joli, qui a été défait aux élections municipales, le 1er février dernier.

M. Simard est président de l'Association des constructeurs de routes et vice-président de la Chambre de Commerce de la province.

Quand un membre de l'exécutif de l'Union est défait aux élections, nous informait l'échevin Henri Gagnon, de Québec, directeur de l'Union, il est automatiquement remplacé. Ainsi donc, M. Rosaire Gauthier, maire de Chicoutimi, devient premier vice-président, Me C.-N. Dorion, maire de Courville, deuxième vice-président Le troisième vice-président sera choisi parmi les directeurs actuels parmi lesquels on compte l'hon. Wilfrid Hamel, maire de Québec.

● Des 5,325,000 ouvriers canadiens au travail en 1953, environ 23 pour cent étaient membres d'unions ouvrières. Un peu plus des deux tiers de ces derniers étaient membres de sections canadiennes d'unions internationales américaines.

● La moyenne des salaires hebdomadaires payés par les manufacturiers canadiens aux ouvriers travaillant sur une base de salaire horaire fut de $57.14 en 1954. Ceci se compare à $20.14 en 1939.

ETUDE DE L'ELEVAGE DES PORCS à Amqui, Hauteurs, l'Isle-Verte

Grâce à la collaboration des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture, des journées d'étude sur l'élevage du porc seront tenues à l'Isle-Verte, le 15 février; à Amqui, le 16 février, et aux Hauteurs, le 17. Elles sont organisées par M. l'agronome P.-E. Côté, de Rimouski, propagandiste fédéral en industrie animale, avec le concours de MM. les agronomes de comté Adrien Martin à l'Isle-Verte, Jules Rinfret à Amqui, et Arthur Rioux à St-F.-X. des Hauteurs.

Dans chaque endroit, les séances d'étude s'ouvriront à 9h30 a.m. et on y entendra des spécalistes éclairés tel que MM. Bruno Gaudet, Roland Leblanc, Adalbert Marcoux, J.-H. Tremblay, Adrien Morin, Dr J.-M. Veilleux, M.V., et MM. les agronomes déjà nommés.

Une pressante invitation est donc faite aux cultivateurs d'assister à ces journées d'étude où ils pourront se renseigner sur l'élevage porcin et la situation des marchés.

"LE PORTRAIT DE SON PERE"

"Le portrait de son père" que Bruno Paradis présentera, au Théâtre Ford, jeudi soir, 17 février, à 8h30, est une comédie sentimentale tirée d'un film d'André Berthomieu.

Le propriétaire des Galeries parisiennes, à sa mort, lègue ses biens en parts égales à sa fille Domino et à un fils dont sa famille ignorait jusque là l'existence, Paul Durand. Le jeune homme, qui a été élevé sur une ferme, se sent dépaysé dans le milieu cosmopolite où évoluent la veuve de son père et sa demi-soeur. Il s'adapte cependant bientôt et il rend d'inappréciables services à sa nouvelle famille.

Ca s'dit dans l'quartier



VILLE MOTORISEE

Rimouski est une ville qui se motorise de plus en plus. A date, les services municipaux ont à leur disposition 38 moteurs.

●

FORTE CONSTRUCTION

Les permis demandés à la Commission d'Urbanisme de Rimouski, en janvier, représentaient des constructions pour une valeur de $85,400.00.

●

SYNDICATS A L'AMENDE ?

Les Syndicats catholiques de Rimouski qui construisent des maisons par groupes, pour leurs membres, viennent d'obtenir un permis de la Commission d'Urbanisme pour 12 maisons. Considérant que les permis ont été demandés alors que les maisons étaient à moitié construites, le maire Lepage a demandé au conseil, lundi soir, s'il était en faveur de charger l'amende prévue dans ce cas.. Ce serait une toute petite amende de $40.00 par jour, par maison, soit $480.00 par jour et cela sur une période de quelques mois...

L'affaire a tourné en queue de poisson quand le gérant de la ville a expliqué qu'une demande collective avait d'abord été faite pour les 12 maisons avant leur construction et qu'on avait exigé une demande de permis pour chacune des maisons...

●

CHANCEUX... !

La Brigade ambulancire St-Jean vient s'adresser une demande d'octroi à la ville de Rimouski. Dans la lettre de demande on peut lire ce qui suit à propos de la brigade féminine :

"Nous obtenons de francs succès avec les dames..."

●

FELICITATIONS

Devant une série de demandes et suggestions de la Chambre de Commerce de Rimouski au Conseil de Ville, le maire Lepage dit "Certaines suggestions ont déjà été mises en pratique: c'est drôle qu'on ne nous félicite pas souvent pour les choses que nous faisons bien..."

●

STATIONNEMENT

Maintenant que les compteurs de stationnement sont entièrement payés, à Rimouski, on se propose de les multiplier. Les prochaines rues qui recevront les compteurs seront la rue St-Germain (partie ouest) et l'Ave de la Cathédrale.

Mais pourquoi tant de compteurs de stationnement ? Les rues ne sont pas faites pour stationner, mais pour circuler.

●

LA REINE VEND

Les vestiges de la "royauté' au Canada sont parfois cocasses. Ainsi, une résolution de la ville de Rimouski commence ainsi "la ville achète tel lot de Sa Majesté la Reine..."

●

QUE D'HUMILITE

La prière et l'humilité sont le propre des Canadiens Français. C'est pourquoi une résolution du conseil de St-Charles Garnier au gouvernement se termine le plus sérieusement du monde par ceci: "nous prions humblement et avec insistance"...

●

VOYEZ-VOUS CLAIR

"Les gens d'affaires qui voient clair viennent s'établir à Rimouski". Telle est la révélation sensationnelle faite par le maire de la ville à la dernière séance du conseil. Cette affirmation s'appuie toutefois sur le fait qu'en 1954, il s'est transigé des affaires pour la somme de $30,000,000 (million).

●

PAUVRES CHEVAUX

Les chevaux de course auront le gosier sec l'été prochain car le conseil de ville a décidé de couper le service de l'eau à la piste de course si....

●

QUESTION DE DEGRES

S'il faut en croire M. Bernard Baril, apiculteur de Ste-Luce sur Mer, "il ne manque que quelque degrés de chaleur de plus pour assurer le plein développement du Bas de Québec."

Le barrage du détroit de Belle-Isle aurait pour effet de nous donner ces quelques degrés de chaleur qui nous manquent.

●

GREVE ENNUYANTE

La grève des techniciens de la radio et de la télévision de Radio Canada qui menace de se déclaré pour le 16 février serait certainement la grève la plus ennuyante au Canada. Pensez-donc, pouvons nous vivre un seul jour sns radio et surtout sans télévision !

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal régional hebdomadaire publié par
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, Ltée
222 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 4231
MEMBRE des journaux

Association"
Membre de "Audit Bureau of Circulation"
Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français
Abonnement : $2.00 par année
Autorisé comme envoi postal de deuxième
Membre de "Class "A" Weekly Newspaper

Jeudi, 10 février 1955 —page 4

Profitons de l'Ungava

Conférencier invité à la Chambre de Commerce de Rimouski, mardi soir de cette semaine, M. Louis-Edmond Hamelin n'a pas manqué de rappeler aux hommes d'affaires de notre ville, parlant de l'Ungava, combien ils doivent s'intéresser à l'avenir de cette partie de notre province et profiter des développements miniers qui y sont en cours.

Notre ville est un centre commercial, nous le savons. A tel point qu'il faut se demander dans quel état d'infériorité nous serions placés en face des perspectives d'avenir si nous n'avions pas, à l'horizon, l'immense territoire du Nouveau Québec aux possibilités presque illimitées.

Ouvrons donc les yeux bien grands sur cette partie de la province et prenons tous les moyens à notre disposition pour bénéficier pleinement de la recrudescence des affaires que nous pouvons tirer de nos relations avec elle.

Ass. Forestière du Bas St-Laurent et Gaspésie

Lorsque l'opinion publique sera conscicente de la grande responsabilité personnelle de chaque citoyen de cette province vis-à-vis les ressources naturelles, il sera réellement possible d'en arriver à des réalisations concrètes et constructives dans ce domaine. C'est précisément dans le but de créer cette mentalité de conservation de nos ressources naturelles que l'Association Forestière Québécoise fut fondé en 1939. Les membres de cette Association se recrutent dans toutes les classes de la société car, en somme, c'est toute la population qui a besoin d'être éduquée, renseignée et dirigée pour qu'un jour, la province de Québec soit assurée de la permanence et de la stabilité de ses richesses naturelles, et tout spécialement de ses richesses forestières.

L'Eglise et l'Etat n'ont pas manqué d'approuver officiellement et de louer le travail poursuivi par l'Association; un mouvement de conservation a été lancé dans la province auquel se rallient constamment des adeptes de plus en plus nombreux et sérieux.

Les 1, 2 et 3 mars prochain, l'Association Forestière Québécoise Inc tiendra son troisième congrès quinquannal à Québec. Le but de ses assises provinciales est de faire le point pour analyser ce qui a été accompli au cours des cinq dernières années, de tracer les grandes lignes du programme d'action pour les cinq prochaines années et finalement d'étudier sous tous ses aspects le problème des "FORETS PRIVES"? C'est d'ailleurs le thème principal du congrès auquel tous les amis de la forêt, membres ou non de l'Association, sont invités.

Bienfaits d'un Centre de Loisirs

La population de St-Germain de Rimouski a raison d'être fière de son Centre des Loisirs qui est un magistral monument social. Nous verrons, par la citation ci-dessous, combien nos hommes d'affaires en particulier doivent être félicité pour la contribution qu'ils ont accordée à l'édification de ce Centre. Lisons cet extrait d'une allocution de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

"Notre société verra grandir le nombre des déséquilibrés, des inaptes, des névrosés et des criminels. Il faut donc que tous les hommes de bien secondent nos efforts pour créer dans le milieu social des oeuvres de préventions qui soustrairont les individus à la contagion du mal. Un bon patronage pour jeunes gens diminue la clientèle des endroits de jeux et en éloigne un grand nombre des lieux de détention. Les hommes d'affaires devraient prélever quelques dollarsr pour l'organisation de telles institutions, avant qu'ils ne soient menacés de tout perdre leurs profits dans des épidémies de hold up. La construction de foyers attrayants pour jeunes filles serait plus économique que les taxes qui seront imposées au contribuable pour l'organisation des institutions qui deviendront nécessaires pour guérir les maux qui auront été contractés dans des taudis ou dans la promiscuité de la vie en chambre".

TRIBUNE LIBRE

Je proteste contre le projet du maire Lepage

Depuis la conflagration de 1950, la population de Rimouski est sur le "qui-vive" en ce qui concerne l'industrie dans notre ville. L'industrie la plus importante, celle de Price Brothers, a été incendiée en 1950, ce qui a créé un problème social dans la localité. Monsieur le maire a cru remédier à la situation par des démarches personnelles : mémoires, délégations à Québec, représentations au Conseil de comté, toutes ces démarches ont été faites à l'insu ou contre la volonté du Conseil municipal de Rimouski dont il est maire.

Diviser les limites présentement exploitées par Price Brothers pour favoriser de petits industriels, tel est le rêve du Maire Lepage. Tous les gens bien pensant de Rimouski, échevins, industriels, commerçants, toutes les associations et le public en général, tous s'objectent à ce rêve y voyant là plutôt un cauchemar ("rêve pénible, avec sensation d'oppression, d'étouffement", définition du petit Larousse). Quand donc M. le maire s'éveillera-t-il pour revenir avec ses concitoyens ?

Nous avons maintes fois protesté contre ce projet et nous protestons de nouveau par la voie des journaux. Nous vous avons déjà rencontré à l'hôtel de ville lors d'une réunion avec M. J.-D. Brulé et autre ingénier forestier où on a discuté de la quantité de bois dans le bassin de la rivière Rimouski. Il nous a semblé que c'était en vue d'un moulin de papier. Avec le commissaire industriel nous croyons en la possibilité de l'établissement d'un moulin à papier à Rimouski et nous croyons que la Cie Price Brothers, qui est établie depuis près de 55 ans à Rimouski et qui fait vivre une grande partie de la population de la ville et des environs, est toute désignée pour l'établissement d'une telle industrie de papier-journal, à condition toutefois qu'elle soit assurée de limites permanentes et d'une réserve suffisante sur la côte nord pour alimenter un moulin à papier.

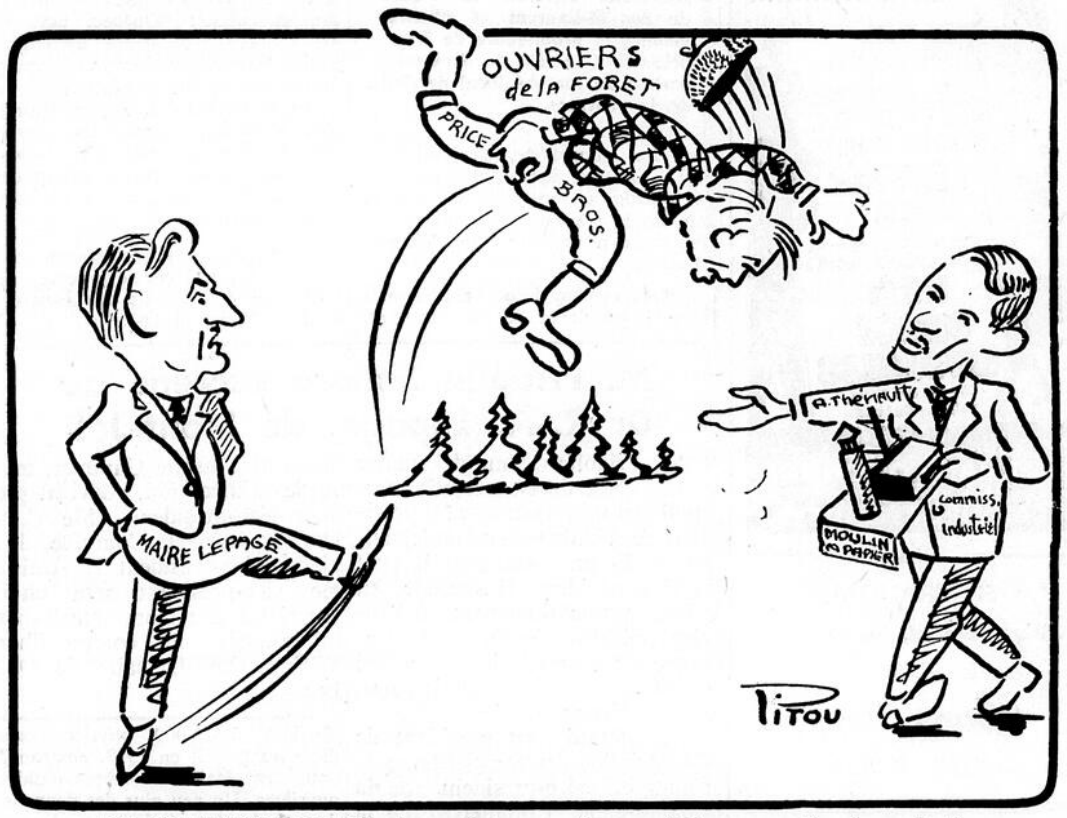
M. le maire, ne serait-il pas mieux pour vous et pour toute la population d'unir vos efforts aux nôtres pour hâter la venue d'une industrie de papier-journal et d'autres industries plutôt que de travailler à chasser celle que nous avons. Est-ce que le goût de la petite industrie vous est venu depuis que la manufacture de meubles dont vous étiez le président a fait faillite, ou est-ce que vous tenez tellement à ce que la population de Rimouski subisse le même sort ?

Pourquoi ne pas réunir toutes les bonnes volontés et travailler à obtenir un moulin de papier. Si la chose se réalise, nous aurons multiplié l'emploi et nous aurons réellement aidé les populations des paroisses environnantes et même les populations plus éloignées qui pourraient soit vendre leur bois au moulin de papier, soit travailler à l'exploitation rationnelle des limites concédées ou à leur entretien.

Je fais donc appel à tous les gens de bonne volonté pour que, ensemble, nous puissions obtenir à Rimouski d'abord un moulin à papier-journal et ensuite d'autres industries qui donneront un emploi rémunérateur et régulier à notre main-d'oeuvre.

Bertrand LEPAGE,
président du Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Rimouski, Inc.

LE MAIRE : "Dehors, Rimouski doit s'entourer de villages prospères".



LE COMMISSAIRE "Restez, chers ouvriers, voici un moulin à papier".

Les hebdomadaires du Canada

3e ARTICLE
LE REDACTEUR EN CHEF

Lorsqu'on sait s'y prendre d'une façon intelligente, le prestige et la publication d'un journal hebdomadaire au Canada procurent des satisfactions qui ne sont pas sans attraits pour les hommes de talent.

Le propriétaire indépendant d'un hebdomadaire est toujours bien connu et respecté. Il est le défenseur de ce qu'il y a de meilleur dans sa localité, le champion de toutes les justes causes, le parrain et le partisan des changements qui dénotent le progrès, l'ancre dans la tempête, et l'éveilleur de la conscience publique quand elle s'endort. C'est lui qui répand les idées, les solutions et l'enthousiasme.

Un bon rédacteur visite souvent sa localité afin de connaître les intérêts de ses lecteurs. Il ressemble au peintre de l'ancienne Rome qui se cachait derrière ses tableaux pour écouter les critiques des passants. Il doit être doué d'un esprit extrêmement sensible, capable de recueillir toutes les impressions qui pourraient intéresser ses lecteurs. Les gens viennent le consulter, parce qu'il est bien renseigné et impartial. Il s'efforce de voir les deux côtés de chaque question, et ne supprime pas les nouvelles qui doivent être publiées ou celles qui représentent les vues d'une section de l'opinion publique.

Toutes ces qualités contribuent à en faire un homme dont le journal est lu et digéré pour son excellence. M. W. Telfer, directeur général de l'Association canadienne des journaux hebdomadaires, dit dans une lettre adressée au Bulletin : "Si l'on me demandait d'énumérer les qualités de la presse hebdomadaire, je mettrais en tête l'art d'en inspirer la lecture. Pour qu'un journal ait de l'influence, il faut non seulement qu'il ait des abonnés, mais qu'il soit lu attentivement. Mon opinion, et, j'ajouterai, celle de nombreux lecteurs et propriétaires de journaux avec qui j'en ai parlé, est que les journaux hebdomadaires ont peut-être meilleur droit à ce mérite que les autres journaux".

FORCE CULTURELLE

Les rédacteurs considèrent le journal hebdomadaire comme une institution essentielle et vitale qui pénètre jusqu'aux bases de l'armature sociale de la collectivité et qui en reflète la vie, les coutumes et la culture.

La moitié des Canadiens dénombrés à l'époque du dernier recensement étaient nés avant 1924. Ils avaient passé leurs années de formation dans une société qui avait relativement peu d'appareils de radios, qui ne connaissait pas la télévision, et dans laquelle la fréquentation du cinéma n'était pas encore une habitude. Il est certain que, dans une société de ce genre, le journal local devrait partager avec l'église, l'école et la bibliothèque du village, le mérite d'avoir été une source d'arts, de lettres et de science pour la population.

Les grands mouvements de ce que le rapport de la Commission royale appelle "la vie culturelle", comme le petit théâtre, ont débuté modestement par des cercles d'art dramatique locaux avec l'appui de la presse. Les journaux, et surtout

(Suite à la page 10)

GALA ARTISTIQUE MILITAIRE à Rimouski, le 2 mars

MAE SEGUIN, diseuse, qui participera au gala de Rimouski, le 2 mars.

Mae Séguin, jeune et pétillante diseuse montréalaise, s'est acquis une popularité enviable, grâce au charme exquis qui forme sa personnalité. Très jeune elle commença à apprendre le chant et elle poursuivit ses études avec MM. Brault et Davies, à Montréal. L'originalité d'interprétation est la qualité distinctive de Mlle Séguin.

Elle fit ses débuts à la radio et ses succès rapides lui valurent un engagement avec le Service International de Radio-Canada. Elle eut l'occasion de paraître, à plusieurs reprises, à la télévision canadienne et elle participa au programme Light Up and Listen Show, radiodiffusé d'Halifax à Vancouver. Elle fit aussi partie de la première équipe d'artistes qui réalisèrent le programme très en vogue, Radio-Carabin.



Mlle Séguin accompagna deux tournées d'artistes canadiens au Japon et en Corée. Son charme inappréciable a conquis le coeur de ses auditoires militaires. C'est au cours de ces voyages en Extrême-Orient que Mae Séguin ajouta à son répertoire déjà vaste de chansonnettes françaises et américaines, des pièces de composition japonaise.

GASTON BLAIS, maître de cérémonie, qui participera au gala de Rimouski, le 2 mars.

Gaston Blais est bien connu des radiophiles de l'Est de la province, par ses reportages et ses interviews. Annonceur de radio depuis six ans au poste CHRC, de Québec, il est un gradué de l'Académie de Québec.

Les nombreux visiteurs à l'Exposition Provinciale 1954, à Québec, ont pu remarquer ses talents de maitre de cérémonie dans le grand spectacle Hippodrome.

L'an dernier, il avait accompagné le Gala Artistique Militaire, en cette même qualité. Gaston Blais est un lieutenant chez Les Voltigeurs de Québec, un régiment québécois de la milice canadienne.





Le Directeur de la Fanfare du 22e

Le capitaine Edwin Bélanger est un musicien de Québec dont la réputation n'est plus à faire. Depuis 17 ans, sa vie est intimement liée aux destinées de la fanfare du oyal 22e Régiment qui, sous sa direction, a acquis une renommée internationale.

Edwin Bélanger était déjà un excellent violoniste lorsqu'il décrocha, en 1933, le prix d'Europe. A titre de boursier du gouvernement de la province, il étudia le violon pendant un an à Paris et fit un séjour de même durée à Londres, pour perfectionner so nart et y suivre des cours de direction d'orchestre. De retour au pays, on l'entendit à la radio et dans de nombreux concerts. Il s'adonna aussi à l'enseignement.

En 1937, il devint maître de la Fanfare du Royal 22e et l'année suivante il obtint sa commission d'officier dans l'armée canadienne, avec le titre de Directeur de la Fanfare. Ses arrangements et ses accompagnements musicaux sont innombrables et ils mettent en relief son talent et son grand amour de la musique.

De 1942 à 1952, le capitaine Edwin Bélanger eut l'honneur de devenir chef de l'Orchestre Symphonique de Québec et il donna en cette qualité plusieurs concerts.

A cause du degré de perfection auquel il a porté la qualité de la Fanfare du Royal 22e Régiment,, son distingué directeur eut l'honneur de conduire ses musiciens dans plusieurs tournées à travers le Canada, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Allemagne, la Corée et le Japon. A ces occasions, il dirigea la Fanfare devant des personnages royaux, des chefs d'états et politiques éminents, des militaires de marque et des connaisseurs.

L'an dernier, il remporta un franc succès auprès des auditoires du Gala Artistique Militaire dans l'est de la province.

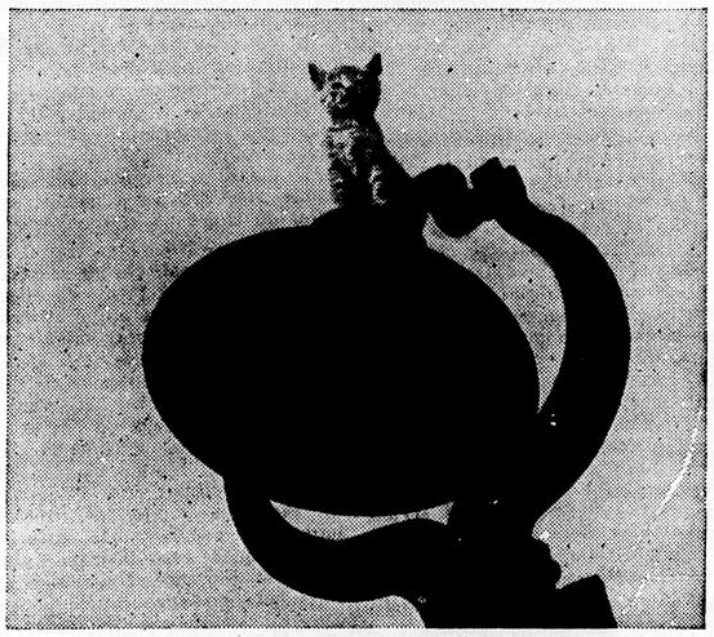
Annonces classées

GAGNEZ $60 ET PLUS PAR SEMAINE. Avons besoin de représentantes dans toutes les parties de la province, à l'exception de Montréal, pour vendre sur catalogue, lingerie pour dames et enfants, mercerie pour hommes et garçons, lingerie de maison, marchandises à la verge. Marchandises faciles à vendre parmi vos parents, vos amis. Très beau catalogue illustré. Commission intéressante. CHARBONNEAU LINGERIE LTEE, 6651, St-Hubert, Montréal.

A VENDRE : maison située dans le village d'Amqui avec terrain 50 x 100. A bon marché pour prompt acheteur. Aussi un terrain de 50 x 100. S'adresser à 1, rue Price, ou téléphoner à 4415.

URGENT — Journalistes amateurs demandés pour représenter votre localité. Ecrire : Département 8, 776 Jean Talon E., Montréal.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



L'angle de cette photo lui donne du charme en mettant en évidence la position périlleuse du petit chat, et en utilisant le ciel comme bon fond neutre.

"L'angle de l'oiseau ou de la fourmi"?

ARRÊTONS-NOUS un peu à étudier l'angle sous lequel nous regardons habituellement nos sujets de photographie. Au moins neuf fois sur dix, nous prenons nos photos à niveau égal. Bien souvent, nous avons raison d'agir ainsi, mais si nous en prenons l'habitude, nos photos deviendront forcément monotones.

Regardez vos sujets sous divers angles. Imaginez-vous quelle apparence ils peuvent avoir pour une fourmi. Allez ensuite à l'opposé, et demandez-vous ce que votre sujet aurait l'air pour un oiseau perché sur une branche.

Evidemment, la vue pourrait être meilleure d'un point mitoyen, mais n'hésitez pas à vous rendre d'abord aux extrêmes. Après tout, vous ne faites que regarder votre sujet, et cela ne coûte rien.

Regarder de bas ou de haut aide souvent à trouver un fond neutre qu'il serait impossible d'obtenir autrement. Quand vous examinez un sujet au même niveau que vous, et que l'arrière-plan ne vous plaît pas, changez d'angle. Les améliorations que vous y trouverez seront étonnantes.

Pour les photos d'extérieur, "l'angle de la fourmi" vous donne le ciel comme toile de fond, tandis que celui de l'oiseau peut vous fournir un beau gazon et des pierres, même de la neige, faisant ressortir votre sujet. A l'intérieur, la fourmi voit le plafond ou un mur, tandis que l'oiseau voit le plancher ou le tapis.

Ne prenez pas toutes vos photos à la hauteur de vos yeux. Cherchez plutôt, parfois, à voir votre sujet avec les yeux d'un autre.

538F —Jacques Lumière



Le sympathique orchestre de "Rythmes et chansons", à CJBR-TV. On reconnaîtra, de g. à. d., Louis Arsenault, guitariste, Gaby Deschênes, saxophoniste, Napoléon Côté, tambour, et Cadie Desjardins, au piano.

La Sun Life du Canada verse $26 millions en dividendes aux assurés

Coût de l'assurance réduit--Ventes de près de $700 millions d'assurance nouvelle, le plus fort montant de toute compagnie canadienne.

Pour la sixième année de suite, la Sun Life Assurance Company of Canada adopte une nouvelle échelle de dividendes qui réduira sensiblement le coût de l'assurance pour les détenteurs de ses polices participantes: voilà l'annonce faite par George W. Bourke, président, à l'occasion de sa revue annuelle des affaires de la Compagnie pour 1954. En regard de cette dernière augmentation des dividendes aux assurés, la Compagnie versera, au cours de cette année, un montant total d'environ $26 millions, soit une augmentation de plus de $2 millions sur l'année précédente. L'assurance-vie nouvelle vendue l'an dernier s'est élevée à près de $700 millions, $120 millions de plus qu'en 1953 et ce chiffre constitue de nouveau ie plus fort montant rapporté par toute compagnie d'assurance-vie canadienne. Ce chiffre d'affaires nouvelles comprend $239 millions d'assurance de groupe, soit une augmentation de $68 millions sur l'année précédente. Les bénéfices versés par la Sun Life au cours de l'année se sont élevés à $134 millions et le montant global des bénéfices versés par la Compagnie depuis sa fondation, en 1865, se chiffre maintenant par $2,866 millions.

$6 MILLIARDS D'AFFAIRES EN VIGUEUR

Comme autre fait saillant, le rapport mentionne un montant total d'assurance-vie en vigueur de plus de $6,000,000,000. Au cours de 1948, la Compagnie a dépassé les $4 milliards et, en 1952, les $5 milliards. La Compagnie a maintenant dépassé un autre jalon d'un milliard de dollars et les deux ans qu'elle a mis pour accumuler le dernier milliard de dollars offre un contraste frappant avec les 55 ans qu'il a fallu pour atteindre le premier milliard. L'assurance de groupe comprise dans le chiffre de 1954 s'élève à $1,996 millions, une augmentation de 13.9% au cours de l'année. La répartition de l'assurance et des rentes en vigueur dans les différents pays où la Compagnie fait affaires s'établit comme suit : Canada, 47%; Etats-Unis, 36%; Grande-Bretagne et autres pays du Commonwealth, 14%; ailleurs à travers le monde, 3%.

PRETS HYPOTHECAIRES EN AUGMENTATION

L'actif de la Compagnie s'établit maintenant à $1,876 millions, une augmentation de $46 millions sur 1953. Les prêts hypothécaires accusent une augmentation plus forte qu'aucun autre type de placements. Ceci concorde avec la pratique de la Sun Life de seconder le développement économique et social du pays tout en restant dans les limites des placements sûrs. Au cours de l'année, la Compagnie a consenti de nouveaux prêts hypothécaires au total de $83,000,000. Le portefeuille d'hypothèques de la Compagnie s'établit maintenant à $323 millions, en majeure partie sur des maisons unifamiliales.

Dans ses commentaires sur la situation économique générale, monsieur Bourke fit remarquer qu'il y a un an on entrevoyait dans certains milieux l'année 1954 avec une certaine appréhension. En dépit de la vive concurrence qui s'est manifestée entre les différentes compagnies, l'année 1954 fut une année de progrès pour l'assurance-vie et particulièrement pour la Sun Life. Monsieur Bourke a déclaré que la principale raison pour laquelle l'institution de l'assurance-vie continuait de progresser est qu'une police d'assurance-vie s'assimile à un bon placement; elle augmente en valeur, elle apporte au placement un bon rendement et elle offre une valeur marchande qui peut fournir les sommes nécessaires dans les cas d'urgence et un fonds de retraite pour le vieil âge. De plus, la police d'assurance-vie fait ce qu'aucun autre placement peut faire — elle crée immédiatement un patrimoine pour la protection du foyer et de la famille.

Monsieur Bourke a souligné qu'en raison des récentes découvertes médicales, le taux des décès s'est abaissé d'une façon rapide et continue. Il mentionna que les morts accidentelles constituent maintenant une forte proportion des décès de toutes causes, particulièrement chez les jeunes et que, d'après l'expérience de la Sun Life, environ la moitié de toutes les réclamations au décès, chez les personnes de moins de trente ans, résultent d'accidents et que, maintenant, les accidents sont la troisième cause de décès, après les maladies de coeur et le cancer.

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel complet de la Sun Life pour 1954 comprenant la revue de l'année faite par le Président; on peut également en obtenir un exemplaire en s'adressant à M. L.-de-Gonzague Gagnon, gérant régional, Mont-Joli.

Bal annuel des Fusiliers du St-Laurent, à Rimouski

Le bal annuel de la Compagnie des Fusiliers du St-Laurent constitue, à Rimouski, l'un des événements sociaux les plus marquants. Celui de 1955 eut lieu le samedi soir 5 février, à 9h30, à l'Arsenal où, sous le patronage distingué de l'hon. Jules-A. Brillant, C.L., O.B.E., colonel honoraire du Régiment, et de Mme Brillant, il a réuni environ 150 personnes. Le lt-colonel J.-R. Dubé, officier commandant du Régiment, et Mme Dubé remplissaient les fonctions d'hôte et d'hôtesse. Parmi les invités, on remarquait le lt-col. Gilles Gagnon et Mlle Estelle Ouellet; le major et Mme Marc Blanchet, de Rimouski; le major A. Lavoie, commandant de la Compagnie de Matane, et Mme Lavoie; le major J.-Y. Gaudreau, commandant de la Compagnie de Montmagny, et Mme Gaudreau; le major Gérard Langis, le major P.-H. Dufour, capt. et Mme P.-H. Gaudreau, capt. et Mme S. Fleurant, capt. J.-A. Ménard et Mlle Béatrice D'Anjou, capt. T. Tremblay, président du Mess, et Mme Tremblay, tous de Rimouski; capt. R. Vachon, de Mont-Joli, capt. et Mme L. Duchesne, capt. V. Beauchesne, lt et Mme Lionel Lavoie, lt M. Dubé et Mlle Jeannine Pelletier, lt et Mme Levert, du Corps des Observateurs terrestres, lt et Mme Major, officier cadet Bernard Goulet et Mlle B. Rousseau, officier cadet C. Bellavance et Mlle Huguette Leclerc, officier cadet R. Rioux et Mlle Jacqueline Lavoie, Me P.-E. Gagnon, C.R., et Mme Gagnon, hon. Perrault Casgrain et Mme Casgrain, Me et Mme André Casgrain, Me et Mme Claude Gagnon, M. et Mme Roméo Crevier, M. et Mme Aubert Brillant, M. Jacques Brillant et Mlle Carmen Roy (de Cap-Chat), Me Henri Dubé et Mlle Kiraliah, M. et Mme Albert Dionne, tous de Rimouski, Dr et Mme Jacques Dubé, de N.-D.-du-Lac, Dr et Mme Lionel Jean, de Mont-Joli, Dr et Mme A. Saucier, Dr et Mme D. Simard, Dr et Mme Gérard Forbes, M. et Mme Benoît Sylvain, M. et Mme Paul Paradis, M. et Mme A. Murray, M. et Mme Eustache Soucy, M. et Mme Paul Lepage, M. et Mme H.E.P. Wilson, M. et Mme R. Demers, M. et Mme A. Girardin, M. et Mme P. Dumas, M. et Mme F.C. Doak, M. et Mme G. Lachapelle, M. Carol Brillant et Mlle Suzanne Bellavance, M. et Mme J.-P. Benoit, M. Jacques Tremblay et Mlle Monique Crevier, M. Mario Paradis et Mlle A. Michaud, M. Ed. Perie et Mlle Mae Arseneault, de Bathurst, M. A. McLaren, de Matane, et Mlle Lise Fortin, M. J. Gagnon, et autres.

Mme Elzéar Côté en deuil de son père, M. J.-S. D'Anjou

M. J.-Séraphin Danjou, est décédé à l'âge de 77 ans et un mois. Lui survivent cinq fils, Roland, de Sillery, Réal, de Québes, Robert, vérificateur et président de la commission scolaire de la ville de Sillery, Lionel, de Montréal, Yvette (Mme Elzéar Côté) de Rimouski, Yolande, épouse de M. Antoine Laforest, décédé, Rose-Aimée (Mme Maurice Girard), Lina (Mme Paul Rioux) toutes de Rivière-du-Loup; une soeur, Mme Antoine Gauvreau (Elmire) et un frère, Emmanuel, de Rimouski; ses gendres, M. Elzéar Côté, de Rimouski, président provincial de l'Association des marchands détaillants, Maurice Girard et Paul Rioux, tous deux de Riv-du-Loup; ses belles-filles, Mme Roland DAnjou (Suzanne Beaudoin), Robert D'Anjou (Yolande Dompière), Lionel D'Anjou (Gertrude Lachance); ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme René Dumont, M. et Mme Léo Dumont, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Eugène Caron, de S. Juste du Lac, M. Charles Blancette, M. Arthur Chamberland, Mme Antonio D'Anjou, de Rimouski, Mme Jean-Baptiste Soucy, de Rivière-du-Loup ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu jeudi en l'église de S.-Patrice de Rivière-du-Loup.

Décès...

(Suite de la 1ère page)

et belles-soeurs, Mmes J.-Bte Ross et Octave Ross, M. et Mme Elzéar Côté, M. et Mme J.-Bte Ross, M. et Mme Albert Leclerc, M. et Mme Pierre Ross, de Rimouski, ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

Son service fut chanté en l'église de Ste-Odile, le mardi 8 février, à 9 heures a.m., par M. l'abbé Gérard Cayouette, directeur de l'Oeuvre des vocations dans le diocèse, et MM. les abbés Chs-Borromée Banville, professeur à l'Ecole de Commerce, et Lucien Rioux, aumônier diocésain de l'U.C.C., qui agissaient comme diacre et sous-diacre. La levée du corps avait été faite par M. l'abbé Omer D'Amours, ancien curé. Assistaient au choeur, MM. les abbés Léo Bérubé, curé de Ste-Odile, Omer D'Amours, curé de Sayabec, et Patrice Gallant, curé de St-Robert Bellarmin.

La croix était portée par M. Adéodat St-Pierre et les porteurs du corps étaient MM. Joseph Collin, Joseph St-Pierre, Georges Turcotte, Albert St-Laurent, Jean Lavoie et Adélard Proulx. Les bannières du Sacré-Coeur et du Cercle Lacordaire étaient exposées à l'avant-choeur et de fortes délégations de ces associations assistaient au service. La nombreuse assistance se composait des parents déjà nommés et d'une foule d'autres, dont les membres du conseil municipal et de nombreux dignitaires.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles était assumée par la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

M. l'abbé...

(Suite de la 1ère page)

vers problèmes actuels se rapportant aux Ecoles Normales et particulièrement au programme d'étude de ces écoles. Ces séances se sont déroulées à l'Ecole Normale Laval.

Les principaux points étudiés à ce congrès seront soumis à la direction générale des Ecoles Normales. Six comités se formèrent pour éluciner les points suivants : 1) Les relations entre le Département de l'Instruction publique et les Ecoles normales; 2) le recrutement dans les Ecoles Normales; 3) les examens finals dans ces écoles; 4) l'admission et le classement; 5) les cours de perfectionnement; et 6) programme et manuels des Ecoles Normales.

Les présidents de ces séances étaient : Mgr Charles Frève, Principal de l'Ecole Normale de St-Pascal de Kamouraska; *M. l'abbé Léon Beaulieu, Principal de l'Ecole Normale de Rimouski:* le Rév. Frère Sébastien-Aimé, Principal du Scolasticat des Frères Maristes de Valcartier; M. le chanoine Camille Lebel, Principal de l'Ecole Normale de Ste-Anne-des-Monts; Soeur Ste-Louise de France, directrice du Scolasticat des SS. de la Charité de St-Louis de Bienville et M. l'abbé Florido Gagné, Principal de l'Ecole Normale de St-Damien, comté de Bellechasse.

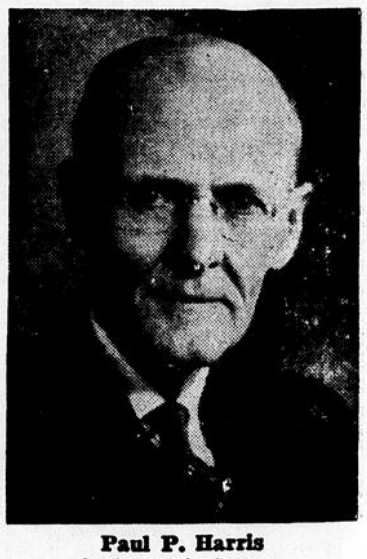
LE CLUB ROTARY et ses oeuvres



George R. Means
secrétaire général de ce même conseil



Herbert J. Taylor
président actuel du Conseil d'administration du Rotary International



Paul P. Harris
fondateur du Rotary

Extraits d'un interview présenté à la télévision à l'occasion du cinquantenaire des clubs Rotary.

R. Fafard — M. Soucy, pourriez-vous nous expliquer ce qu'est un club Rotary et quels en sont les objets ?

E. Soucy — Avec plaisir, M. Fafard. Le club Rotary est une association d'hommes d'affaires et de professionnels résidant dans une même localité et qui s'engagent à se réunir une fois par semaine autour d'une table d'amis pour apprendre à mieux se connaître et pour travailler ensemble au bien commun. En général, un club local ne doit comprendre qu'un seul représentant de chaque genre de commerce, industrie ou profession. Pour représenter ainsi un commerce ou une industrie, le membre du club doit y occuper un poste de direction. Le but principal du club Rotary est de cultiver chez ses membres l'idéal de servir et ceci de quatre façons :

Premièrement, le club cherche à développer chez ses membres des relations personnelles d'amitié de sorte que chacun d'eux ait l'occasion de rendre service aux autres membres.

Deuxièmement, le club cherche à inculquer à chacun de ses membres l'observance des règles de haute probité et de délicatesse dans l'exercice de sa profession ou de son occupation afin qu'il serve efficacement tous ceux qui font appel à ses connaissances, à ses talents.

Troisièmement, le club cherche à cultiver chez ses membres l'idéal de servir, par sa vie personnelle, professionnelle et sociale, le milieu dans lequel ils vivent, leur ville et leur pays.

Enfin, le club cherche à promouvoir la compréhension mutuelle internationale, la bonne volonté et l'amour de la paix.

R. Fafard — M. Soucy, d'où vient ce nom de Rotary que porte votre club ?

M. Soucy — Voici, M. Fafard. Le premier club Rotary fut fondé le 23 février 1905 par un avocat de Chicago du nom de **Paul Harris.** Au commencement de l'organisation du premier club, les réunions avaient lieu par ordre de rotation dans les bureaux de chacun des membres. C'est de cette rotation du lieu des réunions qu'est venu le nom de Rotary. Par la suite, les membres devinrent trop nombreux et il fallut adopter la pratique de se réunir chaque semaine dans un local désigné plus vaste. Mais l'idée de rotation se maintient encore, puisque chaque membre est appelé à tour de rôle à assumer les responsabilités de la direction du club.

R. Fafard — Je vois sur votre emblême, M. Soucy, le mot International. Est-ce que cela signifie que les Rotariens de Rimouski sont membres d'une organisation internationale ?

M. Soucy — Non, le club Rotary de Rimouski comme les autres clubs est d'abord une affaire locale. Le rotarien est uniquement membre de son club. Le mot "international" signifie que le mouvement rotarien s'est étendu à plusieurs pays et que tous les clubs sont groupés en une seule association de portée internationale dont le secrétariat est situé à Evanston, près de Chicago.

R. Fafard — M. Audet, pouvez-vous nous dire combien il y a de clubs et de rotariens au Canada ?

M. Audet — Il y a présentement au Canada 305 clubs et 15,291 membres. Incidemment, depuis la fondation du Rotary, 4 Canadiens en ont été présidents, soit plus que tout autre pays sauf les Etats-Unis. Un Canadien-français, M. Arthur Lagueux, de Québec, fut président de 1950 à 1951.

R. Fafard — Mais, pour en revenir au club de Rimouski, depuis quand, M. Soucy, existe-t-il un club Rotary à Rimouski ?

M. Soucy — Le Club Rotary de Rimouski fut fondé le 7 novembre 1942 et il a tenu son premier dîner hebdomadaire le 2 décembre 1942. Il compte présentement 26 membres.

M. Fafard — Pouvez-vous nous donner une idée des activités ordinaires du club ?

M. Soucy — Nous nous réunissons pour dîner ensemble chaque semaine, le lundi midi, et, à l'issue du dîner, un conférencier invité ou un membre du club nous entretient brièvement d'un sujet de son choix. Ces causeries sont très instructives et intéressantes, nous faisant voir de la vie un autre aspect que celui de nos occupations ordinaires. Chaque année, nous avons un tournoi de golf, un bonspiel au curling et à l'automne, une excursion en forêt. De temps à autre, nous organisons une soirée intime à laquelle nous invitons nos épouses et nos amis. L'assistance au dîner hebdomadaire est une obligation absolue pour chaque rotarien et, s'il ne peut assister au dîner de son propre club, il doit refaire sa présence en dînant dans un autre club et ceci dans les six jours suivants.

M. Fafard — Est-ce que votre club s'occupe d'oeuvres sociales ou civiques ?

M. Soucy — Il n'est pas dans l'esprit du Rotary de supporter à lui seul des oeuvres sociales ou civiques qui appartiennent déjà de plein droit à d'autres organisations. Cependant, pour être bon rotarien et mettre en pratique dans sa vie l'idéal de servir, tout membre de notre club doit se faire un devoir d'appartenir à son association professionnelle, à sa Chambre de Commerce, à la Croix Rouge. En un mot, le Rotary contribue indirectement à ces oeuvres par l'esprit de civisme qu'il développe chez ses membres.

Toutefois, à l'occasion, le club Rotary lui-même aide un citoyen dans le besoin ou souscrit à une oeuvre de charité. Ainsi au cours de l'année 1954, nous avons versé $500 aux Loisirs St-Germain, $200 au Fonds de Secours des victimes de l'ouragan Hazel en Ontario, $50 aux Louveteaux de Rimouski, $25 chacun à la Croix Rouge et à l'hôpital Ste-Justine. En 1953, nous avons envoyé $100 aux victimes des inondations en Angleterre et un montant égal à la Hollande, en 1952, un autre $100 fut envoyé aux sinistrés de St-Urbain. En 1948, nous avons souscrit $150 à l'Université Laval.

Chaque année, la veille de Noël, nous distribuons des paniers de provisions aux familles nécessiteuses de Rimouski et de la banlieue. Cette année, les paniers nous ont coûté $265. Pendant les hivers 1947-48 et 1948-49, nous avons entretenu une patinoire pour les enfants dans la partie est de la ville, mais maintenant qu'il y a une oeuvre des terrains de jeux, nous lui laissons ce domaine. Nous recevons souvent des appels de l'Institut National pour les aveugles et nous donnons de l'aide à cet institut chaque fois qu'il nous est possible de le faire.

R. Fafard — D'où viennent donc ces argents que vous distribuez ainsi, M. Soucy ?

M. Soucy — Ils viennent uniquement des membres du club. Il n'est pas dans l'esprit du Rotary de faire campagne dans le public et de demander des souscriptions pour ses oeuvres. Je dirai même plus; la constitution interdit à un club de faire appel aux autres clubs Rotary pour demander des souscriptions. Cependant, dans le cas d'un désastre, comme le feu de Rimouski, les autres clubs Rotary se font un devoir de faire parvenir des secours au club de la localité affectée. Lors du feu de 1950, nous avons ainsi reçu $14,000 provenant des clubs Rotary du Canada, des Etats-Unis et même d'Angleterre.

A cette occasion, nous avons donné $2,000 pour le camp d'été des garçons sinistrés, $600 pour acheter des jeux aux différentes institutions d'enseignement de la ville et nous avons distribué le solde de $11,400 aux familles sinistrées soit pour les aider à reconstruire, soit comme bourses d'études pour leurs enfants.

Fête des malades et des vieillards

Tel que proclamé l'an dernier par le ministre de la Santé, l'hon. J.-A. Paquette, la Fête des Malades et des Vieillards est fixée officiellement au deuxième dimanche de février.

Les organisateurs de cette fête lancent un appel aux organisations de bienfaisance ainsi qu'au public en général pour que cette journée du 13 février apporte à tous les malades et vieillards de la province un rayon de soleil et d'espoir.

Marquons cette journée d'un caractère particulier : au moins une visite à nos malades ou vieillards, agrémentée d'un petit bouquet, d'une boîte de friandise ou d'un bon livre.

Donc, le 13 février, n'oublions pas nos malades et nos vieillards.

(communiqué)



VENDREDI, 11 FEVRIER 1955

1h.00—Mire et Musique
4h.00—Votre menu (Angèle Landry))
4h.30—Musique
5h.30—Grenier aux images
6h.00—Mire et Musique (Admiral)
6h.55—A l'affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h.05—Actualités filmées (Radio-Canada))
7h.15—Dorval prévoit
7h.20—En vedette
7h.25—Colonne des sports (Claude Pearson)
7h..30—Science en pantoufles (Fernand Séguin)
8h.00—Reportage
8h.15—Images musicales
8h.30—Opérette
9h.00—Conférence de Presse
9h.30—Théâtre au coin du feu (Long métrage français
11h.00—Dernière édition.

SAMEDI, 12 FEVRIER 1955

1h.00—Mire et Musique
6h.00—Mire et Musique (Admiral)
6h.55—A l'Affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h.05—Actualités filmées (Radio-Canada).
7h.15—Dorval prévoit
7h.20—En vedette
7h.25—Colonne des sports (Claude Pearson)
7h.30—Colette et ses copains (Colette Devlin chante les plus beaux refrains de Paris) (Brasserie O'Keefe).
8h.00—Regards sur le Canada
8h.30—Point d'interrogation (Adam's)
9h.00—Fête au village
9h.30—Pot Pourri (Studios)
10h.00—Théâtre au coin du feu
11h.30—Dernière édition.

DIMANCHE, 13 FEVRIER 155

1h.00—Mire et Musique
5h,00—Eaux vives (Père E. Legault))
5h.30—Pépinot et Capucine (Enfants)
6h.00—Mire et Musique (Admiral))
6h.55—A l'affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h.05—Avtualités régionales (Guy Ross)
7h.15—Digeste sportif (Claude Pearson)
7h.30—Manteau d'Arlequin (Jean Doat)
8h.30—Toaast of the Town (Ed. Sullivan) (Grand spectacle de varietes à la TV présenté par votre vendeur Mercury, Lincoln, Meteor).
9h.00—Nez de Cléopâtre (Questionnaire animé par Roger Duhamel et offert par Singer Sewing Machine Shop))
9h.30—Télé-Théâtre
11h.00—Dernière édition.

LUNDI, 14 FEVRIER 1955

1h.00—Mire et Musique
4h.00—Votre menu (Angèle Landry)
4h.30—Musique
5h.30—Récits du Père Ambroise
6h.00—Mire et Musique (Admiral))
6h.55—A l'affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h.05—Acttualités filmées (Radio-Canada)
7h.15—Dorval prévoit
7h.20—En vedettte
7h.25—Colonne des sports (Claude Pearson)
7h.30—14, rue de Galais
8h.00—Sur le vif
8h.15—Images musicales
8h.30—Quat-fers en l'air (Molson's))
9h.00—Liberace (Robin Hood)
9h.30—Porte ouverte
10h.00—Théatrer au coin du feu (Long métrage anglais)
11h.00—Dernière édition.

MARDI, 15 FEVRIER 1955

1h.00—Mire et Musique
5h.30—Boutique fantasque
6h.00—Mire et Musique (Admiral)
6h.55—A l'affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h.05—Actualités filmées (Radio-Canada)
7h.15—Dorval prévoit
7h.20—En vedette
7h.25—Colonne des sports (Claud Pearson)
7h.30—CBC News Magazine
8h.00—Coup d'oeil
8h.15—A la Misaine (Au Café "La Misaine". Guy Madore présente quelques chanteurs et instrumentistes locaux)) (Studios)
8h.30—Le Survivant (Brading's)
9h00—Pick the Stars (Canada Paskards)
11h.00—Dernière édition.

MERCREDI, 16 FEVRIER 1955

1h.00—Mire et Musique
4h.00—Votre menu (Angèle Landry)
4h.30—Musique
5h.30—Ile au trésor
6h.00—Mire et Musique (Admiral)
6h.55—A l'affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h05—Actualités filmées (Radio-Canada)
7h.15—Dorval prévoit
7h.20—En vedette
7h.25—Colonne des sports (Claude Pearson)
7h.30—Reflets
8h.00—Mon pays
8h.15—Mots croisés (Pierre Bruneau)
8h.30—Images d'Art
9h.00—Votre soirée de lutte (Dow)
10h.00—Vive la compagnie Armée Canadienne)
10h.30—C'est la loi.

JEUDI, 17 FEVRIER 1955

1h.00—Mire et Musique
5h.00—"Lone Ranger" (General Mills)
5h.30—Alan Mills
6h.00—Mire et Musique (Admiral)
6h.55—A l'affiche ce soir
7h.00—Télé-Journal
7h.05—Actualités filmées (Radio-Canada)
7h.15—Dorval prévoit
7h.20—En vedette
7h.25—Colonne des sports (Claude Pearson)
7h.30—Croye-le ou non (nouvelle série d'émissions commanditées par Gattuso)
7h.45—Jeannot et Jeannette (Déjà populaires à la radio, Jeannot et Jeannette deviendront vite les héros préférés de tous nos jeunes téléspectateurs en compagnie de l'oncle Raymond)
8h.00—Coup d'oeil
8h.15—Rythmes et chansons (Studios))
8h.30—L'heure du concert
9h.30—Anne-Marie
10h..00—Victory at Sea
10h.30—A l'Auberge
11h.00—Dernière édition.

VENDEURS DEMANDES

NATIONAL PETROLEUM LIMITED ont l'intention d'engager des vendeurs à commission pour leurs marques bien connues d'huiles à moteur et graisses, dans chaque cité et grandes villes de la province.

Ils ont déjà fait l'expérience de ce système dans deux districts et les intéressés en ont obtenu des résultats très satisfaisants. Ceci serait d'une grande va'eur comme ligne additionnelle aux personnes vendant déjà aux garages et stations de service.

Ecrivez à : A. BLANCHETTE, secrétaire-trésorier

NATIONAL PETROLEUM LIMITED
1145 St-Grégoire, Montréal - pour entrevue personnelle.

Ballon-Panier

Deux parties de ballon panier jouées mardi soir au Centre des Loisirs St-Germain ont fourni aux quelque 250 spectateurs du jeu fort intéressant du commencement à la fin. La première partie, qui mettait aux prises le Amiot Enr et le Talon Ltée, fut très enlevante, car les joueurs n'ont pas ménagé leurs efforts afin de compter autant de points que possible. Provencher, du Amiot, s'est montré très agressif et a compté 4 paniers bons pour 8 points; il a été, sans contredit, le meilleur chez les perdants. Pour le Talon Ltée, P. Bruneau se signale avec 4 paniers et un franc lancer pour un total de 9 points, enfin la partie se termina au compte de 21 à 17 pour le Talon Ltée.

La deuxième partie qui s'est déroulée à vive allure tout comme la première d'ailleurs, s'est terminée par un pointage beaucoup plus serré, car le Paul Dionne a défait ses adversaires, en l'occurrence La Teinturerne St-Robert, par 14 à 13. A. Bouillon, du Paul Dionne, même s'il a commis 5 fautes personnelles, a tout de même brillé en comptant 4 paniers bons pour 8 points. Zelinsky, de la Teinturerie St-Robert, fut le meilleur des perdants avec deux paniers et 4 francs lancers pour un total de 8 points.

Ballon-Balai

BALLON BALAI

Un programme doublé présenté au Colisée de Rimouski mettait aux prises dans la première rencontre les Hôteliers contre la Brasserie Dow. Cette partie s'est terminée par un verdict nul de 1 à 1. Lionel Lauzier a compté pour la Brasserie Dow tandis que Jos. Lavoie comptait pour les Hôteliers. Placide Plante fut le malin de la rencontre en écopant des deux punitions qui furent décernées par les arbitres.

Première période

Aucun point.

Deuxième période

Aucun point.

Troisième période

Dow : Lauzier (Verreault, Fortin)
Hôteliers : Jos. Lavoie (P. Plante)
Punitions : Placide Plante (2).

La deuxième rencontre fut tout autre car les Utilités, qui jouaient contre les Garagistes, infligèrent à ces derniers une de ces magistrales lessives au compte de 6 à 0, permettant ainsi aux Utilités de s'assurer virtuellement le championnat de la ligue du ballon balai. Paul Bellavance fut le grand héros de la rencontre en comptant 3 points pour son club, tandis que son frère Jean-Eudes, le gardien de but, obtenait son 4e blanchissage de la saison.

Première période

Utilités : P. Bellavance (Raymond Roy, Maurice Dubé)

Deuxième période

Utilités : P. Desrosiers (Coulombe)
Utilités : P. Bellavance (Coulombe)
Utilités : P. Desrosiers (M. Dubé)

Troisième période

Utilités : J. Coulombe (M. Dubé, P. Desrosiers)
Utilités : P. Bellavance (R. Roy)

DEFI

Le club Rimouski Jr lance un défi à tout club junior de la région, principalement aux clubs de Trois-Pistoles et de St-Basile. Pour information, les intéressés devront communiquer avec Herman Fournier, tél. 2034, ou avec Georges Gagnon, tél. 3330, de 1 heure à 4 heures.

Bonspiel à Price

Les 22 et 23 janvier avait lieu à Price le premier Bonspiel pour dames.

Quatre équipes y ont pris part : Rimouski, Franquelin et deux équipes de Price.

L'équipe de Price qui s'est classée première était formée de Germaine Lagacé, lead, Thérèse Lagacé, 2e, Mme Hector Roy, 3e, Yolande Lagacé, skip.

Chaque joueuse de l'équipe gagnante a reçu un trophée, plaquette avec pierre et balais.

Une médaille-souvenir fut donnée comme prix de consolation.

Réceptions et un programme récréatif firent passer des heures de gaieté et d'entrain à toutes les invitées.

Félicitations aux gagnantes et aux organisatrices.

En marge du grand festival du 20 février

Les préparatifs du grand festival qui aura lieu le 20 février au Colisée de Rimouski avancent à grands pas et promet d'être un éclatant succès. Actuellement, les quatre jeunes filles qui se sont présentées comme candidates comme future reine, nous informent que les billets qu'elles ont en vente baissent très rapidement. Ne laissez pas passer l'occasion de voir un spectacle qui ne s'est pas encore vu à Rimouski.

Le programme comprenr 12 numéros et 3 heures de spectacle. Le clou de la démonstration, qui dure à lui seul une heure, vous sera présenté par une troupe de patineurs et de patineuses de fantaisie qui a fait ses preuves un peu partout tant à Québec qu'à Montréal. Aidez à élire la Reine de votre choix en achetant votre billet de ces jeunes filles. Les candidates sont Mlle Suzanne Gagné, étudiante; Mlle Jacqueline Landry, opératrice à la Cie de Téléphone; Mlle Dubé, coiffeuse; Mlle Colette Banville, également coiffeuse.

Tous ceux qui désirent prendre part à ce grand festival devront communiquer avec Denis Fillion, tél. 3330 ou 2358, et avec Georges Lemay, tél. 3330 et 2694 ou encore avec Jos. Leblond, tél. 3619.

Centre des Loisirs ST-ROBERT

LIGUE DES DAMES

Jeannine Amiot	118.9
Mme Fernand Gagné	114.1
Thérèse Gagné	110.5
Lucie Gagnon	107.8
Mme O. Laviolette	107.5
Mme Dollard Fillion	105.8
Jeanne Bellavance	105.5
Ruth Bellavance	104.3
Marie Allard	103.0

RECORDS DE LA SEMAINE

Meilleur simple: Mme Paul Brown, 162; meilleur triple : Mme Paul Brown, 408; meilleur simple d'équipe : Les As, 648; meilleur triple d'équipe : Les As, 1,809.

POSITION DES CLUBS

	Pts	Total
Les As	56	27,421
Le Royal	54	27,745
Les Alouettes	42	26,239
Les Feuilles d'Erable	28	24,278
Les Etoiles	23	23,641
Le Centre des Loisirs	1	21,389

LIGUE DES HOMMES

POSITION DES EQUIPES

	J	Quilles	Pts
Canada Dry	45	29,046	49
Bij. Fournier	45	29,365	48
Epicerie Guimont	45	28,096	44
Café Rendez-Vous	45	26,563	34
Ans. Côté	45	25,645	26
Michaud Auto	45	25,038	25
Dionne Auto	42	24,098	24
St-Robert Auto	42	24,869	21
St-Jean-Bte	45	24,070	15
Imperméabilisation	45	23,211	10

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus haut simple individuel : Frs Blanchette, 183; plus haut simple d'équipe : Bijouterie Fournier, 691; plus haut triple individuel : Claude Michaud, 470; plus haut triple d'équipe : Bijouterie Fournier, 2006; la plus haute moyenne individuelle : Claude Michaud, 156.6.

Compteurs de la Ligue North Shore

Il ressort des dernières statistiques de la ligue North Shore fournies par M. Mel Coldwell, de Dalhousie, que Roland Rossignol, des Rangers de Dalhousie, est assuré de conserver la position de premier compteur de la ligue North Shore et de se voir attribuer le trophée "Lounsbury" qui avait été décerné, l'an dernier, à J. L. Reid, des Pirates de Causapscal, lequel évolue en Angleterre cette saison. B. Picard, du Causapscal, devra batailler ferme pour conserver la deuxième position suivi qu'il est par David et Dalgleish, de Bathurst, ainsi que par son coéquipier Bertrand Lepage, et C. Picard, de Campbellton.

10 PREMIERS COMPTEURS

	B	A	Pts
Rossignol, Dal.,	30	41	71
B. Picard, Caus.	20	25	45
J. David, Bath.	19	23	42
Dalgleish, Bath.	17	25	42
B. Lepage, Caus.	27	13	40
C. Picard, Camp.	13	27	40
N. Bellavance, Camp.	20	18	38
Hillman, Camp.	24	12	36
Lamirande, Dal.	17	15	32
McLellan, Dal.	16	16	32
Murrin, Dal.	19	12	31
Tysko, Mira.	8	21	29
McKay, Bath.	16	12	28
Hellyer, Camp.	16	12	28

CONGRES EUCHARISTIQUE

Avez-vous observé que "LE CENTRE SAINT-GERMAIN" a augmenté le nombre de ses pages ? Lisez le numéro spécial de février, très illustré. C'est un vrai MAGAZINE eucharistique. Il contient récits, anecdotes, articles doctrinaux.

Syntonisez CJBR, chaque DIMANCHE soir à 7hrs 15 p.m. A cette émission hebdomadaire on vous donne sketchs, matchs, conférence, et des NOUVELLES concernant l'organisation du Congrès Eucharistique.

Dimanche, le 13 février, quelqu'un vous dira ce que font nos 40,000 écoliers pour se préparer au Congrès.

Votre RADIO fait défaut ?

Téléphonez à

RADIO-SERVICE COULOMBE

"Diplômé de L'Institut TECCART de Montréal

Nous irons chercher votre appareil et nous vous le livrerons dans un court délai sans charge supplémentaires.

"PRIX SPECIAL aux MARCHANDS. Travail garanti

66, rue de l'Evêché, - RIMOUSKI - Tél. 3406

Position des équipes: ligue North Shore

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Campbellton	33	19	11	3	145	117	41
Causapscal	33	15	13	5	150	163	36
Bathurst	33	13	16	4	134	124	30
Dalhousie	28	10	12	5	144	160	25
Miramichi	27	11	15	1	127	136	23

Causapscal 5, Dalhousie 4

SOMMAIRE

Première période

Causapscal : Pelletier 2.27
Lepage, Picard
Causapscal : Lepage 5.55
Pelletier
Dalhousie : Rossignol 10.18
Lamirande, R. Gaudet
Causapscal : Lepage 10.48
Pelletier, Samson
Causapscal : Lepage 12.04
Dalhousie : Lamirande 14.38
R. Gaudet
Causapscal : G. Rioux 17.12
Péloquin, Potvin
Punitions : Cardinal, Péloquin.

Deuxième période

Dalhousie : Lamirande 2.34
Rossignol, Cardinal
Punitions : Pelletier, P. Gaudet.

Troisième période

Dalhousie : Rossignol 18.29
Punitions : Péloquin, Rossignol.
Arrêts : Bourgie, 26; Byers, 25.

Campbellton 8, Causapscal 4

Première période

Aucun point.
Punitions : Pelletier, Picard, Péloquin.

Deuxième période

Causapscal : Potvin 5.44
Samson
Causapscal : Potvin 15.54
Campbellton : C. Picard 17.17
Jacques, N. Bellavance
Punition : Corriveau.

Troisième période

Campbellton : J. Cyr 2.11
Campbellton : N. Bellavance 2.31
C. Picard
Campbellton : C. Leblanc 5.17
Corriveau
Campbellton : Jacques 9.00
Robinson
Campbellton : J. Cyr 12.10
Davis
Campbellton : Hellyer 13.48
Causapscal : Potvin 14.24
Samson
Causapscal : Potvin 16.07
Samson
Campbellton : N. Bellavance 17.41
Jacques
Punitions : Clements, Picard, Péloquin, Lepage, Corriveau.
Arrêts : Bourgie, 30; Gagné, 27.

Dalhousie 9, Causapscal 5

Première période

Causapscal : Clements 10.35
Picard, Lepage
Dalhousie : Lamirande 11.08
R. Gaudet
Dalhousie : P. Gaudet 15.15
Lamirande, Cardinal
Causapscal : Lepage 17.18
Picard
Causapscal : Picard 17.38
Dalhousie : Rossignol 19.12
P. Gaudet, R. Gaudet
Punitions : P. Gaudet (2 min. et mauvaise conduite).

Deuxième période

Dalhousie : R. Gaudet 10.48
Lamirande, Rossignol
Dalhousie : Lamirande 19.56
Rossignol
Punitions : Bourgie, Murrin, Péloquin.

Troisième période

Dalhousie : Murrin ..... .54
Cardinal
Dalhousie : Lamirande 5.59
Rossignol, Tremblay
Dalhousie : Murrin 8.12
McLellan, Lone
Causapscal : Picard 14.49
Lepage, Clements
Dalhousie : Lamirande 15.56
Rossignol, R. Gaudet
Causapscal : Rioux 16.25
Lévesque
Punitions : Péloquin, 10.32, 18.27, mineure, mauvaise conduite et match.
Arrêts : Bourgie, 41; Byers, 24.
Dimanche, le 13 février, à 2h30, Miramichi visite Causapscal.

NAZARETH 9, STE-BLANDINE 6

Les Monarch, de Nazareth, ont écrasé le club de Ste-Blandine, mardi, le 1er février, au compte de 9 à 6, malgré une température de 35 degré sous zéro. Louis XVI Michaud fut le héros de la rencontre en participant à 8 des 9 points des gagnants dont 5 francs buts et 3 assistances. Jean-Louis Tremblay récolta 3 buts et 3 assistances pour sa part, tandis que Bertrand Proulx était le meilleur des perdants avec "le tour du chapeau".

SOMMAIRE

Première période

Ste-Blandine : B. Proulx (Thibault)
Ste-Blandine : Thibault
Nazareth : L. Michaud (J. Dumais, G. Dumais)
Nazareth : J.-L. Tremblay (G. Dumais, L. Michaud)
Nazareth : J.-N. Duchesne (J. Dumais, G. Dumais)

Deuxième période

Nazareth : L. Michaud (J. Tremblay, G. Dumais)
Nazareth : J. Tremblay (J. Michaud, Duchesne)
Ste-Blandine : Bertrand Proulx
Nazareth : J. Tremblay (L. Michaud, J. Dumais)
Nazareth : L. Michaud (Tremblay, G. Dumais)
Ste-Blandine : B. Proulx (Thibault, W. Proulx)

Troisième période

Nazareth : Michaud (Duchesne)
Ste-Blandine : Thibault (W. Proulx)
Ste-Blandine : (W. Proulx (Thibault)
Nazareth : L. Michaud (J. Tremblay, G. Dumais)
Punition : Duchesne.

RONALD PARTIES 1, MONARCH 5

Devant une assistance de 600 spectateurs, les Monarch, de Nazareth, ont écrasé le Ronald Parties, dimanche, le 6 février, au compte de 5 à 1, sur la patinoire de l'O.T.J. de Nazareth.

Jean-Louis Tremblay et Georges Dumais ont déjoué le cerbère du Ronald Parties à deux reprises chacun, tandis que seul Jean-Paul Collin pouvait déjouer le gardien de but de l'équipe victorieuse au milieu de la 2e période. Jean-Marc Duchesne fut le vilain de la rencontre avec cinq punitions mineures et une majeure.

SOMMAIRE

Première période

Nazareth : Pineau
Nazareth : J.-L. Tremblay (L. Michaud)
Punitions : J. Proulx, Duchesne (2), R. Beaupré.

Deuxième période

Nazareth : J.-L. Tremblay (L. Michaud)
Ron. Parties : J.-P. Collin (Morin)
Punitions : Proulx, Duchesne (2 m. et 5 m.), R. Beaupré (5 m.), Duchesne, Pineault.

Troisième période

Nazareth : G. Dumais (L. Michaud, A. Pineault)
Nazareth : G. Dumais (J. Lebel, A. Pineault)
Punitions : Ouellet, Tremblay, Dumais.

CURLING

Voici les derniers résultats des tournois qui se sont joués au cours du mois de janvier.

TROPHEE "BIGNELL"

Le tournoi pour le trophée Bignell, qui a été joué au cours du mois de janvier, a été gagné par l'équipe dont la composition est la suivante : Mlle Rhéa Lévesque, Mlle Orpha Martin, Mlle Suzanne Bellavance et Mlle Françoise Bellavance, skip.

TROPHEE "ROTARY"

Equipe gagnante du trophée Rotary, tournoi joué le 22 janvier : Dan Massicotte, Norman Gendreau et Hep Wilson, skip.

TROPHEE "BRILLANT"

Le tableau nous indique que l'équipe conduite par Mme G. Doak, skip, mène le bal par trois parties dans le tournoi pour le trophée "Brillant", en cours depuis le 11 janvier, et qui se terminera le 10 février. Les derniers résultats seront publiés dans ce journal.

TROPHEE "D'ANJOU"

Dans le tournoi pour le trophée D'Anjou, l'équipe composée de Albert Dubé, Léo Dubois, Henri Neilson et H.-A. Martin, skip, est en avant par 4 parties. Ce tournoi doit se terminer le 15 février.

TROPHEE "GOODYEAR"

Composition des équipes, au nombre de 8, qui se disputent le trophée "Goodyear", en cours depuis le 21 janvier. Ce tournoi ne se joue que les vendredis.

J. Diamant, Robert Dionne, Albert Dubé, Jos. Drolet, skip.
J. Moyle, J.-R. Demers, Perrault Casgrain, H.E.P. Wilson, skip.
Gustave Côté, G. Dupéré, J. Boily, L.-R. D'Anjou, skip.
R. Gagné, A. Leroux, G. Marineau, H.-A. Martin, skip.
P.-E. Bolduc, R. Tremblay, J. Ménard, J. Ringuet.
C. Harvey, W. Burgess, L. Dubois, J. Vachon, skip.
A. Michaud, Don Carlin, D. Asselin, F. Bourbonnière, skip.
E.-L. Levert, R. Bouchard, D. Wilson, J.-R. Bennett, skip.



Centre des Loisirs ST-GERMAIN

LIGUE MASCULINE

	J	Quilles	Moy
Jos. Lavoie	3	466	155
J.-M. Desrosiers	3	452	150
G. St-Laurent	18	2402	133
Roger Fortier	15	1985	132
G. Boutet	18	2372	131
R. Bouchard	15	1953	130
D. Fortin	18	2357	130
G. St-Laurent	18	2346	130
Johann Pheffofer	12	1556	129
M.-A. Lebel	21	2699	128
A. Raymond	21	2699	128

POSITION DES EQUIPES

	J	Quilles	Pts
Coca-Cola	18	11,835	21
Traders	18	10,950	19
Serv. Raymond	21	12,244	15
Ass. Chômage	21	11,954	20
Roy & Belzile	18	10,201	16
Bij. Capitole	21	11,760	14
Bertin (Déco.)	21	11,526	17
Valet Service	21	11,536	12
Poste et Douanes	21	10,058	3
Cie Transport	21	10,105	7
Coop. Fédérée	21	9,466	9
Bertin (Rem.)	18	8,857	14

LIGUE FEMININE

	J	Quilles	Moy.
Yvonne Thibault	3	340	113.1
Thérèse Gagné	21	2260	107.0
Mme P. Robitaille	3	320	106.0
Mme F. Gagné	18	1907	105.0
Ruth Bellavance	15	1587	105.0

POSITION DES EQUIPES

	J	Quilles	Pts
Ouellet Auto	21	10,536	27
Mag. Verreault	21	10,527	25
Bij. Capitole	21	9,766	19
Ambulance St-Jean	21	9,067	15
Traders	21	7,728	2
Anselme Côté	18	7,654	8
Bissonnette	18	6,656	11
Institutrices	18	6,358	1

BRAVES, de Bic, 2, MONARCH 6

Une foule évaluée à 400 personnes environ a vu les Monarch, de Nazareth, enfiler 3 buts rapides à la troisième période, pour écraser les Braves, de Bic, jeudi, le 3 février, au compte de 6 à 2. Jean-Louis Tremblay et Albéric Pineault ont dirigé l'attaque des gagnants avec deux buts chacun, les autres étant comptés par Georges Dumais et Gérard Bernier. Ce fut la partie la plus chaudement disputée à Nazareth, cette saison, la joute étant marquée de nombreuses punitions. Plusieurs batailles éclatèrent et c'est avec peine qu'on réussit à séparer les antagonistes.

SOMMAIRE

Bic — But : Côté; défenses : Lagacé, Parent, Gauthier, Gagnon; avants : Bourque, Lavoie, Pineault, Bélanger, G. Bélanger, Moyen.

Nazareth — But : Tremblay; défenses : Duchesne, J. Dumais, J. Rioux; avants : Lebel, J.-L. Tremblay, Pineault, Bernier, Dumais et Desgagné.

Première période

Nazareth : J.-L. Tremblay
Nazareth : A. Pineault
Bic : Lavoie (Bourque)
Punitions : A. Pineault (2), Rioux, Parent.

Deuxième période

Nazareth : Pineault (Tremblay, Bernier)
Punitions : Tremblay, Gagnon, Pineault, Lavoie.

Troisième période

Nazareth : Tremblay (Lebel)
Nazareth : Dumais (Lebel)
Nazareth : Bernier (Duchesne, Dumais)
Bic : Bourque (Lavoie, Gagnon)
Punitions : Dumais, A. Pineault (5 et 10 minutes pour mauvaise conduite), G. Pineault (5 m.), Duchesne, Gagnon, Gauthier, G. Pineault (punition de match).

BRIDGE contrat

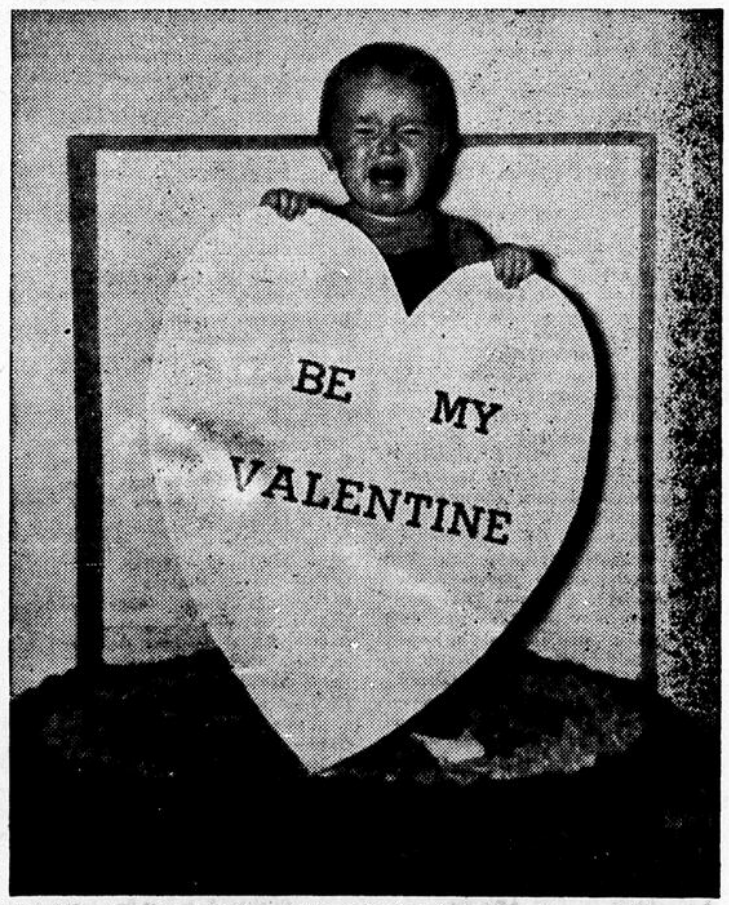
RESULTATS DE JANVIER AU CENTRE ST-GERMAIN

Les organisateurs du bridge semblent satisfaits de la manière dont les choses se comportent. En effet, les assistances sont nombreuses et très assidues.

Voici un tableau nous donnant les gagnants du mois de janvier avec points et leur pourcentage.

A. Beaulieu et P. Plante, **29 pts**, 60.41%. A. Bellavance et J.-D. Michaud, 27 pts, 56.25%. G. Bélanger et Mme A. Ouellet, **26½ pts**, 55.20%. H. Canuel et F. Leblanc, 24½ pts, 51.04%; Mme G. Fournier, et A. Ouellet, 24½ pts, 51.04%. Mme Matheson et S. Bélanger, 24 pts, 50%. J. Bernier et R. Gagné, 22 pts, 45.83%. Chs-O. Bérubé, et L. Roy, 19½ pts, 40.62%. Mme R. Leblanc et M. R. Leblanc, 19 pts, 39.58%.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Voici le plus joli valentin qu'un enfant puisse offrir à ses adultes préférés — même si l'instantané n'obtient pas tout à fait le résultat désiré.

Utilisez un instantané comme valentin

LA meilleure occasion pour envoyer des cartes personnelles et franchement sentimentales est le jour de la St-Valentin.

Même si les valentins ont quelque peu évolué avec les années, il ne s'est pas produit de changement vraiment fondamental. Ils se conforment toujours à un modèle plus ou moins stable, et sans doute, les enfants de votre famille désireront que les valentins qu'ils enverront à leurs petits amis ressemblent à ceux qu'échangeront les autres enfants.

Mais que dire des valentins qu'ils enverront à leurs adultes préférés? L'occasion est idéale pour utiliser des instantanés. Les grands-parents, les oncles et les tantes seront heureux de recevoir quelque chose de vos petits enfants, mais ils seront doublement contents de recevoir leur photo.

Il y a bien des façons de préparer des cartes de ce genre. Par exemple, vous pouvez photographier l'enfant, la tête passée dans un trou pratiqué au centre d'un coeur en carton. Le message et la signature peuvent être écrits ou imprimés directement sur le coeur, et vous aurez ainsi le valentin tout entier dans une seule photo. Faites imprimer autant d'exemplaires que vous avez de noms sur votre liste, et il ne vous manquera plus que les enveloppes et les timbres. Il serait bon de faire finir les photos sur du papier épais. Il vous sera facile également d'obtenir des enveloppes de la bonne grandeur chez votre marchand.

Il y aurait une autre façon de préparer un valentin de ce genre. Prenez un instantané de l'enfant de très près, sur un fond neutre. Placez la photo à l'intérieur d'un papier de couleur vive replié, et dans lequel vous aurez découpé un coeur. Vous pouvez aussi découper la photo en forme de coeur, et l'encadrer selon vos préférences.

544F — Jacques Lumière

EDUCATION POPULAIRE

Le probleme des loisirs

par Paul LAVALLEE, t. s.

Article No 7

Dans les articles qui vont suivre, nous voudrions mettre à la portée de tout le monde certaines idées très riches émises par monsieur le Chanoine Henri Pradel dans son volume intitulé : "Les Loisirs des jeunes".

Le volume de M. le Chanoine Pradel constitue une véritable petite somme sur les loisirs que tous na'uront pas l'avantage de parcourir. C'est pourquoi nous avons pensé faire oeuvre utile en le lisant pour les lecteurs de ce journal qui veulent s'intéresser aux loisirs.

M. le Chanoine Pradel, soucieux d'atteindre le plus de gens possible, n'a pas voulu passer en revue les diverses façons d'utiliser les loisirs. Il a préféré s'en tenir à des généralités qui peuvent servir à tout le monde en toutes circonstances, laissant ainsi à chacun la tâche délicate d'appliquer les principes à la situation particulière où il se trouve.

L'auteur repasse d'abord les différentes attitudes par lesquelles les parents agiront **directement** sur les loisirs des jeunes. Il dégage ensuite certains principes pour que ceux-ci **puissent, toute leur vie,** savoir **choisir** de façon heureuse les loisirs qui leur conviennent.

Nous aborderons aujourd'hui la première des attitudes à adopter à l'endroit des loisirs à savoir : il ne faut pas **maudire** mais **aimer les heures de loisirs.**

Beaucoup de parents redoutent les loisirs de leurs enfants. Les uns préféreraient leur tranquillité à la turbulence des jeunes; c'est de l'égoïsme pur et simple. D'autres se considèrent peu aptes à organiser les loisirs des enfants. Ces derniers sont au moins honnêtes et ils méritent d'être aidés mais ils doivent d'abord se débarrasser de cette crainte mal placée qui les étreint.

Il faut se réjouir des loisirs des enfants parce qu'ils leur sont **nécessaires.** Ils constituent de plus une **excellente occasion de formation** même s'ils représentent en même temps un **danger réel.**

Les loisirs comportent inévitablement de grands risques. Le danger, toutefois, est facile à dépister. Il vient soit du **désoeuvrement,** soit du **mauvais choix** des distractions. L'oisiveté et l'ennui constituent un terrain propice au mal que le diable aime beaucoup à cultiver. D'autre part, les jeunes sans défiance et faibles peuvent être facilement grisés par la lumière fascinante de certaines distractions qui parfois brûlent mortellement. Pensons aux dangers que comportent les livres, les magazines, les café-concerts, les grills, les cinémas, les bals, les modes provocantes, les familiarités trop grandes, etc., etc. Et remarquons que le danger ne menace pas uniquement la vertu, il menace également la santé, le travail et l'avenir des jeunes.

Cependant, les loisirs demeurent **nécessaires.** Ils sont voulus par la Providence. Dieu lui-même s'est reposé le septième jour. "Qui veut voyager loin, ménage sa monture", dit un vieux proverbe. Et si l'on veut avoir un esprit sain dans un corps sain, il faut savoir doser dans sa vie le travail et le repos. L'esprit, en effet, comme la corde d'un arc, se "cassera" s'il est toujours tendu. N'est-ce pas le grand Lacordaire lui-même qui écrivait : "C'est une grande science que de savoir perdre du temps à propos. Le temps se venge terriblement de ceux qui veulent se passer de lui". Il est d'ailleurs bien inutile d'insister; tous savent bien et sentent surtout qu'il est nécessaire de se reposer et de se détendre. N'allons donc pas bouder une telle nécessité. Sachons au contraire l'exploiter au maximum, car elle fournit une excellente **occasion de formation** que nous devrions être heureux de saisir.

Les distractions exercent une **profonde influence sur la jeunesse.** Il importe donc qu'elles soient orientées vers le bien. Le travail scolaire lui-même profite du repos. Les devoirs ne sont-ils pas toujours meilleurs quand ils sont faits au temps propice après une bonne période de repos ?

Les distractions jettent sur la vie un véritable soleil de joie. Elles forgent l'avenir; elles atteignent fortement la morale des jeunes et leur imagination autant que les heures d'étude et de travail sinon davantage. C'est pourquoi il faut tant regretter la commercialisation des loisirs qui cherche bien plus à **enrichir vite qu'à former.**

En revoyant le terrain de sport de son collège, Wellington s'écriait : "C'est ici que j'ai vaincu Napoléon". Il voulait sans doute signifier par là que c'est là surtout qu'il s'était entraîné.

De plus les loisirs permettent de connaître l'enfant. Il s'y révèle beaucoup plus qu'en classe parce qu'il s'y donne beaucoup plus spontanément. Il s'y étale tout entier avec sa nature et ses tendances. Il y trouve également l'occasion de pratiquer une foule de vertus : bonté, politesse, charité, humilité, décence, don de soi, etc.

Pour toutes ces raisons, aimons donc les loisirs des jeunes plus que les enfants eux-mêmes si possible afin de pouvoir en tirer avec eux le meilleur parti possible. Sachons y voir à temps et ils ne seront plus une source de préoccupation et d'inquiétude, mais plutôt une occasion d'influence profonde.

Rimouski et Mont-Joli dans une ligue junior provinciale l'an prochain?

Le gérant-général des Canadiens, de la Ligue Nationale, a déclaré ces jours derniers à Montréal que les villes de MONT-JOLI, RIMOUSKI, St-Jean, Sorel, St-Jérôme et Hull ont manifesté leur intèntion de faire partie de la nouvelle ligue junior provinciale projetée pour l'an prochain dans le Québec. M. Frank Selke a fait cette déclaration à un dîner qui réunissait ensemble les chroniqueurs sportis et les joueurs des Maple Leaf, de Toronto.

Le gérant-général des Canadiens avait annoncé, le mois dernier, que les clubs de la ligue nationale avaient convenu de protéger des clubs junior dans la province de Québec, l'an prochain.

Selke a repoussé les craintes de ceux qui prétendent que la ligue junior aura un effet néfaste pour la ligue professionnelle du Québec.

Il ne fait pas de doute que l'entée de Mont-Joli et de Rimouski dans une ligue junior provinciale serait le salut du hockey pour ces deux villes.

Il y a donc de l'espoir pour l'an prochain.

Feuilles d'Erable 9, Bathurst 6

Les Feuilles d'Erable, de Rimouski, et les Paper Makers, de Bathurst, nous ont fourni une des plus belles parties d'exhibition que l'on ait vue à Rimouski depuis longtemps. En effet, les joueurs des deux clubs ont été d'une agressivité surprenante et ont rivalisé de vitesse de part et d'autre. Le "back-checking" et le jeu de passe étaient de rigueur et tous les joueurs nous ont prouvé qu'ils étaient capables de fournir du beau jeu tel que le public en demande.

La première période débuta assez lentement et les joueurs se surveillaient de très près, mais la ligne composée de Dalglish, Babin et Mackey, qui a compté tous les buts de leur club, vint prendre Daigneault en défaut à 6.25; mais Rimouski ne se laissa pas abattre par ce point-surprise, car 11 secondes plus tard, Jodoin vint à son tour faire scintiller la lumière rouge derrière un Monette abasourdi. La première période se termina 1 à 1.

Le deuxième engagement nous fit voir le trio Jodoin, Corbin, Fillion travailler avec brio. Fillion compta deux buts et obtint trois assistances, et Jodoin, deux. Béchard, du Rimouski, joua une très grosse partie et réussit le tour du chapeau en comptant un point à la deuxième période et deux à la troisième. A la fin de ce dernier engagement, c'est-à-dire à 18.07, un patin du gardien de but des Paper Makers se brisa et l'on dut arrêter la partie sur l'ordre des arbitres.

Dans le troisième engagement, Monette est remplacé par Lavigne et ce dernier se montra un peu plus faible que son prédécesseur, car 4 points furent comptés contre lui pour voir ainsi la partie se terminer au compte de 9 à 6 en faveur du Rimouski.

SOMMAIRE

Rimouski — But : Daigneault; défenses : Lavoie, J. Bellavance, G. Bellavance; avants : Corbin, Fillion, Jodoin, Berger, Tremblay, Béchard.

Bathurst — Monette, Cooper, Melançon, Hachez, Dalglish, Babin, Mackay, Russel, Sloughton, Frenette.

Première période

Bathurst : Dalglish 6.25
Babin, Mackay
Rimouski : Fillion 6.36
Jodoin
Punitions : J. Bellavance, Lavoie.

Deuxième période

Bathurst : Dalglish 5.52
Babin, Mackay
Rimouski : Béchard 10.09
Lavoie, Berger
Rimouski : Lavoie 14.19
Fillion, Corbin
Rimouski : Fillion 15.12
Corbin, Jodoin
Bathurst : Dalglish 17.07
Mackay, Babin
Rimouski : Fillion 18.27
Corbin, Jodoin

Troisième période

Bathurst : Mackay 1.58
Dalglish
Rimouski : Jodiin 9.02
Corbin, Fillion
Rimouski : Béchard 10.51
Tremblay, Berger
Rimouski : Béchard 11.04
Tremblay
Rimouski : Lavoie 14.29
Corbin
Bathurst : Babin 18.23
Dalglish, Mackay
Bathurst : Mackay 19.58
Dalglish, Babin
Punition : Hachez 15.20.

RIMOUSKI Jr BAT ST-ROBERT 5 A 4

Le Rimouski jr est demeuré invincible, vendredi soir, lorsqu'il a défait le St-Robert au compte de 5 à 4, devant 400 amateurs réunis au Colisée de Aimouski.

Les deux frères Beaupré et Herman Fournier, du Rimouski jr, se sont signalés en comptant les 5 buts de leur club. Jean-Eudes Lepage, Aldège Brisson et André Goulet se sont montrés d'une grande rapidité et réussirent les quatre buts des perdants.

Réal Beaupré, le bouillant joueur de centre du Rimouski jr, et Jean-Paul Hins, le colosse du St-Robert, en vinrent aux coups à 11.05 dans le troisième engagement et furent punis pour 5 minutes.

SOMMAIRE

Rimouski jr : Georges Gagnon, H. Fournier, L. Verreault, P. Doucet, Richard Beaupré, E. Lebel, Réal Beaupré, P. Proulx, P. Tremblay, J. Michaud.

St-Robert : J. Fournier, R. Doiron, R. Morin, J.-E. Lepage, A. Brisson, G. Yockell, R. Yockell, N. Dionne, J.-P. Hins, A. Goulet, R. Vignola.

Première période

Aucun point.

Punition : Hins 15.22.

Deuxième période

Rimouski : Beaupré 4.46
Tremblay, Proulx
St-Robert : J.-E. Lepage 9.39
St-Dobert : J.-E. Lepage 14.31
Dionne
Rimouski : Fournier 18.25
Beaupré
Rimouski : Beaupré 19.58
Michaud
Punitions : Fournier 9.52; Yockell 10.45.

Troisième période

Rimouski : Beaupré 8.41
Tremblay
St-Robert : Brisson 9.52
Yockell, Lepage
Rimouski : Fournier 17.40
St-Robert : Goulet 19.52
Punitions : Hins et Réal Beaupré, 5 min. mauvaise conduite, 11.05; Richard Beaupré, 19.33.

● Des milliers de Canadiennes cousent et tricotent pour la Croix-Rouge canadienne. Vos contributions à la Croix-Rouge servent à acheter les matériaux nécessaires à la confection de ces articles qui sont distribués aux nécessiteux du pays et de l'étranger.

NAZARETH Jr 2, ST-DONAT 2

Le St-Donat jr a compté deux buts à la troisième période pour faire partie nulle 2 à 2 avec le Nazareth jr devant une foule des plus enthousiastes de 500 personnes, à St-Donat, jeudi, le 3 février. Robert Desgagné a compté le but égalisateur quelques minutes avant la fin de la partie pour éviter la défaite aux dépens du club visiteur qui compta ses deux buts au début de la rencontre.

Première période

Nazareth : F. Rousseau 8.07
G. Couillard, S. Lavoie
Nazareth : L. Potvin 12.07
Y. Desgagné, L. Lepage

Deuxième période

Aucun point.

Troisième période

St-Donat : Bouchard 16.20
R. Joubert
St-Donat : R. Desgagné 19.30
F. Plante
Punitions : G. Couillard, 8.07; R. Desgagné, 11 08; Chapados, 12.09.

NAZARETH Jr 6, STE-LUCE 5

Léonard Lepage, du Nazareth jr, a accompli le truc du chapeau pour donner une victoire de 6 à 5 à son équipe, vendredi, le 4 février, aux dépens du Ste-Luce, à ce dernier endroit. René Dionne et Georges Racine ont compté deux buts chacun pour les perdants.

Première période

Nazareth : J. Desgagné 6.05
G. Couillard, L. Lepage
Ste-Luce : R. Burton 8.07
Tremblay
Ste-Luce : René Dionne 11.45
Lorenzo Dionne
Nazareth : L. Lepage 17.04
G. Couillard, J. Desgagné
Punition : Burton, 9.01.

Deuxième période

Ste-Luce : G. Racine 5.20
R. Burton
Punitions : Couillard 8.07; Burton 12.09.

Troisième période

Nazareth : L. Lepage 4.20
W. Chapados, J. Duchesne
Nazareth : L. Lepage 8.27
G. Couillard
Nazareth : Chapados 11.45
G. Couillard, R. St-Laurent
Nazareth : Chapados 12.09
Y. Dubé
Ste-Luce : R. Dionne 16.45
R. Burton
Ste-Luce : G. Racine 18.20
R. Dionne
Arrêts : Couillard, 32; Caron, 25.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de la faillite de :
GAREAU MON TAILLEUR ENR.
252, rue St-Germain, Rimouski, P. Q.

AVIS est par les présentes donné que l'actif suivant sera vendu à l'enchère, MARDI, le 22ème jour de février, 1955, à 10 heures de l'avant-midi, sur les lieux à 252, rue St-Germain, Rimouski.

Mobilier de magasin, comprenant comptoirs, show cases, supports à habits, supports à cravates, caisse enregistreuse, pupitre, etc., etc Valeur $1,900.00

Cette vente sera faite pour chaque item séparément et au plus haut et dernier enchérisseur.

Conditions de vente : ARGENT COMPTANT.

Ce mobilier peut être visité en s'adressant au syndic soussigné.

HENRI-A. MARTIN,
Syndic Licencié

Bureau : 152-A, de l'Evêché,
Rimouski, P. Q.

M. L.-P. Després, de Pointe-au-Père, prend sa retraite après une carrière de 50 ans dans la marine

Un de nos marins de carrière, M. L.-P. Després, de Pointe-au-Père, est entré officiellement en retraite le 1er janvier. Québecois d'origine, M. Després commença sa vie de marin il y a 51 ans, sur le Gaspésien, bateau qui faisait le service entre Montréal et Gaspé. En 1906, il entrait à l'emploi du ministère des Transports et arrivait à Pointe-au-Père, comme marin à bord du Lady Evelyn. La station de pilotage de Pointe-au-Père venait en effet d'être ouverte puisque, auparavant, les pilotes opéraient à leur propre compte et avaient établi leurs quartiers à Bic; des goélettes leur servaient pour rejoindre les océaniques au large. M. Després passa dix années à bord du Lady Evelyn. La première guerre mondiale le trouva comme ingénieur à bord des navires canadiens chargés du convoiement des navires d'Halifax jusqu'en haute mer. Au cours des dix années qui suivirent l'Armistice, il devint 2e ingénieur sur le Marguerite, bateau du service des Douanes dont la mission était de surveiller la contrebande, dans le fleuve et le golfe St-Laurent. Revenu à Pointe-au-Père en 1928, il fut chef-ingénieur sur le "Jalobert" en 1928, puis sur le "Citadelle" en 1937, poste qu'il occupait encore au moment de sa retraite. Mais la 2e guerre mondiale nécessita cependant l'interruption de ses services à la station de pilotage car il servit tantôt à Halifax, St-Jean de Terreneuve, Louisbourg ou Sydney, sur des navires affectés au secours des navires torpillés. En somme, M. Després compte un état de service long de 48 années à l'emploi du ministère des Transports.

Monsieur Després compte bien passer ses années de retraite à Pointe-au-Père où il décida de s'établir en permanence peu de temps après son arrivée. Il épousa alors une jeune fille de l'endroit, Mlle Eugénie Lavoie. Le couple adopta une nièce, Madeleine Lavoie, devenue l'épouse de M. Lionel Rousseau, lesquels demeurent au foyer Després avec leurs deux enfants.

Aucune nomination n'a été faite, à date, pour désigner un successeur à M. Després comme chef-ingénieur du "Citadelle".

$9,000 de dommages par le feu, à un garage de Godbout

Un garage contenant une partie de l'équipement de chantier de M. Omer Deschênes, contracteur forestier pour la St. Regis Timber Co. Ltd, a été rasé complètement par le feu le 12 janvier dernier, à Godbout, sur la Côte Nord.

Une trentaine d'employés firent l'impossible pour maîtriser l'incendie mais sans succès. Cependant, deux bâtiments situés tout près furent épargnés grâce à la coopération des employés présents.

Les dommages subis par M. Deschênes s'élèvent à environ $9,000.

Mort de M. Ludger Banville

DES HAUTEURS

Le 24 janvier dernier décédait, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 50 ans et 8 mois, M. Ludger Banville, des Hauteurs, époux de Mme Jeanne Tremblay. Le regretté disparu, qui a succombé après quelques jours de maladie seulement, laisse le souvenir d'un citoyen bien connu et estimé; il ne comptait que des amis.

Outre son épouse, sa mort plonge dans le deuil ses fils : Normand, cantonné en Allemagne avec les "Engineers"; Noël-Aimé, de Gimli, Man.; Adalbert, de Saskatoon, et sa fille, Mlle Jeanne-Mance, téléphoniste à Lachine.

Lui survivent également, ses frères, MM. Jos. et Edgar, de Baie-Comeau, Léo, de Gatineau, et Adéodat, de Montréal; ses soeurs, Mme Vve Cyprien Tremblay (Marie), de Drummondville, Mme Damase Langlois (Léonie), de Ville St-Laurent, Mlle Irène Banville, de Rimouski; son beau-frère, M. Antoine Tremblay, de St-Donat; ses beaux-frères, MM. Damase Langlois, de Ville St-Laurent, Antoine Lévesque, de Québec, Antoine Tremblay, de Rimouski, et Jean-B. Tremblay, des Hauteurs; ses belles-soeurs : Mmes Jos., Edgar, Léo et Adéodat Banville; Mmes Antoine Lévesque, Antoine Tremblay et Jean-B. Tremblay, ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents.

Ses funérailles eurent lieu le 28, à St-François-Xavier des Hauteurs. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léonce Saindon, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Yvon D'Astous, vicaire.

La croix était portée par M. E. Lévesque et les porteurs du cercueil étaient MM. J.-B. Tremblay, Paul, J.-B. et Aurèle Deschênes, Adrien Sirois et Gérard Lavoie. Le chant fut rendu par la chorale paroissiale, aidée de MM. J. Tremblay, R. Tremblay et Y. Michaud.

La nombreuse assistance rendait un éloquent tribut d'hommage à la mémoire du défunt. Outre les parents déjà mentionnés, en grande majorité présents, on remarquait MM. Gilbert et Isidore Michaud jr, de Montréal, Mme N. Paquin, de Lachine, M. Roger Tremblay, de Drummondville, M. et Mme Ls-Ph. Banville, de Ste-Anne de la Pocatière, Mme J.-B. Desjardins, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Ludger Lavoie, de Rimouski, Isidore Michaud, de Trois-Pistoles, Gérard Lavoie, de Luceville, et autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Arctic Sealer, que les glaces retenaient au quai de Rimouski-Est depuis le 20 janvier, a pu enfin reprendre la mer vers midi, dimanche dernier. Le vent de sud, qui a poussé les glaces au large, a favorisé son départ. L'Arctic Sealer était au port de Sept-Iles mercredi où il attendait qu'un pilote lui arrive de Québec par avion, afin de revenir à la Maibaie. Naviguer présentement sur le fleuve, à travers les glaces et sans bouées, n'est pas une mince affaire.

D'autre part, le brise-glace **Walter-I. Foster,** qui était parti de St-Jean, N. B., pour reprendre le service du Lady Grey, sombré la semaine dernière près de Québec, était lui-même, hier, dans une situation précaire, retenu par les glaces aux environs de la Pointe-des-Monts, à l'entrée du Golfe. Le bbrise-glace N. B. McLean est parti à sa rescousse.

Le **North Gaspé** est parti de Forestville vers 7 heures, hier matin, en route pour Baie-Comeau et Sept-Iles. A son départ de Sept-Iles, il fera escale à Baie-Trinité pour prendre des ouvriers de la forêt et un chargement de 80 chevaux pour la côte sud. Le North Gaspé devrait aborder vers le 13 février soit à Rimouski-Est ou à Pointe-au-Père, selon que l'endroit lui semblera plus favorable.

Les hebdos...

(Suite de la page 4)

les hebdomadaires, peuvent à juste titre s'attribuer le mérite d'avoir obtenu l'appui de leurs lecteurs pour les orchestres et les sociétés artistiques, et d'avoir encouragé les jeunes poètes en publiant leurs premiers travaux. Il serait intéressant de savoir, et peut-être une commission future nous le dira-t-elle, combien d'écrivains, d'artistes, de musiciens et autres virtuoses bien connus du Canada, ont trouvé leurs premiers encouragements publics dans leur journal hebdomadaire.

(à suivre)

Bulletin : Banque Royale(

CHOISISSEZ -- COMPAREZ ECONOMISEZ

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

Achetez aux prix de gros avec la carte d'achat AMIOT

COMPAREZ NOS PRIX N'IMPORTE OU

DEMANDEZ A VOS AMIES QUI UTILISENT LE SYSTEME D'ACHAT AMIOT, ELLES VOUS DIRONT ELLES-MEMES COMBIEN ELLES ONT ECONOMISE.



Venez. économisez. item sur item. jour après jour.

FAITES LA COMPARAISON:

	Régulier	Carte
CAFE CHASE, 1 lb	1.28	1.06
BEURRE, la lb	.65	.58
FROMAGE CHATEAU, ½ lb	.30	.25
SHORTENING JEWEL, la lb	.30	.25
POUDRE A PATE MAGIC, 1 lb	.38	.32
BISCUITS SODA SALTINES, 2 lbs	.60	.50
RITZ, 1 lb	.39	.33
BISCUITS CHOCOLAT MIGNON, 1 lb	.39	.30
CONFITURE, 2 lbs	.42	.35
POSTUM	.41	.34
Blé d'Inde, 5 épis, 35 onces	.28	.22
FEVES EN PALETTES, 20 ozs.	.15	.12
POIS VERTS, choix, 20 ozs.	.21	.17
SAUMON ROUGE	.35	.29
HOMARD	.90	.71
CIRE ELEGANT, pinte	1.05	.85
PRIDE	.79	.55
EAU JAVEL concentrée Lavoie, 40 ozs	.40	.30
KLEENEX	.20	.16
KOTEX	.42	.30
PAPIER TOILETTE ROYAL ARMS	.08	.06
ECONOMIE $1.94 – 24%	9.95	8.01

ENFIN UN SYSTEME D'ACHAT QUI EQUILIBRERA VOTRE BUDGET A JAMAIS!

ACHETEZ VOTRE CARTE D'ACHAT "AMIOT" DES AUJOURD'HUI A NOTRE MAGASIN DE LA RUE LAVOIE SEULEMENT

LOUIS AMIOT ENR.

26, RUE LAVOIE, RIMOUSKI TEL: 3361

Mort de Mme Louis Dumais

La paroisse de Ste-Florence vient de perdre l'une de ses citoyennes les plus âgées en la personne de Mme Louis Dumais, née Marie-Claire Dionne, décédée à l'âge de 86 ans et 10 mois. La défunte laisse le souvenir de la chrétienne accomplie.

Sa mort plonge dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Arthur Dumais (Rose Thibault), de Ste-Florence, chez qui elle demeurait; M. et Mme Armand Dumais (Herménie Plante), de Causapscal, M. et Mme Joseph Dumais (Marie Gendron); ses fille et gendre, M. et Mme Roméo Gendron (Clarina Dumais), de Ste-Florence, et cinquante petits-enfants: M. et Mme Charles Dionne (Florence Dumais), M. et Mme Auguste Dumais (Rose-Anne Lavoie), M. et Mme Pierre Dumais (M.-Luce Bélanger), M. et Mme Louis Dumais (Antoinette Bélanger), M. et Mme Philippe Dumais (Marie Lejeune), M. et Mme J.-Bte Dumais (Béatrice Lauzier), M. et Mme Alphonse Dumais (Cécile Dionne), tous de Ste-Florence; M. Laurent Dumais, de Toronto, M. et Mme Albert Gendron (Berthe-Ange Plante), M. et Mme Herménégilde Litalien (M.-Paule Gendron), M. et Mme Aurèle Demeules (Thérèse Gendron), de Montréal, M. Charles Gendron, Mlles Gisèle, Armande, Jeanne d'Arc, Rachel, Dolorès, Elise Gendron, de Ste-Florence; M. et Mme Julien Dumais (Alice Morin), MM. Roger, Alfred Dumais, Mlles Cécile, Monique, Simone, Marie-Emma, Lucie Dumais, de Ste-Florence; M. et Mme Conrad Dumais, de Ste-Marguerite, M. et Mme Jean-Eudes Dumais, de Causapscal, M. et Mme Paul-Emile Bélanger (Marie Dumais), de Ste-Irène, M. et Mme Adrien Gendron (Denise Dumais, de Ste-Florence, M. et Mme Armand Boudreault (Clémence Dumais), M. et Mme Sébastien Dumais, de Montréal, Mlles Paula, Françoise Dumais, de Causapscal, et 65 arrière-petits-enfants.

Lui survivent également, ses frères, MM. Arthur Dionne, de Ste-Anne de la Pocatière, J.-Bte Dionne, de St-André de Kamouraska; ses neveux et nièces, M. François Dionne, de Ste-Florence, M. et Mme Alban Dionne, M. et Mme Paul Dionne, M. Robert Dionne, de St-Léon-le-Grand, M. Arthur Dionne, de Québec, M. Philippe Dionne, M. Gérard Dionne, M. et Mme Auguste Beaulieu, M. Ernest Lavoie, M. Antonio Cloutier, de Ste-Anne de la Pocatière, Mme Eugène D'Astous, M. Joseph D'Astous, de St-Damase, MM. Paul et Hector D'Astous, de St-Noël, Mlle Blanche Fournier, de St-Simon; un cousin, M. Pierre Dumais, d'Amqui, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La grande majorité des parents mentionnés assistaient aux funérailles qui eurent lieu le 5 février, en l'église de Ste-Florence. Le service fut chanté par M. l'abbé Camille Lachance, curé, assisté de MM. les abbés Florian Fraser et J.-M. Desrosiers, vicaires à Causapscal, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Albert Gendron durant que les porteurs du cercueil étaient MM. Auguste, Jean-Eudes, Louis, Roger, Julien et Conrad Dumais, petits-fils de la défunte.

On remarquait aussi des amis de la famille venant de l'extérieur: M. et Mme J.-Bte Lamontagne, de Mont-Joli, M. et Mme Omer Dionne, de l'Isle-Verte, M. et Mme Joseph Lauzier, M. René Morin, de Val-Brillant, M. et Mme Alphonse Ross, M. Auguste Fiola, M. et Mme Ludger Fiola, de Sayabec, M. Aurèle Bouchard, M. et Mme Elphège Valois, M. et Mme J.-A. Lavoie, M. et Mme Antonio Lepage, M. J.-Paul Fiset, Mlle Bernadette Savard, tous de Causapscal, Mme Richard Barr, de Lac-au-Saumon; MM. les officiers de circulation Richard Barr, de Lac-au-Saumon, André St-Amand, de St-Moïse, et Adélard Vaillancourt, d'Amqui.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Alphonse Mercier, de Causapscal.

Nos sincères condoléances à ces familles en deuil.

Albertville

Incendie.— Le jeudi 3 février, au cours de l'après-midi, la grange d'un citoyen d'Albertville, M. Roger Lafortune, fut détruite de fond en comble par le feu. Ce fut une perte complète.

Baptêmes.— M. et Mme Paul-Aimé Daigle annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie-Micheline. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Charest; porteuse, Mme Albert Chabot, oncle et tantes de l'enfant.

— M. et Mme Armand Paquet font part de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Lévis. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Lapointe. Porteuse, Mme Pierre Paradis, tante de l'enfant.

Va-et-vient.— Mlle Yvette Lamarre a passé quelques jours à Mont-Joli.

— Mlle Huguette Ménard est de retour de Campbellton où elle fut hospitalisée pour une intervention chirurgicale.

PETITE ANNONCE

GRATIS — Liste de livres traitant de la culture physique, Judo, Jiu-Jitsu, boxe, etc. Documentation complète sur nos cours de culture physyque contre timbre de 5c. Studio Santé, Beauté & Force Enr., Rimouski, P. Q.

GARDIENNE — Si vous avez besoin d'une gardienne, l'après-midi ou le soir, téléphoner le matin à 4145, Mme Roger Roy.

ST-OCTAVE DE METIS

Va-et-vient.— M. et Mme Octave Roy, de Luceville, M. et Mme P.-Emile Bouchard, de Rivière-du-Loup, à St-Octave, samedi, à l'occasion des funérailles de Mme Thomas Roy.

— M. Benoît Thibault est allé, la semaine dernière, à Baie-Comeau, pour affaires. Il a fait le trajet par la voie des airs.

— M. Louis St-Laurent, qui a visité, ces jours derniers, M. et Mme Alfred St-Laurent, est retourné à Québec.

Baptêmes.— M. et Mme Roland Pelletier font part de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Rolande-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lévesque, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse, Mme Paul Bérubé.

— Marie-Jeanne-Hélène, enfant de M. et Mme Robert Brillant. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Plante, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Octave Brillant, grand-mère de l'enfant.

— Gaétan-Carol, enfant de M. et Mme Roland Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Sergerie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Martin, grand-mère de l'enfant.



BLAGUE A PART...

Gérard Berthiaume, Jean Rafa et Paul Berval répètent, avec force grimaces et simagrées, une scène humoristique qui fera probablement rire aux larmes les auditeurs de l'émission "Blague à Part". Ces trois comédiens font partie de l'équipe de l'unique émission d'humour inscrite à l'horaire du réseau français de Radio-Canada le lundi soir à 8h30. "Blague à Part" est réalisée par Guy Beaulne.

AUDITORIUM RIMOUSKI

Avenue Michaud, tél. 3646

EN MATINEE, mercredi, à 1h.15. Dimanche et fête d'obligation, à 2 heures et 8 heures.
EN SOIREE, sur semaine, de 7h. à 9h.30 ou 10h., et répétition du premier film. Programme double avec actualités ou sujet court, sur ECRAN GEANT.

Dimanche, lundi, mardi, mercredi
13, 14, 15, 16 FEVRIER

SCENARIO ORIGINAL !

HUMOUR !

DE NOMBREUX GAGS !

UNE HEURE DE GAIETE !



EN PROGRAMME DOUBLE



TECHNICOLOR

Drame brutal et impitoyable !

Action foudroyante !
Emotions vives !

avec

Donna REED
Rock HUDSON

Jeudi, vendredi, samedi
17, 18, 19 FEVRIER

TARZAN S'EVADE

La jungle fournit son cadre toujours merveilleux où les aventures semblent naître spontanément.



Vedettes :

Johnny WEISMULLER
Maureen O'HARA



EN PRIMEUR
Aventures dramatiques

au Colorado

Déploiement du fameux "STAMPEDE"

John DEREK, homme d'action et de devoir bousculé par l'amour de Joan EVANS.



Jeudi, soir, FOTO-NITE: $410.00

BIENTOT
Admission: 0.60

ALCAZAR (français) Mireille BALIN
SO BIG Jane Wyman, Sterling Hayden

ECHOS MONDAINS

— L'hon Perrault Casgrain et Mme Casgrain, Me Arthur Gendreau et Mme Gendreau passeront la fin de semaine à Québec où ils assisteront au congrès du Barreau.

— Me Claude Gagnon est actuellement à Québec pour plaider devant la Cour d'Appel.

— M. et Mme Fernand St-Laurent, de Rimouski-Est, et leurs enfants, Marcelle et Paul, sont partis pour un voyage dans l'Ouest canadien.

— Mlle Carmen Roy, de Cap-Chat, était à Rimouski en fin de semaine.

— M. Claude Collin, de Rimouski-Est, a passé la fin de semaine dans sa famille, à Montmagny.

— M. et Mme Charles-Henri Richard sont en promenade à Pittsburg, E.-U., chez leurs parents.

— Mlles Rita, Stella et Anita Roy, de Montréal, leur soeur Lorraine, de Québec, et M. Alphée Roy, professeur à Québec, étaient de passage ici, la semaine dernière.

— Mme Roméo Roy, de Bras d'Apic, Québec, a fait un court séjour en notre ville, dernièrement.

— Etaient à Rimouski, en fin de semaine, pour assister au bal militaire, le major et Mme J.-Y. Gaudreau, de Montmagny, le major et Mme A. Lavoie, de Matane, le capt. et Mme R. Vachon, de Mont-Joli.

— M. et Mme Douglas Ouellet, de Baie-Comeau, M. et Mme Ephrem Bertrand, de Montréal, M. et Mme Maurice Bertrand, d'Edmundston, MM. Laurent Mailly et M. Leblanc, d'Edmundston, étaient en notre ville à l'occasion du mariage Ouellet-Bertrand.

— Mlles Marguerite Rioux, du "Parisien", et Juliette Bélanger sont de retour de Québec où elles ont passé la dernière fin de semaine.

— M. et Mme Louis-Léo Doyon ainsi que M. et Mme Clovis Duchesne sont partis en voyage en Floride et à Cuba.

— M. et Mme Adrien Martin, de l'Isle-Verte, et M. et Mme Edmond Desrosiers, de Luceville, étaient de passage à Rimouski, dimanche dernier.

— Mlle Simone Labrie est de retour d'une promenade à Québec, chez des parents.

— M. C.-B. Belzile a fait un récent voyage d'affaires à Montréal.

— Mme Alfred Garant, de Montréal, était l'invitée de Mme Emile Morais, dernièrement.

— Etaient à Rimouski, cette semaine, pour assister aux funérailles de M. Antonio Lavoie, M. et Mme Philippe-Auguste Lavoie, de Québec, M. Adélard Bélanger, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Sylvio Poitras, de St-Jean-Port-Joli, leurs filles, Mlle Louise Poitras, du même endroit, et Mme Yves Lavoie, de Montmagny.

Loi de Faillite

Dans l'affaire de la faillite de:
ARMAND ROSS,
cultivateur et propriétaire de
moulin à scie,
ST-VIANNEY,
Cté Matapédia, P. Q.

AVIS est par les présentes donné que ARMAND ROSS, de St-Vianney, a fait une cession le 8e jour de février 1955, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de février 1955, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de M. J.-Yves Dionne, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la ville de Rimouski, dans la province de Québec.

Daté de Rimouski, ce 9e jour de février 1955.

HENRI-A. MARTIN,
Syndic Licencié,
152-A, de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

ATTENTION

Pourquoi vous contenter de moins de $10,000 par année ?

Fini le temps où quelques milliers de dollars par année suffisaient à un homme pour avoir soin de sa famille, s'acheter un char neuf et mettre de l'argent de côté.

Si vous êtes un homme d'âge moyen qui pensez avoir atteint présentement le maximum de revenus et qui désirez mieux faire dans un nouveau champ d'action, nous pouvons vous faire une belle offre, pour vous joindre à notre organisation, ou des hommes reçoivent jusqu'à $12,000 par année.

Des hommes d'âge moyen, 45-50-55 ans et plus, sont particulièrement qualifiés pour notre genre d'affaires qui rapporte immédiatement. Bert Lichti commença avec nous à temps partiel et lorsqu'il travailla plein temps, il se fit un revenu moyen de $787.31 par mois pour ses trois premiers mois. John Christensen fit une moyenne de $752.55 pendant ses sept premiers mois. G.A. Holland, un nouvel homme commençant au milieu de l'année, se gagna $2,194.36 en trois mois, une moyenne de $700 par mois. Paul Fraser, un nouvel employé, se gagna $152.27 dès sa première journée d'ouvrage. Ce sont là des revenus de bons hommes. De semblables salaires sont à votre disposition parce que nous ne plafonnons pas vos salaires.

En dépit de déclins dans d'autres commerces, notre volume d'affaires augmente de façon terrifiante. Nous avons une ouverture dans la région de Rimouski, pour un homme de 45 ans ou plus. L'homme que nous désirons en est un de bonne éducation, ambitieux et sincère. Les salaires sont payés d'avance, aucun placement nécessaire, pas de collection, pas de livraison. Excellente coopération du bureau-chef.

Ecrivez une lettre personnelle à notre vice-président, Dept C-3, P.O. Box 88, Station J, Danforth, Toronto-6, Ontario.



54, ave de la Cathédrale
Tél. 2125

Combien y en a-t-il?

Pour votre 10c. vous recevrez votre peigne souvenir d'un concours nouveau genre de MICHAUD ENR'G Evaluez la quantité de PEIGNES et de 10c. que vous pouvez voir dans notre vitrine.

AUX MEILLEURS EVALUATEURS
Récompenses, valeur de $50.00, $10.00 et $5.00.
Pourquoi ne serait-ce pas VOUS !

Toutes les lignes de marchandises d'hiver ont subi des coupes de prix sans égard au prix coûtant !

SUPER-SPECIAUX DE LA SEMAINE DU 14 FEVRIER

CASQUES DE SEAL
genre tuques ou Polo, valeur $15.00 à clairer à $9.95

CHEMISES DE TRAVAIL
édredon épais ou laine et coton, valeur de $3.95, pour .....
$3.19

AU SOUS-SOL
COUVERTES d'édredon
Couleurs et grandeurs assorties, légères imperfections. Valeur de $5.00 à clairer pour $2.95

CASSE-TETE
canadien, val. 59c. pour.....
39¢

Albert MICHAUD Inc.

vous présente ses
AUBAINES de la semaine



SUPER-SPECIAL



Quantité très limitée,
2 pour 13c.

SPECIAL

....Pour les jours froids d'hiver, il n'y a rien de meilleur qu'une bonne soupe aux tomates, avec biscuits soda. ....



ESSAYEZ-CA !
6 pour 79¢

COMMANDEZ A BONNE HEURE

56 Evêché

EPICERIE de choix

Tomates	"Clinton" de choix, 28 oz 2 boîtes pour	**.49**
SOUPE	"Lipton", nouilles et poulet 3 paquets pour	**.33**
AJAX	Nettoyeur parfumé 2 boîtes pour	**.27**
MELANGE	"Monarck" pour gâteaux, glaçage "Gratis"	**.35**
CEREALES	'Shedded wheat' Nabisco 2 boîtes pour	**.33**
GRUAU	"Ogilvie", 3 lbs sans prime	**.37**

FRUITS et LEGUMES

Carottes	'Lavées' fraîches celle, 3 lbs	**.27**
Oranges	"Sunkist" pour jus, No 288 2 douzaines	**.69**
TOMATES	"Floride", rose, rouge, cello, 14 onces, 2 pour	**.49**
Pommes	"McIntosh" belles, sac de 5 livres	**.65**

Nous pouvons vous servir aussi ! Champignons frais, brocoli, avocados, panais, aubergines, etc., etc.

Toujours sous constante refrigération.

VIANDE de qualité

AGNEAU FRAIS

Ronde	demi ou entière, la livre	**.75**
EPAULE	rôtir, la livre pas trop gras	**.49**
Côtelettes	bien préparée la livre	**.45**

SUPER-SPECIAL

Jambon	"Maple Leaf" cuit 1½ lbs	**1.69**
Porc salé	gras, la livre	**.35**
BOLOGNA	"Maple Leaf" blanc ou fumé la livre	**.29**
SAUCISSE	"Michaud" fraîche, la lb	**.29**
Saucisses	"Wilsil" fumée cello, la lb	**.39**
BOEUF HACHE	85% maigre la livre	**.35**

SATISFACTION ou ARGENT REMIS

Rimouski **Tél. 4824**

UN SURPLUS DE $5,207.47 A RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

L'Echo du Bas St-Laurent, jeudi, 10 février —Page 13

AU CONSEIL DE RIMOUSKI

EMPLOI D'UN ARPENTEUR

Devant les frais occasionnés par les travaux d'arpentage dans les limites de la municipalité de Rimouski, le maire Lepage s'est demandé, lundi soir, s'il ne serait pas plus avantageux d'engager un arpenteur-géomètre qui serait uniquement à l'emploi de la ville.

Les travaux d'arpentage pour l'an dernier ont coûté $3,500.00. Le maire songerait surtout à un employé supplémentaire pour les années ou le travail serait plus abondant.

●

PAS DE LAIT LE DIMANCHE

Une lettre adressée au conseil par M. Stanislas Gagnon, distrirbuteur de lait pour la Laiterie Pasteur, demandait à la ville de réglementer la distribution du lait de façon à ce qu'elle ne se fasse que six jours par semaine. Le dimanche, aucune livraison ne serait faite.

Le conseil a reconnu que ce problème ne relevait pas de sa compétence.

●

DISTRIBUTION DES MESSAGERIES

En réponse à une demande de la municipalité, les autorités deds CNR Express ont répondu que le projet de distribution des messageries aux extrémités de la ville était à l'étude.

●

$225.00 A L'AMBULANCE ST-JEAN

Les membres du conseil ont décidé d'accorder un octroi de $225.00 aux brigades ambulancières St-Jean, à être divisé en montant de $75.00 chacun aux Brigades de Rimouski, St-Robert et Brigade Féminine.

La demande avait trait à un octroi de $300.00, mais on a fait valoir la nécessité de réduire les dépenses dans tous les départements pour limiter l'octroi à $225.00.

●

$68,000,000.00 D'EMPRUNT

Non, $68,000.000.00 d'emprunt, ce n'est pas pour la ville de Rimouski. Ce serait, d'après M. Albert Labbé (qui le tient de la Revue des affaires municipales), le montant total des emprunts contractés par les municipalités de la province.

M. Labbé a rappelé ce chiffre quand le maire Victor Lepage a déclaré que la municipalité de Rimouski se verrait bientôt dans la nécessité d'emprunter pour effectuer ses travaux permanents. En attendant, le maire a rappelé la nécessité d'effectuer des coupures partout pour réduire les dépenses.

●

OPPOSITION AU MORCELLEMENT DES LIMITES PRICE

Dans une résolution qu'elle adresse aux autorités municipales, La Chambre de Commerce de Rimouski manifeste son opposition au morcellement des limites de Price Brothers dans le bassin de la rivière Rimouski. La Chambre croit qu'il serait plus avantageux de garder ce que nous avons en attendant des propositions plus avantageuses. D'ici là, la priorité est accordée à la Cie Price.

●

L'OPINION DE RIMOUSKI CONSIDEREE

En réponse à une résolution passée à la séance municipale de Rimouski du 17 janvier, le ministère des Terres et Forêts adresse une lettre à la ville, dans laquelle il dit que le gouvernement ne prendra pas de décision avant d'avoir considéré le point de vue de tous les intéressés dans l'affaire des limites de Price Brothers, et surtout l'opinion de la ville de Rimouski.

●

CAS DES SINISTRES A L'ETUDE

M. l'échevin Alphonse Beaulieu a présenté une résolution à la table du conseil, lundi soir, demandant au gouvernement que les sinistrés de Rimouski qui ont reconstruit leur maison, après la conflagration de 1950, reçoivent tous une ristourne de 2% d'intérêt sur leur emprunt sans égard au genre de maison qu'ils ont reconstruit.

Quelques minutes avant la présentation de cette résolution le greffier de la ville, M. Armand Gagnon avait fait lecture d'une lettre de l'Office du Crédit Agricole (service de l'habitation), signée du notaire Girard, dans laquelle il dit que le remboursement d'intérêt aux sinistrés est encore à l'étude. L'on ne s'entend pas sur le fait de savoir si l'intérêt sera remboursé à tous ou seulememnt à ceux qui ont reconstruit d'après les normes de la loi du Crédit Agricole.

Pour sa part, M. l'échevin Emile Thériault a suggéré qu'une délégation du conseil de ville aille à Québec rencontrer les auto-

(A suivre en cinquième colonne)

SAINT-CLEOPHAS

Profession religieuse.— Parmi les professes qui prononçaient leurs voeux, le 2 février, à la cathédrale de Rimouski, en présence de S.E. Marie de St-Marcel de Rome, née Mgr l'Archevêque, mentionnons Sr Clara Morin, de St-Cléophas, qui vient d'entrer par ce fait dans la communauté des SS. du St-Rosaire, de Rimouski.

Baptême.— Jacinthe, enfant de M. et Mme Antonio Desjardins. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Bélisle, de Mont-Joli, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient.— Mme Edmond Poirier est actuellement hospitalisée à Rimouski.

— M. Julien Morin était en visite chez ses parents, en fin de semaine.

— Me Clovis Gagnon, M.A.L., était de passage à St-Cléophas, dernièrement, pour assister aux funérailles de Mme Victor Gagnon.

— Mmes Jean-Baptiste Perreault et Xavier Santerre sont revenues dans leurs familles après un séjour à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

Décès.— A l'hôpital St-Joseph de Rimouski est décédée, à l'âge de 32 ans, Mme Victor Gagnon, née Marie-Laure Desrosiers. Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Cléophas, le 31 janvier dernier, dans une assistance considérable de parents et d'amis.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois enfants: Claude, Claudette et Lisette; ses parents, M. et Mme Xavier Desrosiers, de Sayabec; ses beaux-parents, M. et Mme Philippe Gagnon, de St-Cléophas, plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, tous présents aux obsèques.

Nos sincères condoléances.

Coroner conjoint pour Rimouski

M. le Dr G.-E. Guérette, médecin à Amqui, a été nommé coroner-conjoint pour le district de Rimouski, avec juridiction seulement sur le district électoral de Matapédia, à compter du 15 novembre 1954.

Je suis dure d'oreilles...
PEU DE GENS SAVENT QUE JE PORTE UN APPAREIL AUDITIF DANS MES CHEVEUX



Et pourquoi tous devraient-ils le savoir ? Pourquoi crier partout que vous êtes sourd ? Il n'est maintenant aucunement nécessaire de laisser voir cette longue et disgracieuse corde de la surdité—parce que MAICO a rendu possible d'entendre clairement—et il n'y a aucune évidence visible d'un appareil auditif, en quelque endroit que ce soit. Le Transist-Ear de MAICO se dissimule dans vos cheveux—discrètement et hors de vue.
S.V.P. Me fournir sans obligation de ma part de plus amples renseignements.
Nom .....
Adresse .....
Comté .....
SERVICE AUDITIF MAICO,
154 Notre-Dame. Tél. 2770
Rimouski.

VILLE DE RIMOUSKI
BILAN D'OPERATIONS 1954
Population : 14,700
$34.70 per capita

REVENUS : $498,676.28
DEPENSES : $493,468.81
SURPLUS : $ 5,207.47

Répartitions des dépenses et pourcentages, par rapport aux dépenses totales :

Dépense de Capital	$151,609.28	30.4
Dette	75,734.01	16.0
Assistance Publique	18,850.09	3.8
Souscriptions	2,903.77	0.6
Fonds de Pension	8,049.88	1.5
Surplus	5,207.47	1.0
Divers (Prescription et Ass. Chômage	3,410.95	0.8
Administration	44,019.19	8.7
Police	28,098.44	5.5
Incendie	17,169.39	3.3
Entretien-Bâtisses	13,811.71	2.7
Eclairage des rues	8,055.16	1.5
Aéroport	10,843.84	2.1
Commissaire Industriel	10,876.57	2.1
Voirie-Eté	29,660.14	6.0
Voirie-Hiver	35,069.38	7.0
Vidanges	15,840.51	3.2
Aqueduc-Entretien	15,848.68	3.0
Intérêt sur Emprunt temporaire	3,617.92	0.8
		100.0

Répartition des revenus et pourcentages, par rapport aux revenus totaux :

Taxe foncière	$117,880.45	23.6
Taxe d'eau	83,234.42	16.8
Taxe de Capitation	1,508.00	0.3
Taxe de locataire	26,940.74	5.4
Service des Vidanges	17,180.10	3.4
Licences et Permis	47,872.41	9.6
Amendes et Infractions	944.00	0.2
Intérêt et Arrérages	2,365.87	0.5
Taxe de vente municipale	144,925.72	29.0
Taxe d'Amusements	8,846.98	1.8
Compteurs de stationnement	673.26	0.1
Vente d'eau	5,610.57	1.1
Location de machineries	2,913.24	0.6
Aéroport	5,699.10	1.2
Divers (Loyers, Poteaux)	710.25	0.1
Aqueduc (Octroi Ste-Odile)	29,000.00	5.8
Vente de gravier, de matériel	2,371.17	0.5
		100.0

(Suite de la premire colonne)

rites de la province, a ce sujet. Aucune décision n'a été prise. Il semble qu'on tentera d'obtenir des résultats avec la nouvelle résolution de M. l'échevin Beaulieu.

●

LUCEVILLE REMERCIE

Le conseil municipal de Luceville adresse ses remerciements à la ville de Rimouski pour la collaboration apportée par les pompiers qui ont prêté main forte pour lutter contre l'incendie qui s'est déclaré récemment à la Cie de Bois de Luceville.

●

PRICE FAIT DES CADEAUX A LA VILLE

La Cie Price Brothers vient de céder à la ville des parcelles de terrains sur plusieurs lots, aux abords de la rivière Rimouski. Ces dons ont été acceptés avec empressement par les autorités municipales. Ces terrains pourraient être utilisés pour l'élargissement de rues ou pour l'aménagement de parcs.

●

PAS D'AFFILIATION

Le conseil de ville a refusé de s'affilier à la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités pour l'année 1955.

●

PLUSIEURS HOMOLOGATIONS

Le greffier a donné lecture d'un nombre considérable de résolutions autorisant le conseil de ville à homologuer des terrains en vue de la construction future de rues.

●

AGRANDIR L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Une résolution de l'échevin Alphonse Beaulieu demande au gouvernement provincial l'agrandissement de l'entrepôt frigorifique du Ministère des pêcheries, situé rue de l'Evêché.

●

MUR DE SOUTENEMENT

Une autre résolution de M. Beaulieu demandant au gouvernement fédéral de parachever le mur de soutènement en bordure du fleuve, à Rimouski, pour protéger les riverains contre les dégats du fleuve. Ces travaux pourraient être considérés comme travaux de chômage.

FERMETURE DES MAGASINS A 9 HEURES

LES VENDREDIS 11 ET 18 FEVRIER

A la demande des autorités religieuses de la paroisse St-Germain, l'Association des Marchands Détaillants a décidé que les magasins fermeront à 9 heures au lieu de 10 heures, les vendredis, 11 et 18 février, afin de permettre aux retraitants d'assister à la messe ces soirs-là.

(Communiqué)

Au Greffe de la Paix

SIX MOIS DE PRISON A UN JEUNE HOMME POUR VOL A STE-LUCE

Semaine du 31 janvier au 5 février

Sentences du juge L.-J. Gagnon, de Mont-Joli :

— Un jeune homme de Châteauguay, pour un vol avec effraction commis à Ste-Luce au mois d'octobre dernier, a été condamné à six mois de prison.

— Un résident de St-Anaclet, pour avoir proféré des menaces à l'adresse d'une femme, a été condamné à fournir un cautionnement de paix pour un an et à payer les frais.

— Deux résidents de Ste-Marguerite se sont avoués coupables de vol de bois et ont été condamnés à un mois de prison.

— Un résident de Mont-Joli, coupable d'avoir été en possession de boisson illégalement fabriquée, a payé $100 d'amende et les frais.

— Un vendeur de boisson sans licence de Lac-des-Aigles, a été condamné à payer $100 d'amende et aux frais. Les boissons saisies ont été confisquées.

— Un conducteur d'auto de St-Moïse, pour une deuxième offense de conduite alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a été condamné à quatorze jours de prison et aux frais. Son permis a été révoqué pour trois mois.

— Un jeune homme de Causapscal, coupable de vagabondage, a été condamné à quatre jours de prison et aux frais. Sans argent, il devra passer huit jours additionnels en prison.

Par le juge Léo Bérubé, de Rivière-du-Loup :

— Deux conducteurs d'auto, l'un de Montréal et l'autre de Luceville, pour avoir conduit alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool, ont payé chacun $50 d'amende et les frais. Et leur permis de conduire ont été révoqués pour trois mois.



Décès de M. J. Beauchemin,

DE STE-FLORENCE

La population de Ste-Florence a appris avec regret la mort soudaine de M. Josaphat Beauchemin, décédé à sa demeure, le 27 janvier dernier, à l'âge de 58 ans et 8 mois. Outre son épouse, Mme Alice Roussy, il laisse pour le pleurer six fils et sept filles : MM. Roger, Alfred, Jules, René, Bermont et Guy Beauchemin, tous de Ste-Florence; Mlle Thérèse Beauchemin, de Windsor Mills; Mme Delphis Lévesque (Fernande), du même endroit, et Mlles Edwidge, Georgette, Julia-Elisa Beauchemin, de Ste-Florence; ses gendres, MM. Alphonse et Delphis Lévesque; ses petits-enfants : Marcelle, Lorraine, Jeannette et Roger Lévesque.

Lui survivent également, son frère, M. Alphonse Beauchemin; une soeur, Mme Romuald Bernier, de Windsor, E. U., sa belle-mère, Mme Léon Roussy; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Perreault, M. et Mme Albert Roussy, M. et Mme Xavier Holmes, Mme Joseph Grenier, de Ste-Florence, M. et Mme François Lajoie, d'Albertville, Mme Wilfrid Lévesque, d'Abitibi, M. et Mme Emile Roussy, M. et Mme Alcide Roussy, de Ste-Florence, M. et Mme Arsène Roussy, de Trois-Rivières, ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines, neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu à Ste-Florence. Son service fut célébré en l'église paroissiale par M. l'abbé Camille Lachance, curé. La croix était portée par M. J.-Bte Lavoie et les porteurs du corps étaient MM. Louis Perreault, Albert, Alcide, Emile et Hilaire Roussy, Xavier Holmes.

Les funérailles étaient dirigées par la Maison A. Mercier, de Causapscal.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

PADOUE

Naissances.— Le 27 janvier, Joseph-Gilles, enfant de M. et Mme Elphège Côté. Parrain, M. Albert Larue; marraine, Mlle Glorianne Lévesque.

— Le 3 février, Régine, enfant de M. et Mme Gérard Ouellet. Parrain et marraine, Marcel et Jeannine Ouellet.

Va-et-vient.— M. et Mme Zéphir Thibault visitent les familles Emile Thibault, de Rimouski, et Hervé Lévesque, de St-Robert.

— M. Jos. Hammond, de Bic, en promenade chez M. et Mme J.-Bte Nadeau.

— Mmes Alexis Otis et Philias Béland étaient de passage à Mont-Joli, au cours de la semaine.

— M. Auguste Thibault, de Mont-Joli, a visité son frère, M. Zéphir Thibault.

— M. et Mme Léopold Litalien et leur fille, Marie-Paule, étaient en voyage d'affaires à Mont-Joli, dernièrement.

Maternité de Mont-Joli

Statistiques du 1er janvier 1954 au 1er janvier 1955

Admissions à l'hôpital	310
Naissances	218
Chirurgie	45
Médecine	22
Décès d'adultes	0
Décès de bébés	7
Nombre total de jours d'hospitalisation	5131

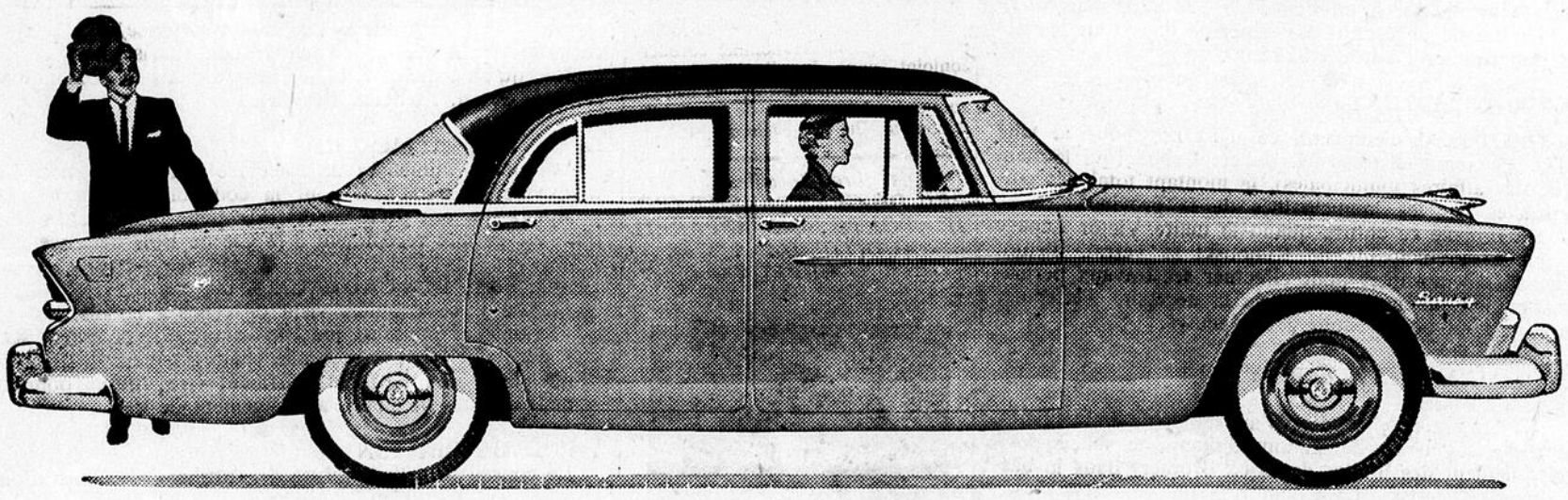
● Plus de 152,000 patients dans les hôpitaux canadiens ont reçu gratuitement 224,470 bouteilles de sang de la Croix-Rouge.

● La plus considérable flottille de pêcheurs de pétoncles au monde a son port d'attache à Didby, Nouvelle-Ecosse.

Logement demandé

Un couple sans enfant demande un logement de 4 pièces, chauffé, situé dans le centre de la ville si possible. Téléphoner le soir à 3394 ou le jour à 4231 ou écrire à C. P. 110, département A, Rimouski

Comparez longueur, style et caractéristiques vous verrez pourquoi la nouvelle PLYMOUTH est la plus avantageuse des "trois"!



Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

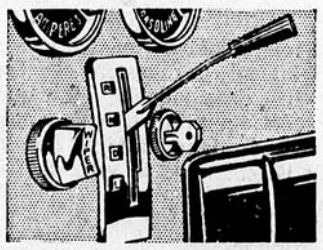
Cette année, plus que jamais, il est profitable de comparer les trois plus grandes marques de voitures, car la superbe Plymouth 1955 est nouvelle, des roues jusqu'au toit!

Des trois, c'est la Plymouth qui est la plus longue, dépassant l'une de 5″ et l'autre de 8″! Et sa ligne animée lui communique un style élancé, qui donne l'impression de mouvement, même quand la voiture est au repos.

Le nouveau pare-brise panoramique "Plein-Horizon" est le premier pare-brise courbé en haut comme en bas, élargissant votre champ visuel au niveau des yeux, là où il est le plus utile! Et par-dessus tout, le puissant nouveau moteur Hy-Fire V-8 ainsi que les moteurs PowerFlow Six plus puissants, vous assurent de brillantes performances, même avec du carburant ordinaire! Pourquoi ne pas vous en assurer par vous-même? Vous serez ravi! Voyez dès aujourd'hui votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo.



DES TROIS GRANDES MARQUES, À PRIX POPULAIRE, C'EST LA PLUS LONGUE ! Entre ses pare-chocs avant et arrière, elle allonge fièrement ses 204 pouces—rivalisant ainsi avec des voitures coûtant des centaines de dollars plus cher ! Pourquoi vous contenter de moins ? De prix modique, la Plymouth est plus grosse et offre un surcroît d'élégance.



ENCORE UNE FOIS, PLYMOUTH LANCE UNE NOUVEAUTÉ PRATIQUE ! Son nouveau levier de commande pour la transmission automatique PowerFlite, est monté sur le tableau de bord.

Voyez, conduisez, la Plymouth la plus longue, la plus basse, qu'on ait jamais vue— chez votre dépositaire CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

MICHAUD & FILS AUTO ENR.

58, RUE DE L'EVECHE, - - RIMOUSKI - TELEPHONE : 2237

Séance de la Commission d'Urbanisme de Rimouski

Une assemblée de la Commission d'Urbanisme a été tenue, mercredi, le 2 février, à l'hôtel de ville. Etaient présents : MM. André Casgrain, Albert Dionne, Léopold Garon, Gérard Hupé, Henri Labrie et Benoît Sylvain et Louis Arsenault, inspecteur des bâtiments, sous la présidence de M. Sylvain.

Cette Commission étudie les demandes soumises :

Par André Dion pour transporter une bâtisse de la rue St-Jacques à la rue Dubé, finir l'intérieur et s'en servir comme habitation.

La demande demeure en suspens car : 1.— Le plan intérieur n'est pas acceptable; 2.— Une fondation en béton devra être faite sur la rue Dubé, site du déménagement, avant de transporter la bâtisse.

Par Gatien Cartier pour transformer le rez-de-chaussée de sa résidence, située à 318 St-Germain, zone C-2-A, en un local commercial. Le permis ne sera cependant accordé que si le requérant présente des plans montrant une façade principale respectant l'alignement règlementaire de 10 pieds. De plus, il devra s'engager à reculer, sans indemnité, la partie de l'édifice qu'il projette de réparer, lorsque la Ville voudra élargir ladite rue St-Germain, non seulement jusqu'à la ligne homologuée, mais à dix pieds plus en arrière, soit la distance d'alignement sur la rue St-Germain; le tout sans préjudice aux droits qu'il conserve, ne varietur, sur tout le No 12-2.

M. H.E.P. Wilson membre de la Commission



Une lettre en date du 17 janvier 1955, au conseil de ville de Rimouski par M. H.E.P. Wilson, i.p., déclarant qu'il accepte de faire partie de la Commission d'Urbanisme en remplacement de M. Roger Thomas, i.p., démissionnaire.

SAINTE-FLORENCE

Baptêmes.— Le 9 janvier, Marie-Denise, enfant de M. et Mme Michel Lévesque (Marie-Jeanne Roussy). Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

— Le 23, Joseph-Sébastien, enfant de M. et Mme Jean-Guy Gendron (Agnès Thériault). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Ross, de Rimouski-Est, oncle et tante de l'enfant.

— Le 30, Joseph-Germain, né à l'Hôtel-Dieu de Campbellton, enfant de M. et Mme Gérard Levasseur (Adrienne Allard). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Gagné, oncle et tante de l'enfant.

— Le 30, Marie-Paule-Ghislaine, enfant de M. et Mme Emile Normand (Aurore Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Paquet.

Va-et-vient.— M. l'abbé Camille Lachance, curé, a fait un récent voyage à Québec.

— M. et Mme Isidore Thibault se sont rendus à Rimouski à l'occasion de la prise d'habit de leur fille, la R.S. St-Camille de la Charité, des SS. du St-Rosaire. Ils étaient accompagnés de Mlles Antoinette, Germaine, Angéline, Aline et Yvette Thibault.

— M. et Mme Zéphir Gendron étaient aussi à Rimouski lors de la cérémonie de la Communauté du St-Rosaire où leur fille, la R.S. Marie de Ste-Colombe, a prononcé des voeux temporaires.

— Ont assisté à la même cérémonie, Mlles Gabrielle Lepage, Rita Bastien, Pierrette Lévesque, Cécile Leblanc, Micheline Levasseur, étudiantes à Rimouski.

— M. Gérard Lévesque, de Montréal, est en visite chez ses parents, M. et Mme Ernest Lévesque.

— M. et Mme J.-Benoît Doiron sont de retour d'un séjour d'un mois à Montréal.

— Mlle Albertine Beaulieu, en promenade chez M. et Mme Benoît Bernier.

● Près d'un demi-million d'articles tricotés ou confectionnés dans les Comités de Travail féminin de la Croix-Rouge canadienne ont été expédiés outre-mer en 1954. En donnant, vous servez l'humanité.



Rimouski, 157 rue St-Germain, tél. 3351; Rivière-du-Loup, 36 rue Lafontaine. Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 60 villes.

MARCONI

"LE NOM LE PLUS ILLUSTRE EN TV"
avec l'exclusif

CONTROLITE



POINTS SAILLANTS DES TV MARCONI

- Lampe écran aluminisée
- Syntonisateur Cascode
- Contrôle des distances
- Contrôle automatique du volume
- Cabinet du plus beau choix de contre-placage fini à la main.

VENDU PAR

LANGIS ELECTRIQUE ENR.

162, de L'EVECHE, - - RIMOUSKI

PRÊTS POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS

En accord avec les dispositions de

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION (1954)

on pourra désormais conclure des prêts pour l'amélioration des habitations à n'importe laquelle des succursales de la Banque Royale.

Nos gérants seront très heureux de vous renseigner au sujet de ces prêts

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Succursale de Rimouski .....L.-E.-J. DUBOIS, Gérant.

M. S.R. Annett se convertit au catholicsme avant son mariage

Le 27 décembre 1954, eut lieu en l'église de Mont-Joli la profession de foi de M. Stephen Robert Annett, de Mont-Joli, employé de la Cie Québecair.

La cérémonie se fit en présence du R.P. Ubald Boisvert, o.m.i., curé de la paroisse.

M. Annett fut baptisé le même jour, par le Rév. Père Curé. Les parrain et marraine furent M. et Mme Ulric Bélanger, de Mont-Joli. Assistait aussi à la cérémonie, sa fiancée, Mlle Denise Bélanger.

Le lendemain, M. Annett fit sa première communion à Mont-Joli et fut confirmé le jour même à Rimouski par Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent. A cette occasion, il eut pour parrain M. Jean Bélanger, de Mont-Joli.

●

Le 30 décembre, fut béni en l'église de Mont-Joli, le mariage de M. Annett avec Mlle Denise Bélanger, auquel assistaient les parents et les amis des fiancés.

Après la cérémonie du mariage, une belle réception fut donnée chez M. et Mme Ulric Bélanger, parents de la mariée.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES DE FONDS D'ORMES

L'observateur de la station météorologique de la Cie Price Brothers, à Fonds d'Ormes, a bien voulu nous donner le résumé de ses observations du mois de janvier dernier. La température maximum a été de 34 degrés Farenheit au-dessus de zéro durant que le mercure a baissé à 40 sous zéro, pour le minimum. Le vent dominant a soufflé du nord, à une vitesse de 16 milles à l'heure. La journée la plus chaude a été le 7 janvier et la plus froide, le 31.

Depuis le début de l'automne, il est tombé 103½ pouces de neige, soit 8 pieds et 7½ pouces.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



QUARANTE-ET-UNIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Toute graine contenue dans un noyau — Troublées.
2 — Tourner autour en épiant — Situation
3 — Deux lettres de soi — Temps du verbe avoir - En lieu
4 — Qui parle de soi sans orgueil — Peigne de tisserand
5 — Anciens boucliers — Petit golfe — Pronom personnel.
6 — Copie, mime — Type représentatif des américains.
7 — Troc d'une chose pour une autre — Solde, salaire.
8 — Rempli — Deux consonnes nasales — Grande étendue d'eau.
9 — Deux voyelles jumelles — Remis restituée — Négation.
10 — Individu — Est.
11 — Adjectif possessif — Appendice charnu en forme de grain à l'entrée du gosier
12 — Crâne — Genre de légumineuse — Temps du verbe avoir.

Verticalement

1 — Principe odorant de certaines substances végétales — Arme blanche.
2 — Appareil de locomotion à deux roues mû par un moteur.
3 — Préposition latine — Article contracté — Exclamation — Petit rongeur.
4 — Dont on a absolument besoin.
5 — Abr. de docteur — Que nous apportons en naissant.
6 — Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement — Attache au moyen d'un noeud
7 — Produire, donner l'existence
8 — Lettre grecque — Pronom personnel — Soirées.
9 — Premier citoyen d'une cité d'une ville — Manche de tennis
10 — Note de la gamme — Type représentatif des Etats-Unis — Venue au monde.
11 — Tentent avec effort.
12 — Signe de detresse — Corindon granulaire qui sert à polir — Le premier mot de l'hymne de St-Jean Baptiste



Sayabec

Naissances.— Joseph-Roger, enfant de M. et Mme Jean-Marie Martel. Parrain, M. Réginald Lizotte; marraine, Mlle Thérèse Martel. Porteuse, Mme Daniel Lizotte.

— Joseph-Ghislain, enfant de M. et Mme Roland Sergerie. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Gauthier. Porteuse, Mme Xavier Desrosiers.

— Marie-Alice-Sylvie, enfant de M. et Mme Gérard Audit. Parrain et marraine, M. et Mme Dominique Audit. Porteuse, Mlle Thérèse Audit.

— Marie-Jeanne-Noëlla, enfant de M. et Mme Joseph Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Plourde.

— Marie-Christine, enfant de M. et Mme Charles Gagné. Parrain, M. Denis Gagné; marraine, Mlle Denise Gagné. Porteuse, Mlle Lydia Gagné.

Accidents.— M. Thomas Lévesque se dirigeait vers l'église afin d'assister à la grand-messe lorsqu'il fut heurté par le taxi-automobile de M. Fernand Girard. M. Lévesque a été conduit à l'hôpital de Rimouski où il a reçu les soins requis à son état. Le policier Charles Gagné fut demandé sur les lieux de l'accident qui, d'après l'enquête de la police de la route, est attribuable au pavé glacé et un peu de manque d'attention de M. Lévesque.

— Le camion de M. L.-P. Rioux est venu en collision avec un autre camion, propriété de M. Angela Bélanger, à l'intersection des rues St-Antoine et de l'Eglise. Le camion de M. Rioux a subi des dommages pour quelques centaines de dollars. Le policier Gagné était sur les lieux lors de l'accident. Personne ne fut blessé.

Infractions.— Un jeune homme a été pris sur le fait, tout dernièrement, alors qu'il faisait du tapage dans la rue. Le chef de police l'a écroué dans les cellules municipales pendant une heure avec avertissement de ne plus recommencer.

— Le chef de police donne un avertissement sévère aux parents qui laissent leurs enfants aller voir la télévision aux endroits publics après le couvre-feu. Tous ceux qui seront pris, à l'avenir, dans les endroits publics, sans raison valable, après le coup de sirène de 8 heures, seront conduits au poste de police pour y être détenus, selon le règlement municipal.

Commission scolaire.— La Commission scolaire de Sayabec a engagé, dernièrement, le professeur Ls-Marie Parent pour un cours spécial de 7e année. M. le professeur Parent détient un diplôme en enseignement et est le fils de M. Delphis Parent, marchand, de Sayabec.

La chorale de Sayabec.— Le R.F. Directeur, qui dirige la petite maîtrise à l'église, s'occupe d'organiser la chorale paroissiale. En effet, plusieurs hommes ont donné leurs noms et dans un avenir très rapproché, la chorale sera au complet. Une invitation spéciale est faite à ceux qui veulent contribuer de leurs voix au chant des louanges du Très-Haut.

La Cie Fenderson.— Une équipe d'hommes fait présentement le déblayage de la neige accumulée sur les édifices de cette compagnie. La Cie Fenderson est toujours intéressée au bon maintien de ses propriétés, dont M. Maurice Roy est le gardien.

Marguillier.— M. Jos.-Alfred Bélanger a été nommé marguillier lors de l'élection de juillet, pour remplacer M. Jos. Couture qui est déménagé à Québec. Le nouveau marguillier est M. Hubert Poirier, qui a remplacé M. Wilfrid Marcoux, marguillier sortant de charge.

Statistiques.— Il y a, à Sayabec, 2,762 âmes dont 722 non-communiants et 10 protestants. Il y a 555 foyers donnant comme total 625 familles. L'église est payée de même que les réparations qui ont été faites pour l'année mariale. Le curé actuel est M. l'abbé Omer D'Amours, v.f. Le collège et le couvent, édifices des plus modernes, ont comme professeurs des religieux de l'Instruction Chrétienne et les religieuses de Jésus-Marie, assistés de professeurs laïcs. Les cours se donnent jusqu'à la 12e année inclusivement, avec certificat de cours supérieur de 12e année.

Nos malades.— M. Alphonse Dupéré, commerçant, de Sayabec, doit retourner à Québec pour suivre un autre traitement. M. Dupéré doit subir une intervention chirurgicale.

— M. L.-P. Bouchard, garagiste, de Sayabec, a été retenu chez lui, pendant 15 jours, souffrant d'un début de pneumonie. Le Dr J.-P. Langlais lui a prodigué les soins requis.

— M. Abraham Marin, mécanicien. est retenu chez lui par la maladie. M. Marin est sous les soins d'un médecin de Rimouski.

Va-et-vient.— M. Charles Veit, de Métis, était de passage à Sayabec, cette semaine.

— Mme Julia McNaughton, de passage à Bathurst.

— M. Roger Rioux, de passage dans sa famille, en fin de semaine.

— Mme Roland Desrosiers, de Ste-Paule, de passage à Sayabec.

— M. Ernest Beaupré, de passage à Rimouski.

— M. Edgar Lévesque, de passage à Val-Brillant.

— M. L.-P. Pineault, gérant de la Coopérative, de passage à Rimouski.

Funérailles de M. Antonio Lavoie

Le vendredi 4 février 1955 décédait, à sa demeure, à 671, rue St-Germain, Rimouski-Est, M. Antonio Lavoie, après quelques mois de maladie. Agé de 62 ans et 10 mois, le défunt laisse le souvenir d'un fervent chrétien, d'un époux et d'un père de famille exemplaire. Ses qualités d'homme intègre et de jugement furent mises à contribution dans l'administration de sa paroisse où il fut tour à tour marguillier et conseiller municipal. Originaire de Rimouski-Est, M. Lavoie a toujours exercé la profession de cultivateur.

Outre son épouse, Mme Maria St-Laurent, il laisse sa belle-mère, Mme Valmore St-Laurent; ses fils : Yves-Marie, Sylvio et Jean-Gabriel; ses filles : Mme Jean-Yves Richard (Aline), Mme Omer Lepage (Jeannine), Mme Marcel Lavoie (Hélène), et Mlle Clémence Lavoie; ses brus : Mmes Yves-Marie Lavoie (Marguerite Lavoie), Jean-Gabriel Lavoie (Jacqueline Ouellet); ses gendres : MM. Jean-Yves Richard, Omer Lepage et Marcel Lavoie; ses petits-enfants : Suzanne, Christine, Michèle Lavoie, Jocelyne Richard, Lucille et Louise Lepage.

Lui survivent également, ses frères et soeurs : MM. Philippe-Auguste, Jean-Marie Lavoie, les RR. SS. Marie du Bon-Secours et Marie de l'Incarnation, de la communauté des Ursulines, Mmes Adélard Bélanger, Georges Thibault, Sylvio Dumas et Alphonse Chassé; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Emile St-Laurent, M. et Mme Ls-Edmond St-Laurent, M. et Mme Marc-Aurèle Noël, M. et Mme Hector Beaulne, M. et Mme Emilio Noël, M. et Mme Henri Pinault, M. et Mme Sylvio Poitras, M. et Mme Lionel Blanchet, MM. Maurice St-Laurent, Adélard Bélanger, Sylvio Dumas, Me Alphonse Chassé, Mmes Philippe-Auguste Lavoie et Jean-Marie Lavoie.

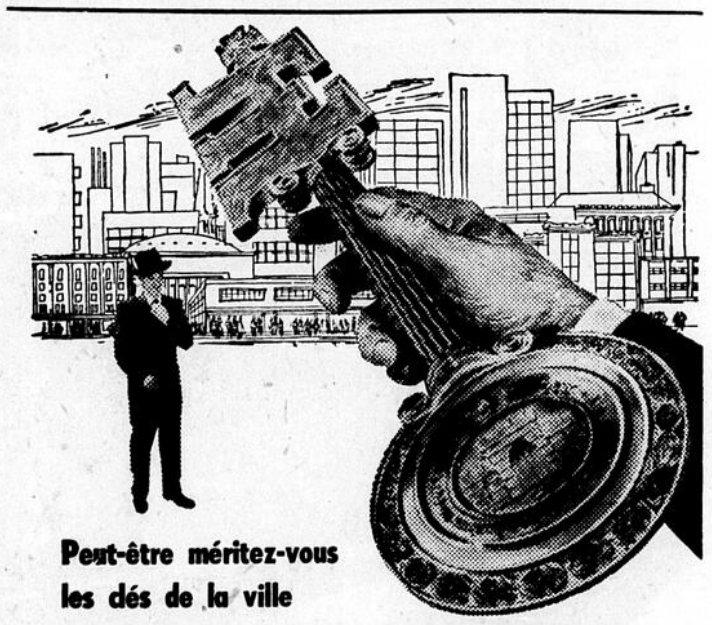
Son service fut célébré le 7 février, en l'égiise de St-Yves, par M. l'abbé Maurice Chouinard, curé, qui avait aussi fait la levée du corps. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Ernest Lepage et Chs-Borromée Banville. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Félix Jean, curé de St-Anaclet, et M. l'abbé Rosaire Lebrun, ancien curé de St-Yves.

La croix était portée par M. Joseph Collin, maire de Rimouski-Est, et les porteurs du corps étaient MM. Arthur St-Laurent, François Banville, le major Alphonse Couillard, maître de poste à Rimouski, le capt. Georges Chouinard, du Jean-Brillant, et MM. Emile Lepage et Philippe Lavoie .

Le chant fue rendu par la chorale paroissiale, dont MM. Alphonse Turgeon, Gonzague Lavoie, Léonard Routhier, Raymond Desjardins et Georges Caissie, aidés de MM. Lionel Blanchet, Damien Gagné, Philippe Mongrain et Henri Jacob, de Rimouski.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt et les autres parents plus haut nommés; dans l'assistance, on remarquait une foule de parents et amis, de la paroisse et de l'extérieur.

La direction des funérailles avait été confiée à la aison Bissonnette & Frère, de Rimouski.



Peut-être méritez-vous les clés de la ville

Beaucoup de gens, dont vous êtes probablement, méritent qu'on leur rende hommage pour les services qu'ils ont rendus à la communauté. Peu de ces gens sont des célébrités, ou des héros publics, ou de hauts dignitaires. Le plus souvent, ce sont des gens ordinaires. Mais à eux tous, ils contribuent à la création de travaux publics, d'habitations, d'industries, sources de progrès et d'emplois.

Comment ces gens jouent-ils un rôle si important? *Simplement en étant assurés sur la vie.* Car c'est l'argent de leurs primes, que les compagnies d'assurances placent en leur nom, qui permet d'exécuter ces travaux importants.

Grâce à ces assurés, les compagnies d'assurance-vie peuvent prêter leurs fonds aux recherches médicales essentielles. Il en résulte que les Canadiens peuvent s'attendre à vivre plus longtemps en meilleure santé.

De plus, grâce à l'assurance-vie, la famille du titulaire ne sera pas à la charge de la société. Cela aussi constitue un service rendu à la communauté.

C'est pourquoi, si vous êtes *vous-même* assuré sur la vie, vous méritez les clés de la ville.

P.S. de votre agent d'assurance-vie

"Si vous et votre famille pouvez jouir des bienfaits de l'assurance-vie à si bon marché, c'est parce que les fonds d'assurance-vie sont placés à intérêt. Si vous voulez savoir comment adapter l'assurance-vie à vos besoins particuliers, téléphonez-moi. Je vous aiderai avec plaisir."

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

Plus de 50 compagnies canadiennes, britanniques et américaines

"C'EST ÊTRE BON CITOYEN QUE D'AVOIR DE L'ASSURANCE-VIE"

L-354DF

PETITES ANNONCES

OCCASION

PLUSIEURS PROPRIETES ET COMMERCES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VLILE A VENDRE AVEC CONDITIONS FACILES

Hôtel, cabine, restaurant, épicerie licenciée, boucherie, maison de chambres, maison seule, maison appartement.

S'adresser à

JACQUES MARTIN

COURTIER EN IMMEUBLES
140 de la Cathédrale Tél. 2426
RIMOUSKI

A VENDRE

A VENDRE : 6 poêles, 1 poêle à l'huile presque neuf, 5 fournaises, seconde main, en parfait ordre. Engin International, 6 forces, parfait ordre. Aucune offre refusée. Suis acheteur de fournaises à air chaud. S'adresser à M. Fortunat Marcheterre, Rimouski-Est, tél. 3853.

Maisons

A VENDRE : maison située au Sacré-Coeur, finie en briques et pierres à l'extérieur et en plâtre à l'intérieur. Aussi système de chauffage. Téléphoner à 4940.

A VENDRE : maison située à 512, boul. Jessop. Deux logements, dont un libre à l'acheteur. Plan provincial. S'adresser au deuxième ou écrire à C. P. 651, Rimouski.

A VENDRE : maison deux étages, système à air chaud, 8 pièces plus chambre de bain. Bonnes conditions à acheteur sérieux. Téléphoner, le jour à 2641, le soir à 3273.

A VENDRE : maison 12 pièces, fournaise à air chaud et garage, grande cour, arbres fruitiers et d'ornement. S'adresser à Mme Séraphin Morissette, 115, St-Laurent, Rimouski, tél. 3161.

A VENDRE : maison de 2 étages, dimensions 30' x 35', comprenant 2 logements en bas et 1 en haut; terrain de 75' x 90', avec garage de 19' x 22', pouvant loger deux autos. S'adresser à Georges-Henri Michaud, tél. 4824 le jour et 2239 le soir.

MAISON A VENDRE. S'adresser à Jean-Yves Lavoie, 31, rue Léonard, tél. 4581.

A VENDRE : maison située dans la ville de Rimouski, 2 logements et système de chauffage à air chaud. Terrain payé. S'adresser à 32, St-Germain, tél. 3558. Très bonnes conditions.

A VEINDRE : maison de 8 pièces, chauffage à l'eau chaude. 199, St-Jean-Baptiste. Tél. 3665.

Terrains

A VENDRE : grand terrain 12,600 p.c. de surface, pour banque, hôtel, maison de rapport, situé à 113, St-Germain ouest, boul. Rimouski. Aussi beau terrain 10,500 pieds de superficie au Rocher-Blanc, avec petit chalet. Maison 30' sur grand terrain, à 156, rue Rouleau. S'adresser à Arthur Matte, 870, Madeleine de Verchères, Québec.

Autos

A VENDRE : Pontiac 8, sédan "50", air climatisé, millage, 32,000 milles, en très bon ordre. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à Mme T. Christensen, tél. 2655.

DIVERS

A VENDRE : lot de poêles émaillés de seconde main, en parfait état : L'Islet, Bélanger, Renfrew ,etc., etc. L'assortiment est très bon. Venez faire votre choix chez Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, tél. 3216.

A VENDRE : lot de laveuses électriques : Blackstone, L'Islet, Connor, etc., etc., usagées mais en bon état de service. Chez Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 3216.

SERINS : "Hartz Mountain" (allemands garantis bons chanteurs aussi cages, pied, bain, nourriture, livres pour le soin des oiseaux. S'adresser à Charles Durette, 72 de la Cathédrale, Rimouski,

A VENDRE : machine à multicopier de marque GETETNER. N'a fait que 6,000 impressions. Très belle aubaine pour acheteur immédiat. S'adresser à Louis Amiot Enr., 26, rue Lavoie, tél. 3361, Rimouski.

A VENDRE : 3 foyers mécaniques (stokers) Iron Fireman, usagés mais en bon état, grandeur DL-150. Prix d'aubaine. S'adresser par téléphone à 2627 ou par lettre à C. P. 290, Rimouski.

A VENDRE : bois de chauffage débité, bois sec. S'adresser à Rosaire Dumais, tél. 4118.

A VENDRE : brûleur "Breeze", avec tuyauterie et réservoir, en très bonne condition et à prix d'aubaine. S'adresser à 109-A, St-Joseph, tél. 5120.

A VENDRE : lessiveuse marque "Easy", à prix d'aubaine. Communiquer au No de tél. 3823.

A VENDRE : beau petit piano en parfaite condition et presque neuf. S'adresser par téléphone à 5475.

A VENDRE : Machines à coudre usagées, SINGER, WHITE, NEW WILLIAMS, à partir de $20. S'adresser au Centre de Couture Pfaff, Gontran Ouellet, propriétaire, 98, ave Léonidas, tél. 4557, Rimouski.

A VENDRE : encyclopédie Grolier, presque neuve, avec livre de l'année, le tout à prix d'aubaine. S'adresser par téléphone à 3648.

A VENDRE : manteau de seal noir, grandeur 12 ans, légèrement usagé, à prix convenable. S'adresser par téléphone à 3458.

A VENDRE : mobilier de dinette, machine à coudre, carrosse, sleigh et trottinette de bébé; chaise de bureau, livres Pays et Nations, à prix d'aubaine. S'adresser à Mme Paul Meunier, 104, 5e rue, Rimouski, tél. 4826.

A LOUER

Chambres

A LOUER : grandes chambres, doubles ou simples, meublées et chauffées avec radiateurs, usage bain et téléphone. Endroit tranquille. Conviendrait pour étudiant ou employé de bureau. S'adresser à 108, avenue de la Cathédrale, tél. 3219.

A LOUER : chambre et cuisine meublées, conviendrait pour couple sans enfant ou deux jeunes filles. Pour informations, s'adresser à 108 de la Cathédrale, tél. 3219.

A LOUER : deux pièces, chauffées, éclairées, avec calorifères. S'adresser à 53 St-Joseph, tél. 3543.

A LOUER : chambre meublée, chauffée avec radiateurs. Service du téléphone. S'adresser par téléphone à 5150.

A LOUER : chambres, avec chauffage central, usage bain et téléphone. S'adresser à 51, St-Pierre, tél. 5100.

A LOUER : pour monsieur, grande chambre. S'adresser à 5, rue St-Edmond, face à l'hôtel St-Louis, Tél. 2048.

A LOUER : deux grandes chambres meublées, modernes, usage bain et téléphone. S'adresser à 3-A, Jean-Brillant, en face de l'hôtel Georges VI, tél. 2374.

A LOUER : grande chambre meublé eet chauffée, usage bain et téléphone. S'adresser à 6, rue Fiset, tél. 4526.

CHAMBRE ET PENSION, lavabo dans chaque chambre, eau chaude et froide, service du téléphone. S'adresser à 109, St-Laurent, en face du Colisée, tél. 5387.

TARIF des petites annonces

UN SOU DU MOT, MINIMUM, 25c

Donnez vos annonces par éléphone : 4231

COUTURIERE — Si vous avez besoin des services d'une couturière, à domicile, adressez-vous par téléphone à 4231.

A LOUER : Grande chambre située à 63, rue St-Pierre, Rimouski, pour monsieur seulement. S'adresser à tél. 3800 ou 4271.

A LOUER : deux chambres ou chambre seule, usage du bain et téléphone, à 37, Notre-Dame. S'adresser par téléphone à 4694.

CHAMBRE ET PENSION, à 10 Bellavance, près de la gare. S'adresser par tél. à 3103.

Logements

A LOUER : logements neufs de 4 à 5 pièces. S'adresser à Mme Arthur Pelletier, 87 de l'Evêché, tél. 3201.

A LOUER : entrepôt, usage général, situé à 57, rue Fraser, Matane. S'adresser à Henri Jacob, Rimouski.

A LOUER : maison seule, 8 pièces plus chambre de bain, chauffage automatique à eau chaude, garage privé, arbres fruitiers et d'ornementation. Située dans quartier résidentiel (rue St-Hubert). S'adresser à 196, Notre-Dame, tél. 3531, entre 6 et 8 heures p.m.

A LOUER : logement de 7 pièces, chauffé, à 175, St-Pierre. Tél. 3665.

A LOUER : logement de 4 pièces, plus chambre de bain, situé rue de l'Evêché. S'adresser à 14, Lepage.

A LOUER : maison seule, libre le 15 février. S'adresser à Mme J.-Bte Côté, 109, Notre-Dame, tél. 4106.

A LOUER : maison seule, commodités, 5 appartements, chambre de bain, grand terrain, située rue Léonard, libre immédiatement. S'adresser par tél. à 4417.

LOGEMENT DEMANDE : un couple sans enfant demande un logement de 4 pièces, chauffé, si possible dans le centre de la ville. Téléphoner le soir à 3394 ou écrire à C. P. 110, Dépt. A, Rimouski.

RADIO-SERVICE COULOMBE : réparation de radios. Atelier : 66 de l'Evêché, tél. 3406; résidence : 53, ave Michaud, tél. 2394.

A LOUER : logement de 5 pièces situé à 52, St-Robert, près de l'église et en face de l'Ecole Dubé. S'adresser par téléphone à 2472.

A LOUER : logement de 4 pièces et chambre de bain. S'adresser par téléphone à 5343.

A LOUER : logement situé rue de l'Evêché, au 2e étage, 8 pièces, avec bureau au 1er étage. Conviendrait pour médecin ou dentiste. Libre le 1er mai. S'adresser à Mme Arthur Pelletier, 87 de l'Evêché, tél. 3201.

A LOUER : logement de 4 pièces, plus chambre de bain, eau chaude et froide, situé à 104, 5e rue du Camp, tél. 5163.

A LOUER : logement de 3 pièces, plus chambre de bain. S'adresser à Mme J.-R. Parent, 387, St-Germain, apt 2, tél. 3617.

LOGEMENT DEMANDE, de 3 ou 4 pièces, chauffé de préférence, dans paroisse St-Germain ou St-Robert. Téléphoner à 4317.

LETTRAGE : TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU SCOTCHLITE. ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN, 83, rue St-Robert, tél. 3277.

AUBAINE : meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 1 rue Rouleau, angle St-Germain, tél. 4373.

A LOUER : belles chambres modernes. S'adresser à Mme Michaud, tél. 2209.

A LOUER : maison de 5 pièces, plain-pied. S'adresser par téléphone à 4472.

LIBRES pour le 1er mai, à Rimouski, logements chauffés de 4, 6 et 9 pièces, très modernes. A professionnel intéressé ou pour local de bureau financier. Le sous-sol peut être loué pour succursale de maison de gros ou commerce quelconque. Beau terrain. Pour détails et retenue, écrire à 2177, ave Papineau, apt 8, Montréal.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter de l'argent imaginaire Ogilvie. S'adresser à Harold Forrest, 50 Ste-Thérèse, tél. 2327.

MAISONS DEMANDEES pour clients dans tous les quartiers de la ville. Aussi postes de commerce. Paierai comptant. Jacques Martin Enr. tél. 2426. Rimouski

ON DEMANDE un logement de 5 à 6 pièces, non chauffé. Téléphoner à 4932.

Divers

HOROSCOPE — Une vieille indienne peut vous dire par votre écriture votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir Envoyez votre âge, 6 questions et $1.00. Mme Marguerite Bailly, Indian Reserve, Pointe-Bleue, Lac St Jean. P.Q.

NOUVEAUTES POUR DAMES : sacoches de 8½ x 5½ pouces, fermeture éclair; si ouverte, devient un beau sac à magasiner 16 x 14 en simili-cuirette. Possédez-la en envoyant $2.50 à Détaillant Florence, St-André de Matapédia, cté Bonaventure.

MENUISIER : lorsque vous aurez besoin des services d'un menuisier compétent, téléphonez à 3741.

ATTENTION, BUCHERONS! M. Charles Rioux, propriétaire de l'hôtel Rioux, de St-Jean de Dieu, comté de Rivière-du-Loup, annonce qu'il est toujours vendeur autorisé des scies mécaniques Homelite 3½ forces, 4 forces, 5½ forces, ainsi que toutes les pièces de rechange. Conditions faciles de paiement si désiré. Il vend aussi les chaînes pour toutes les marques de scies : Homelite, McCullouch, etc.

A LOUER : deux appartements, chambre et cuisine meublées. Conviendraient pour couple sans enfant. Usage bain et téléphone. Aussi, logement de 4 pièces. S'adresser par téléphone à 2091.

GAGNEZ $15 ou $20 par jour. Apprenez la mécanique, gazoline et Diesel, ou la soudure au gaz et l'électricité. Conditions d'étude et de paiement faciles. S'adresser à l'Aviseur Educationnel, C. P. 409, Amqui, comté de Matapédia, P. Q.

BONS TERRITOIRES dans la ville de Rimouski. Vendeurs intéressés, mettez-vous immédiatement en communication avec nous pour réserver votre territoire. Bons produits. Bonne commission. Succès assuré. Détails : JITO : 5130, St-Hubert, Montréal.

POUR LE SERVICE de votre appareil de télévision consultez BOIVIN TELEVISION SERVICE, 30 rue Doucet, Rimouski, tél. 3080. SPECIALISTE pour antennes extérieures et ajustement d'appareils.

A VENDRE

Rue Rouleau (au commencement) maison de 2 étages finie brique, grandeur 28 x 30, rallonge de 15 x 14, cave en ciment, système de chauffage eau chaude (à l'huile) 8 appats, foyer, 2 galeries, terrain 49 x 105, conviendrait pour médecin, près de l'hôpital.

Ave Cathédrale, maison de 26 x 26, 1 étage 1/2, cave de 7 pieds, 8 appts, terrain 45 x 60, payé, bonnes conditions pour prompt acheteur.

Rue Ste-Thérèse, maison de 26 x 37, deux étages, 2 logements, cave de 6 pieds 1/2, terrain 50 x 85, payé.

Rue St-Joseph, maison 22 x 24, 1 étage 1/2, cave de 6 pieds, 7 appts, système de chauffage à l'huile, terrain 50 x 90, payé.

Rue St-Pierre, maison 28 x 28, 1 étage 1/2, cave de 7 pieds, 8 appts, système de chauffage, terrain 50 x 125, bonnes conditions.

Rue St-Paul, maison 30 x 40, 2 étages, système de chauffage (eau chaude) cave en ciment, dans le centre de la ville et des affaires, terrain 35 x 90 payé.

Rue Hudon, maison 30 x 25, 1 étage 1/2, terrain 50 x 100, cave en ciment.

Rue Ste-Thérèse, maison 30 x 40, 2 étages, 2 logements, 8 ppts chacun, système de chauffage à l'huile, (eau chaude) cave en ciment, terrain 50 x 90 payé, dans le centre de la ville.

Rue Ducheane, maison 28x38, 2 étages, 2 logements, système de chauffage à l'huile, cave en ciment, garage, terrain 60 x 90 payé. Bonnes conditions.

Rue Drapeau, maison de 26 x 28, 2 étages, 1 logement, terrain 96 x 92 payé coin de rue, bonnes conditions.

Rue St-François, maison de 28 x 32, 2 étages, 2 logements, $40.00 chaque logement, terrain 100 x 108. Bonnes conditions.

Maison de chambres, rue de l'Evêché dans le centre de la ville.

Rue St-Germain, 3 terrains, partie commerciale, dont l'un à 90 x 300.

Rue St-Robert, maison 26 x 29, 2 étages, 2 logements de $35.00 chacun. terrain 45 x 105, bonnes conditions.

COMMERCES

COMMERCE DE LINGERIE pour DAMES situé rue St-Germain, très bon poste d'affaires, stock et ameublement.

Station de service située en la paroisse du Sacré-Coeur.

Jacques Martin
ENR.
COURTIER EN IMMEUBLES
140 de la CATHEDRALE. Tél. 2426
RIMOUSKI.

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVEAU : pourquoi payer plus cher pour de l'eau chande quand $29.95 suffit. Vous n'avez qu'à fixer un chauffe-eau électrique à votre robinet; convient à toute prise de courant, ajustable à tout rabinet, ne mesure que 3 pouces par 4½; conforme à toute exigence de sécurité, vous donne de l'eau chaude instantanément. Très simple et pratique pour maison d'été, école, camp, porcherie, etc. Très commonde et utile en voyage. Démonstration gratuite sur demande. Pour de plus amples renseignements, s'adresser par écrit à Darius Gendron, 54, rue Doucet, Rimouski, o utéléphoner à 3205.

SAUVEZ 30 à 50% — Fil à tisser coton blanchi. Bobine 2-8 lb, $0.95; bobine 2-16 lb, $0.98. Pantalons 30 à 40, neufs, en gabardine $3.98; coupons 1/3 à 2/3 vg, satin, crêpe, taffetas 10 livres $1.75; même chose, largeur 1 à 3 vgs, 5 livres $3.50; robes en crêpe piqué pour dames 10-20 $2.98; rentelle 36 vgs telle quelle ½ à 1 vg. $0.98; gilets en laine grise, manches courtes $0.98; couvertures flanellette, la paire $2.48; 10 vgs de flanellette non blanchie 36", $2.45; bas homme 100% laine $0.88; sacs de sucre blanchis, repassés 10 pour $2.34; sacs de coton mal teints, 10 pour $1.49. Mme I. Sheafer, Drummondville, P. Q.

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES ! VIEUX A 40, 50, 60 ! Désirez-vous jeunesse, entrain normal ? Les comprimés toniques Ostrex regaillardissent les corps faibles, "vieux", qui manquent de fer. Format de présentation seulement 60c. Toutes pharmacies.

IMMEUBLES
Achat, vente, échange

Résidences, maisons à logements, maisons de chambres, fermes, industries, commerces, épiceries, restaurants, hôtels, entrepôts, garages, postes de service, terrains résidentiels et industriels, terrains pour développements et terres à bois, moulins à scie. 100 diverses propriétés sont à votre disposition.

CONSULTEZ

J.-E. MORAIS

Agent d'affaires
506 blvd Jessop Tél. 5136
Rimouski

Pour appointement, téléphonez le soir, si possible

Le radar du CARC surveille le ciel canadien



Les deux femmes-aviateurs ci-dessus, le caporal D.N.N. Shea, d'Edmonton, et la femme-aviateur E.N. Little, de Three-Mills et de Calgary, indiquent au moyen de marqueurs la position d'un appareil. (Photos de la Défense nationale)

Pour la première fois, on brise le silence de sécurité qui enveloppe le vaste réseau de radar Pinetree pour publier des photographies de ce projet d'une valeur de plusieurs millions de dollars qui s'étend d'un littoral à l'autre du Canada.

Les photos ont été prises à une station de radar située quelque part dans l'est du Canada. Celle-ci occupe une cinquantaine d'acres au sommet d'une colline recouverte de neige. Elle est le foyer de quelque 280 hommes et femmes du CARC, certains accompagnés de leurs familles, qui maintiennent la station en opération. On y trouve 70 édifices distincts, y compris une épicerie, un comptoir de liqueurs douces, un hôpital, un poste de pompiers, une école et des quartiers d'habitation.

(1) Ces trois dômes représentent le centre nerveux d'une des stations défensives de radar du CARC quelque part dans l'est du Canada. Dans ces dômes, les hommes et les femmes du CARC dont le guet 24 heures par jour devant des écrans panoramiques.

(2) Chaque dôme est muni d'une antenne rotative. La photo ci-dessus nous en fait voir une de près.

(3) L'écran panoramique, que la photo nous montre, est un des instruments les plus importants de l'outillage dans une station de radar. La présence d'un avion hostile apparaît sur l'écran circulaire sous forme de blip. Dans la photo ci-dessus le sous-lieut. d'aviation John Vickers, de Killaloe, Ontario, fait la vigie devant son instrument.

(4) Aux yeux non initiés, ces panneaux de commande prêtent sûrement à confusion. Cependant, le personnel du CARC dans les stations de radar doit connaître à fond tous ces instruments. On voit ici l'aviateur-chef W.W. Kelly, du comté de Halifax, à gauche, et la femme-aviateur Barbara Sawyer, de Holland, Man., en train d'examiner les instruments dans la salle de contrôle d'une des stations de radar du CARC.

(5) La salle de traçage est une partie très importante d'une station de radar. Dans cette salle, le personnel préposé à la tâche trace sur une grande table l'altitude, la vitesse, l'itinéraire et le modèle de tout avion capté par le radar, ce qui permet aux contrôleurs d'en juger d'un coup d'oeil la position.

BUREAU DE PLACEMENT: CAUSAPSCAL

M. Eugène Frenette, gérant du bureau du Service National de Placement et de la Commision d'Assurance-Chômage, de Causapscal, demande d'informer la population qu'on ne devrait pas procéder à la scène des opérations de la canalisation du St-Laurent, en quête d'emploi, sans avoir pris les renseignements nécessaires auprès de son bureau.

Ceci, dit M. Frenette, évitera beaucoup d'ennuis et de dépenses à notre population ouvrière.

Paul Dionne
Décoration d'intérieur
Rembourrage
Draperies
Angle 1ère rue du Camp
Ave. Cathédrale.
RESIDENCE: 36 St-Pierre,
Tél: 2481



ALOUETTE
le tabac à pipe
NATUREL
que préfèrent les
CANADIENS
ALOUETTE
TABAC À FUMER
Le meilleur mélange de tabacs à pipe naturels
C'est le favori des fumeurs
Préparé par nos experts.
ALOUETTE
TABAC À FUMER
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Cautionnement de $300 à un automobiliste pour bris à Rimouski-Est

La semaine dernière, un résident de St-Gabriel, chez qui les vapeurs de l'alcool avaient déséquilibré les reflexes, a causé des dommages pour environ $25 à la porte du garage Soucy, à Rimouski-Est, en y dirigeant l'automobile qu'il conduisait. Le chauffard quitta prestement les lieux, croyant pouvoir s'en tirer ainsi à bon compte. Mais, alertés par le chef de police de Rimouski-Est, M. Yvon Couture, les constables de la ville aidèrent à la capture du fugitif, près de la librairie Gilbert, rue de l'Evêché.

Le jeune homme est en liberté provisoire, après avoir versé un cautionnement de $300, en attendant sa comparution devant la Cour, le 18 février.

Vandalisme

Par ailleurs, le chef de police Yvon Couture a dirigé une enquête concernant un acte de vandalisme au cours duquel des automobiles, celles de MM. Roland Mongrain et Denis Fillion, qui étaient garées près d'un hôtel à Rimouski-Est, ont été détériorées. L'affaire serait sur le point d'être éclaircie.

Mariage Barbeau-Arseneault, à Mont-Joli

En l'église N.-D. de Lourdes de Mont-Joli, le lundi 17 janvier dernier, à 6 heures a.m., était célébré le mariage de Mlle Huguette Barbeau, fille de M. et Mme Aladin Barbeau, avec M. Gérard Arseneault, fils de M. et Mme Philippe Arseneault.

La mariée était accompagnée de son père et M. Arseneault était le témoin de son fils.

Après la cérémonie nuptiale, une réception eut lieu, chez les parents du marié.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à Montmagny et Montréal.

Depuis leur retour, ils demeurent à Rimouski où M. Arseneault est à l'emploi de la compagnie Shell.

St-Charles Garnier

Naissances.— Née le 21 janvier et baptisée le 23, par M. l'abbé Raoul Roy, curé, Marie-Lison, fille de M. et Mme Gérald Lecours. Parrain et marraine, M. et Mme Dominique D'Auteuil, également de St-Charles Garnier.

— Né et baptisé le 1er février, Jean-Guy, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Proulx. Parrain et marraine, Noël et Gracia Proulx, frère et soeur de l'enfant.

Va-et-vient.— En l'absence de M. l'abbé Raoul Roy, en fin de semaine, obligé de se rendre à Québec pour chanter le service de l'un de ses beaux-frères, la messe du dimanche 30 janvier fut célébrée par M. l'abbé Emile-T. Bélanger, vicaire à St-Gabriel.

— M. Adéodat Therriault est revenu dans sa famille après quelques mois passés aux chantiers de Baie-Comeau.

— M. Vincent Lecours, de Padoue, passe l'hiver parmi ses enfants, à St-Charles Garnier.

Lac-au-Saumon

Mariage.— Le 4 janvier, en l'église paroissiale de Lac-au-Saumon, M. Paul-Emile Chevarie, fils de feu M. et Mme Azade Chevarie, conduisait à l'autel Mlle Rita Gendron, fille de M. et Mme Hermel Gendron, tous de cette paroisse. La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception, au Café Ruest, à Amqui.

Baptêmes.— Le 7 janvier 1955, Renée-Ginette, fille de M. et Mme Roger Bélanger (Yvonne Beaulieu). Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Dumais (Eliane Beaulieu).

— Le 15, Eliane-Diane, fille de M. et Mme Augustin Cummings (Laurette Beaulieu). Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Dumais (Hélène Beaulieu).

— Le 16, Richard, fils de M. et Mme Joseph Denis (Jacqueline Imbault). Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Deschênes (Aldéa Denis).

— Le 24, Géraldine-Jovette, fille de M. et Mme Honoré Goupil (Annette Ouellet). Parrain et marraine, Gérald et Félicienne Goupil.

Décès.— Le 4 janvier, Marcel-Cyr, enfant bien-aimé d'Antoine Cyr et de Fernande Sénéchal, décédé à l'âge d'un an.

— Le 8, Eusèbe-Albert, enfant bien-aimé de M. et Mme Delphis Turbide (Rose Leblanc), décédé à l'âge de deux mois.

— Le 15, service et sépulture de Mme Vitaline Petitpas, épouse d'Alfred Gaudet, décédée à l'âge de 80 ans.

— Le 23, funérailles de feu Louis Beaulieu, époux d'Amanda Brisson, décédé à l'âge de 78 ans.

— Le 24, Doris Turbide, enfant bien-aimée de M. et Mme Bertrand Turbide, décédée à l'âge d'un mois.

— Le 28, service et sépulture d'Ernest Lapierre, fils de M. et Mme Marc Lapierre (Marie-Jeanne Dufour), décédé accidentellement à Causapscal, le 26 janvier, à l'âge de 27 ans.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de M. l'abbé Alphonse Sirois sera chanté mercredi, le 16 février, à 8h30, au Séminaire de Rimouski.



L'emblème DE LA SUPRÉMATIE

Dow ne produit que ce qu'il y a de mieux

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener



Votre CERCLE DE COUTURE SINGER vous invite à voir

"LE NEZ DE CLÉOPÂTRE"

Cette populaire émission télévisée vous est présentée

le dimanche soir à 9 heures

Avec le Sylvaply, le moindre recoin de votre demeure peut être rapidement et économiquement transformé en un placard ou une penderie utile et pratique. D'apparence splendide et exceptionnellement robuste, le Sylvaply vous permet de transformer ou rénover vous-même votre demeure à peu de frais. Il suffit de savoir manier la scie et le marteau pour exécuter soi-même la plupart des travaux projetés, tel le placard illustré ci-dessus et qui est aménagé sous l'escalier conduisant à la cave. Car le Slyvaply se scie et se pose facilement, et se prête à de magnifiques finissages.



En plus des panneaux réguliers de 4'x8', vous pouvez désormais vous procurer le Sylvaply en de plus petites dimensions pour vos travaux de bricolage ou de réparation. Ces "petits panneaux pratiques" qui faciliteront encore votre tâche, sont en vente chez votre marchand de bois dans les dimensions de 12"x36" et plus. Ils se transportent facilement et vous pouvez même les glisser dans le coffre de votre voiture.

faites-le mieux avec du

CONTRE-PLAQUÉ EN SAPIN DOUGLAS

SYLVAPLY

En vente chez les marchands de bois d'un océan à l'autre

MACMILLAN & BLOEDEL LIMITED SS80-F

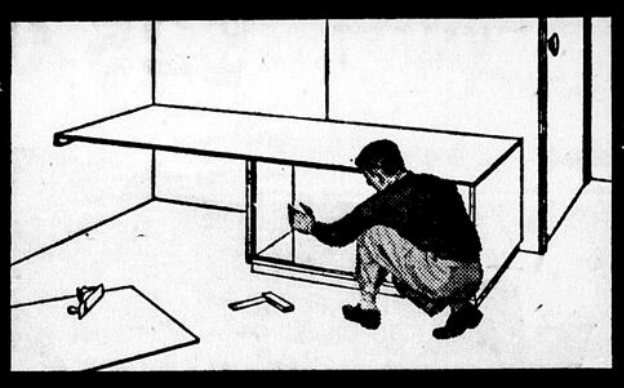
faites-le mieux avec du

CONTRE-PLAQUÉ EN SAPIN DOUGLAS

SYLVAPLY



Votre famille augmente? Pourquoi alors ne pas utiliser le grenier de votre maison en y construisant des chambres à coucher pour vos enfants? Cette transformation, de réalisation facile, ajoutera de la valeur à votre maison si vous employez les panneaux en bois véritable Sylvaply, ordinaires ou à motifs décoratifs. Vous pourrez construire murs et plafonds plus rapidement en utilisant les grands panneaux Sylvaply, car ils recouvrent 32 pieds carrés d'un seul coup (ce qui réduit considérablement le nombre des joints).



Que vous désiriez construire des placards intégrants, des armoires, ou exécuter d'autres améliorations dans votre maison, vous économiserez en employant le Sylvaply; les panneaux de 5 ou 7 plis se posent facilement sans même nécessiter de charpente. Et que vous utilisiez une scie à main ou mécanique, le Sylvaply se travaille tout aussi bien que les autres bois; et il retient mieux les clous sans jamais se fendre. De plus, il supprime les joints compliqués du fait que les panneaux peuvent être cloués et collés bout à bout.



ANS. COTE & FILS

81, Ave de la Cathédrale, - RIMOUSKI - Tél. 2244

M. Albert Michaud préside la réunion des Amis du Séminaire

On a fait connaître, le dimanche 31 janvier dernier, au cours de la réunion générale des Amis du Séminaire, en l'institution même, le nom des bienfaiteurs à qui des récompenses ont été attribuées. Les cinq premières seront remises à M. J.-Bte Langlois, de Mont-Joli, ($500), MM. Patrice Dubé, de Ste-Rose-du-Dégelis, Laurent Nicole, de Val-Brillant, Camille Bérubé, de Rivière-Bleue, et Aurèle Poirier, de Sayabec.

Quelques Rimouskois ont été favorisés, soit $20, MM. Louis Dupéré, Paul Hubert, Edgar Michaud, Edmond Roy; $10, MM. Yves-Marie Dion, Gérard Boivin, Paul Dion, Mme Alfred Côté, Mlle Reine Dubé; $5, MM. Raymond Marcoux, Freddy Collin, Pierre Proulx et Clovis Duchesne.

L'assemblée était sous la présidence de M. Albert Michaud et elle était rehaussée par la présence de dignitaires religieux et civils. Mentionnons Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A., V.G., Mgr Louis Martin, P.D., supérieur du Séminaire, Mgr Lionel Roy, Mgr Georges Dionne, M. l'abbé Patrice Gallant, curé de St-Robert Bellarmin, S. H. le maire Victor Lepage, de Rimouski, M. Paul Hubert, i.é.r., et M. J.-A. Potvin. De nombreux anciens élèves ainsi que des bienfaiteurs de l'Oeuvre du Séminaire étaient aussi présents.

On a porté à la connaissance de l'assemblée que la paroisse de N.-D. du Sacré-Coeur, banlieue de Rimouski, se classait au premier rang pour avoir fourni la moyenne de souscription la plus élevée, en rapport à sa population. Vient après elle, la paroisse de St-Marcellin.

COULEURS ET STYLE FASCINANTS POUR LA DODGE ROYAL LANCER



La peinture en trois tons est utilisée pour la première fois dans l'industrie automobile pour accentuer la nouvelle ligne "en mouvement" de la Dodge Royal Lancer 1955, à toit rigide. Plus basse, plus large et plus longue de 16 pouces, la Custom Royal Lancer à toit rigide représentée ici est actionnée par un moteur V-8 Super Red Ram développant 183 CV. La série Custom Royal comprend également un luxueux sedan à quatre portes et un coupé décapotable. Tous les modèles comprennent, comme équipement standard, la transmission automatique PowerFlite.

Emission de $292,500 d'obligations de la Commission scolaire d'Amqui

Les $292,500 d'obligations en séries 20 ans de cette commission scolaire adjugées à 97.43 pour des 3-4-4½% à un coût net de 4.299%.

L'émission de $292,500 d'obligations en séries vingt ans des commissaires d'écoles pour la municipalité d'Amqui, comté de Matapédia, a été adjugée, mercredi soir, 2 février, à un syndicat composé de Clément, Guimont. Inc. et J.-T. Gendron, Inc. L'adjudication a été faite au prix de 97.43 pour $218,500 à 3% 1956-65, $26,000 à 4% 1966-69 et $48,000 à 4½% 1970-75, ce qui représente un loyer net de 4.299%. Un octroi de $190,356 a été accordé par le Secrétaire de la province à la commission scolaire. Celle-ci vient sur le marché pour la première fois.

Datées du 1er janvier 1955, les obligations échoient du 1er janvier 1956 au 1er janvier 1975 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le principal et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Amqui. Les titres peuvent être rachetés par anticipation. Autorisé par une résolution adoptée le 19 octobre 1954, l'emprunt est contracté pour la construction d'une école supérieure pour garçons avec logement pour le personnel enseignant. L'octroi de $190,356 qui doit êêtère affecté en entier au service del 'émission est payable en quatre versements annuels, égaux et consécutifs de $47,589, de 1956 à 1959 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation, pour 1954-55, se chiffre par $2,907,150. Le 30 juin dernier, la commission scolaire avait une dette consolidée nette de $6,930. La population du territoire placé sous la juridiction des commissaires était de 3,070 âmes en 1954.

Garçonnet blessé à Ste-Florence

Un accident est survenu, mardi soir dernier, après la sortie des classes, à l'intersection d'une route et de la route nationale, à un demi-mille du village de Ste-Florence, où un groupe de jeunes garçons glissaient. Survint l'automobile conduite par M. Henri Gagnon, de Causapscal, qui revenait de l'Ontario où il avait séjourné quelques mois. Il tenta vainement d'éviter le traîneau occupé par le jeune Lauréat Richard, âgé de 6 ans, qui fut atteint à la tête. La victime fut conduite chez un voisin, M. J.-Daniel Lepage, et le Dr J.-C. Bergeron ,de Causapscal, fut mandé d'urgence à son chevet. Après les premiers soins, le blessé fut transporté immédiatement à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, d'où l'on apprend que son état est satisfaisant. Le bambin blessé est le fils de M. et Mme Albert Richard, de Ste-Florence.

NOUVELLE PARUTION

"L'EBOULIS"

Une publication mensuelle intitulée "L'Eboulis" vient de naître, à Ste-Odile-sur-Rimouski. Son rédacteur est le curé de l'endroit, M. l'abbé Léo Bérubé, écrivain amateur de la petite histoire locale et régionale. Ces pages d'histoire, qui intéresseront sûrement la population, concernant particulièrement la paroisse de Ste-Odile et la région de Rimouski. On trouvera "L'Eboulis" au comptoir J.-E. Mailloux, au No 141, de l'Evêché, ou au presbytère de Ste-Odile. Prix : 10c l'exemplaire, ou $1.25 pour un abonnement d'une année.

ECOULEMENT
DE TOUT NOTRE STOCK DE
VALANT $25,000



MERCERIE
D'ICI LE 15 MARS

IL FAUT FAIRE
DE LA PLACE

POUR DE NOUVELLES SPECIALITES

Ouverture de ce balayage
LUNDI 14 février à 9 heures

EXEMPLES DE NOS SPECIAUX

Bas nylon pour dames	.35
Paletots d'hiver, à partir de . .	5.00
Imperméables	3.50
Sous-vêtements laine (homme)	.45

ANS. COTE & FILS

81, Ave Cathédrale — Téléphone 2244

Rimouski

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

jeudi, 10 février 1955

L'HON. ANTOINE RIVARD FELICITE M. PAUL DUMAS



Lors du récent congrès de l'Association provinciale des Camionneurs, tenu à Québec, l'hon. Antoine Rivard a rencontsé les congressistes. On voit ici le ministre félicitant le nouveau président du groupement, M. Paul Dumas, de Rimouski. On reconnaîtra de g. à. d. **M. John Magee**, secrétaire de la Fédération nationale du Camionnage, d'Ottawa; **Mme Paul Dumas,** de Rimouski; **l'hon. Antoine Rivard,** ministre des Transports et Communications; **M. Paul Dumas,** président de l'Ass. du Camionnage de Québec; et **M. Eddy Quinn**, de Montréal, président sortant de charge de l'Ass.

La stabilisation des tarifs routiers

Ces jours dernires, se tenait à Québec, le congrès annuel de l'Association du Camionnage du Québec, auquel M. Paul Dumas, gérant de Rimouski Transport, de Rimouski, a été élu président.

Parlant de stabilisation des tarifs routiers, on a fait savoir que la Gaspésie était l'un des 4 secteurs de la province ou les tarifs routiers étaient stabilisés.

Voici d'autres échos du Congrès.

L'un des plus importants problèmes étudiés au congrès annuel de l'Association du Camionnage de Québec, est celui de la stabilisation des tarifs routiers dans toute la province. Il s'agit pour les congressistes de s'entendre sur les modalités d'application d'un système qui leur permettra d'opérer sur une base plus profitable tout en éliminant certaines concurrences ruineuses.

Selon M. Roy, technicien de de l'Ass. il n'y a que quatre secteurs dans la province de Québec présentement où les tarifs sont stabilisés et soumis à la Régie des Transports afin de devenir tarifs autorisés. Ailleurs, les camionneurs se font une concurrence qui agit non seulement à leur détrimentt mais aussi contre l'intérêt des petits camionneurs et celui des marchands et industriels.

Dans ce domaine des tarifs, la province de Québec est dix ans en retard, a dit M. Roy. L'Ontario a déà établi ses tarifs depuis six ou sept ans. Les quatre secteurs aux tarifs stabilisés dans Québec sont ceux de la Gaspésie, de la région du Lac St-Jean, de la route Montréal-St-Joseph et de la route Montréal-Québec.

REGLEMENTATION DU TRANSPORT

L'hon. Antoine Rivard, ministre des Transports et des Communications dans le gouvernement de la province, a annoncé aux membres de l'Association du Camionnage de la province réunis au banquet de clôture du congrès de leur groupement, au Château-Frontenac, qu'une réglementation portant sur le poids, la longueur et la grosseur des camions venait d'être adoptée par le cabinet provincial—elle a été adoptée, en fait, la veille, à une séance du conseil exécutif—et qu'elle sera présentée à l'Assemblée législative au cours de la session actuelle.

"Cette réglementation" a dit M. Rivard, "divise les routes en trois sections : pour les camions de poids lourds, moyens et légers. Pour en arriver à cette fin, nous avons consulté les experts de la Voirie et des Travaux publics car il faut prendre en considération l'état des routes et celui des ponts. Je sais que vous n'avez pas d'intérêt à ce que nos routes soient détériorées et nos ponts brisés".

ROUTES A PARACHEVER

L'Association du Camionnage du Québec, a suggéré au Ministère provincial de la Voirie d'étudier la possibilité de parachever, dès le printemps prochain, les routes 9 et 54. On considère que la route entre Québec et Montréal, via Trois-Rivières, est devenue inadéquate pour supporter la circulation grandissante, tant locale, touristique que commerciale, entre la capitale et la métropole.

Maternité licenciée

NOTRE-DAME DU ROSAIRE
Colette Julien, g.m.e., prop.
MONT-JOLI
157 rue Aubin Tél. 288-w
Salle d'obstétrique moderne. Médecin au choix des patientes. Maternité reconnue par les compagnies d'assurance.

Ancien citoyen de Grand-Métis décédé à Fall-River

M. Paul Gagné, époux de Mme Marcelline Chassé, est décédé le 23 janvier, à Fall-River, Mass., à l'âge de 83 ans. Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils : Napoléon, Alfred, Louis, Charles, Paul-Emile; ses filles : Mme Loring Cook (Béatrice), Mme Adrien Vandal (Juliette), Mme Hervey Bouchard (Cécile), tous de Fall-River, Mme Joseph Pearson (Yvonne), de Mont-Joli, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de N.-D. de Lourdes de Fall-River, et l'inhumation au cimetière de cette paroisse.

Le Dr Napoléon Langis conférencier au club Richelieu-Rimouski



Les agapes Richelieu hebdomadaires, sous la présidence de M. Elzéar Côté, réunissaient une quarantaine de convives, jeudi soir dernier, à l'hôtel St-Louis, de Rimouski. Selon l'accoutumée, une atmosphère de détente régna au cours de la première partie de cette réunion durant que, après le dessert, on aborda les questions plus sérieuses. Le conférencier invité, le Dr Napoléon Langis, parla de l'anesthésie. Il fut présenté par M. Jos. Beaulieu et remercié par le Dr Gaston Beaulieu. La conférence-éclair fut donnée par M. Lucien Robitaille qui exposa la protection que peuvent obtenir les automobilistes par l'intermédiaire du Club Automobile de Québec.

Les Richelieu se sont récréés et ont ensuite étudié quelques questions, avec esprit de cohésion. Moult amendes murent imposées et payées joyeusement, au profit de l'enfance malheureuse.

LUCEVILLE

Adieu au monde.— Deux jeunes filles de la paroisse de Notre-Dame de la Paix de Luceville ont dit adieu au monde et quitté leur famille pour se consacrer à la vie religieuse. Il s'agit de Mlles Andrée Gaudreault et Julienne Dechamplain qui ont pris le saint-habit lors de la cérémonie de vêture et de profession de la Communauté des RR. SS. du St-Rosaire, à la cathédrale de Rimouski, le 2 février. La première, fille de M. Alfred Gaudrault, cordonnier et marchand, et de Mme Gaudrault, qui portera en religion le nom de Soeur Marie de Ste-Bernadette de France, et la seconde, fille de M. et Mme Jean-Luc Dechamplain, cultivateur, qui prend, en religion, le nom de Soeur Marie de St-Jean-Luc.

Les parents des deux jeunes novices assistaient nombreux à la cérémonie de même que le curé de la paroisse, M. l'abbé Ls-Philippe Anctil, et plusieurs amis.

Voeux de persévérance à celles qui ont entendu l'appel divin et félicitations aux deux familles.

GAGNANT D'UN CELEBRE TROPHEE DE SKI



Jack Robbins, à droite, gagnant du championnat Senior "C" dans la célèbre épreuve Taschereau pour la descente en skis, reçoit le magnifique Trophée Brading, de Guy Normandin, gérant des ventes de la Brasserie Brading, Montréal. On voit au centre, Jules Cartier, agent de la compagnie pour la région du Mont Tremblant. Robbins portait les couleurs du St. Jovite Ski Club

Pour l'achat d'un bon char usagé, téléphonez à 3272
MICHAUD & FILS AUTO INC.

Funérailles de M. Emile Rousseau,

A MONT-JOLI

Le 27 janvier dernier, décédait à son domicile, à Mont-Joli, à l'âge de 57 ans, M. Emile Rousseau, employé du C.N.R. Sa mort plonge dans le deuil son épouse, née Richard (Jeanne), et ses deux filles: Mlle Louisette Rousseau et Mme Emilien Lévesque (Raymonde); son gendre, M. Emilien Lévesque; sa nièce, Mme Bertrand Boucher, tous de Mont-Joli, ainsi que sa petite-fille, Manon Lévesque, du même endroit.

Lui survivent également, ses frères, MM. J.-Bte Rousseau, de Mont-Joli, Wilfrid Rousseau, de Montréal; ses soeurs: Mlles Géraldine Rousseau, de Mont-Joli, et Marie-Anna Rousseau, g.m.g., de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alphonse Lepage, de Rimouski, M. et Mme Pierre Charest, M. et Mme Roméo Richard, M. et Mme Léopold Richard, tous de Mont-Joli, M. et Mme Antonio Fournier et Mme Wilfrid Rousseau, de Montréal.

Son service fut chanté le 31 janvier, à 9 heures, en l'église de Mont-Joli, par le R.P. Gédéas Bertrand, o.m.i. Les RR. PP. Ménard et Larouche agissaient comme diacre et sous-diacre. La levée du corps avait été faite par le R.P. Ubald Boisvert, curé.

La croix était portée par M. Zénon Pelletier et les porteurs du cercueil étaient MM. Armand Rouleau, Ivanhoe Bourgoin, Napoléon Lévesque, Jos.-X. Martin, Auguste Bouchard et Albert Beaulieu, tous employés du C.N.R.

Dans la nombreuse assistance on remarquait, outre les parents déjà mentionnés dont la majorité étaient présents, M. et Mme Henri Petit, M. et Mme Bédard, de Québec, M. et Mme Antonio Fournier, Mme Léonidas Pépin, de Montréal, M. et Mme Eugène Fournier, de Québec, M. et Mme Romuald Lepage, M. Albert Fournier, M. et Mme Paul Leclerc, de Rimouski, M. et Mme Pierre Charest, M. et Mme Philippe Arsenault, Mlles Jeannine Richard, Huguette Charest, Ghislaine Charest, Jacqueline Richard, M. et Mme Lucien Beaulieu, M. et Mme Bertrand Boucher, M. et Mme Jean-Marc Thibault, M. et Mme Paul Nadeau, M. Jean-Paul Richard, Mlle Thérèse Richard, MM. Emilien Lévesque, Claude Castonguay, Mme Dr Mathieu, Mme Maurice Lamoureux, MM. Louis Cyr, Benoît Quimper, Mlle Luce Michaud, Mme René-A. Lepage, de Mont-Joli, Mlle Marie Caron, g.m.m., de St-Adelme, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Mont-Joli.

La direction des funérailles était assumée par la Maison Bissonnette & Frère, de Mont-Joli.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Nouvelle crème dentifrice COLGATE avec GARDOL*



Rafraîchit l'haleine *tout en* **protégeant les dents**

Vous obtiendrez la meilleure protection contre la carie dentaire jamais fournie par aucune crème dentifrice . . . et vous aurez bonne bouche durant 12 heures et plus . . . si vous employez la Nouvelle Crème dentifrice Colgate avec Gardol. Seule la Crème dentifrice Colgate agit contre la mauvaise haleine instantanément . . . combat la carie dentaire constamment . . . Toujours la même délicieuse saveur de menthe dont les enfants raffolent.

GARDOL*

L'ingrédient anti-enzyme persistant qui rend la Crème dentifrice Colgate doublement efficace!



Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 51F



Voici les nouvelles **ÉTIQUETTES "UNIVERSELLES"**



des bières de réputation* mondiale

*Les seules bières vendues avec garantie de remboursement

LA BRASSERIE CARLING RED CAP LIMITÉE
MONTRÉAL

Au fameux hôtel Banff Springs on sert le fameux Café Chase & Sanborn





Aiguisés par l'air vivifiant des montagnes, les appétits sont assouvis par une table exquise et abondante dans les luxueuses salles à dîner de l'hôtel Banff Springs.

Reconnu comme l'une des plus belles stations estivales du monde entier, l'hôtel Banff Springs est vraiment digne du splendide paysage qui lui sert de cadre. Il se distingue par sa structure imposante, par l'élégance et le style de son aménagement, et par son brillant registre rempli de noms célèbres.

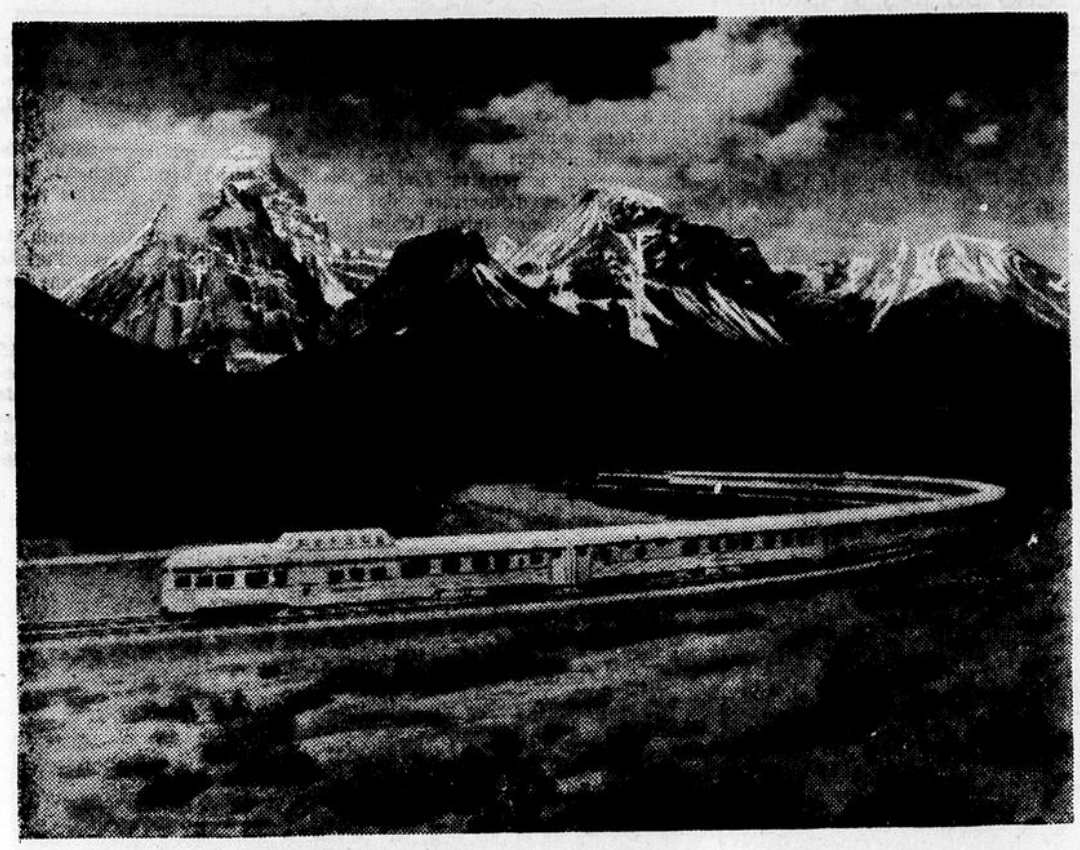
Des mets savamment apprêtés par des chefs de renommée mondiale ajoutent aux délices d'un séjour dans ces lieux enchanteurs. Les repas savoureux y sont fidèlement accompagnés d'un café de choix — le Chase & Sanborn.

Chez vous — tout comme dans les plus grands hôtels du Canada — l'incomparable qualité du Chase & Sanborn apportera un cachet de distinction en toute circonstance. Pourquoi n'en serviriez-vous pas dès demain?

un Café Célèbre depuis près d'un siècle!



Egalement en sacs économiques.



DE MONTREAL A VANCOUVER EN 16 HEURES DE MOINS

● Lorsque le nouveau train transcontinental du Pacifique Canadien, le "Canadian", entrera en service, le 24 avril prochain, il abrégera de 16 heures le temps requis pour le parcours de Montréal à Vancouver. En sens inverse, la durée totale du voyage sera réduite de 12 heures et 30 minutes. Grâce à la traction Diesel et à des wagons ultra-modernes, tout acier inoxydable, comme ceux que l'on voit sur ce croquis, les horaires seront considérablement accélérés. Le nouveau matériel sera climatisé mécaniquement, ce qui évitera la nécessité de refaire les provisions de glace en cours de route et permettra de réduire au minimum les arrêts de service. De plus, les locomotives Diesel sont d'une plus grande efficacité dans les longs parcours. Le "Canadian" offrira tout le confort et les avantages des trains les plus modernes, avec wagons à dôme-observatoire, wagons-lits et wagons-restaurants d'un type nounouveau et wagons-cafés où des repas seront servis à prix populaires.

ST-GABRIEL

Baptême.— Le 30 janvier est née Marie-Louise, enfant de M. et Mme Marcel Dupont (Irène Caron). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient.— Mme Georges Roy et sa fille Georgette, de La Rédemption, Mme Léon Fournier, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient dans notre paroisse lors du service anniversaire de leur père, feu Philibert Dupont.

— Mlle Cécile Leclerc était de passage aux Hauteurs, en fin de semaine.

— M. Alphonse Morissette s'est rendu à Montréal à titre de représentant de la Société coopérative de la paroisse.

Avant de prendre un laxatif lisez ceci!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

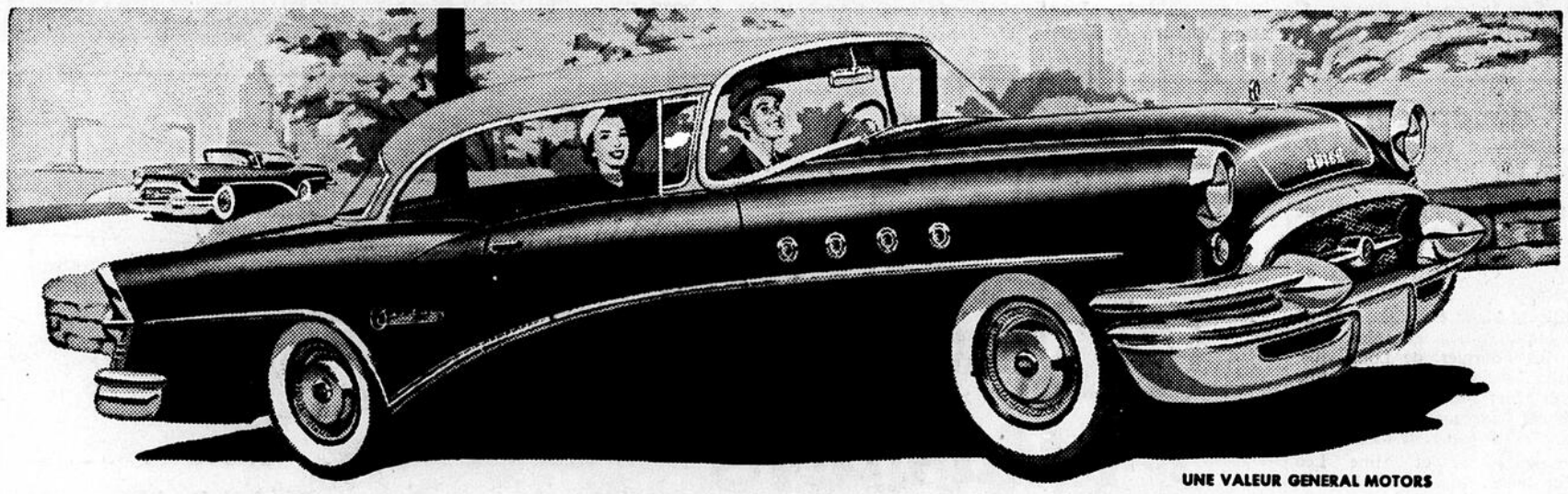
EX-LAX

Le laxatif chocolaté

Seulement 15¢ et 35¢

KEM-GLO

LE MERVEILLEUX ÉMAIL LUSTRÉ



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Toute la puissance voulue —quand vous la voulez

Pas de *si* ni de *mais*.

Quand vous "rendez les rênes" à une Buick 1955 munie d'une transmission Dynaflow*, vous filez!

Appuyez sur l'accélérateur—la réaction est instantanée. Un démarrage foudroyant, ou une accélération vertigineuse vous sortiront d'une mauvaise passe sur la grande route.

Non, cette "réponse" instantanée n'est pas de la magie, bien qu'on puisse le croire.

C'est le principe même de l'aéronautique moderne, appliqué pour la première fois à une transmission d'auto.

Dans la Dynaflow, vingt hélices à pas variable modifient l'angle d'inclinaison de leurs pales, tout comme le pilote change le pas de l'hélice d'un avion.

C'est ce qui donne presque des ailes à la Buick 1955. Et vous avez l'avantage d'une consommation réduite de carburant à toutes les vitesses, d'une réaction prodigieuse dans les démarrages ou l'accélération.

Et tout cela sans la moindre secousse, grâce à la transmission Dynaflow.

Vous ne pouvez remettre à plus tard une démonstration de la Dynaflow Buick à pas variable. Nous serons heureux de vous en faire les honneurs et de vous prouver que c'est une aubaine extraordinaire. Faites-nous le plaisir de venir nous voir cette semaine . . .

**La transmission Dynaflow est standard sur la Roadmaster, facultative, moyennant supplément, sur les autres modèles.*

SEULE LA BUICK VOUS OFFRE TOUTES CES MERVEILLES EN 1955

- Élégance audacieuse
- Nouveaux intérieurs harmonisés
- Confort spacieux
- Choix de 4 séries
- Dynaflow à pas variable
- La plus grande puissance en cv de toute l'histoire de la Buick
- Confort sans précédent

ET LE CHOIX LE PLUS COMPLET DU CANADA DE TRAITS ET D'ACCESSOIRES

. . . standard ou facultatifs moyennant supplément, sur la plupart des modèles

Servo-direction de sûreté
Servo-freins Buick à suspension pneumatique
Siège avant réglable dans 4 positions
Lève-glaces et antenne de radio à mécanisme électrique
Indicateur de vitesse Redliner
Glaces de sûreté teintées
Siège arrière divisé dans les "Estate Wagons"
Carrosserie en deux et trois tons
Choix de 5 couleurs des toits de décapotables
Chauffage "Dual Unit"
Roues de broche
Système complet de climatisation

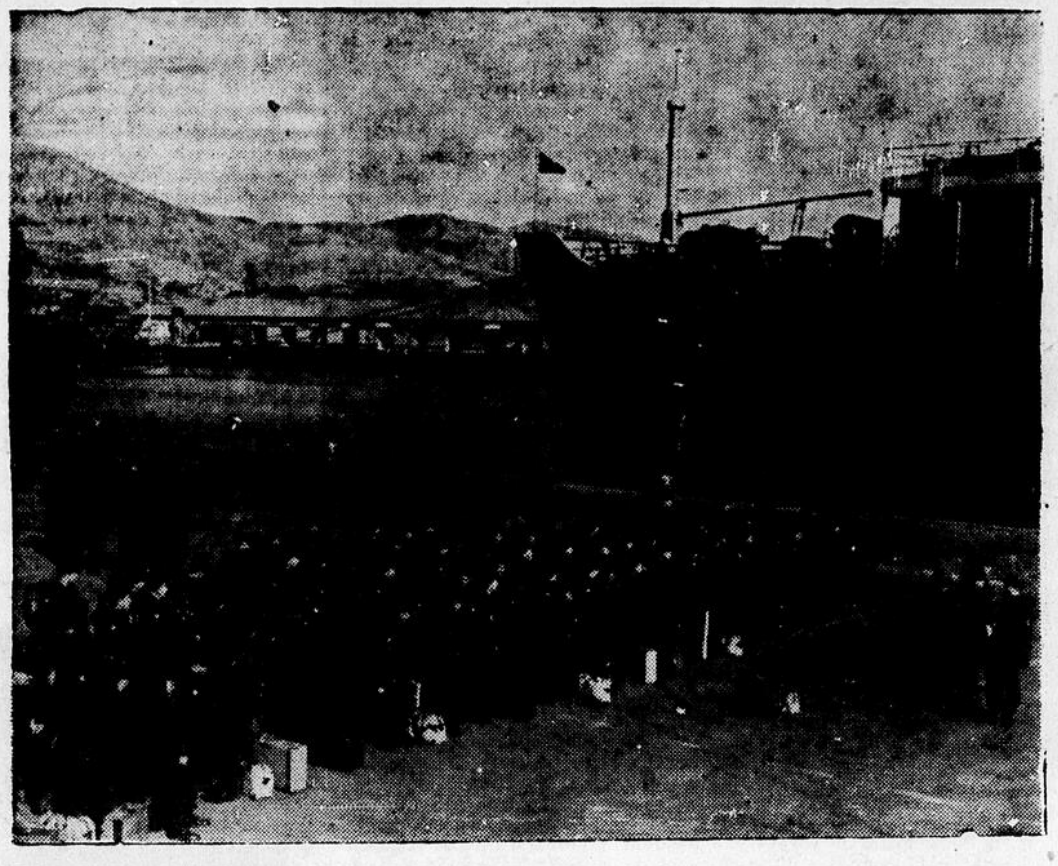
Buick, c'est la sensation de l'année

M-655DF

Soucy Automobiles Inc.

Vendeur Pontiac — Buick — camions G.M.C.

145, RUE ST-GERMAIN, - - - RIMOUKI - - - - - - TELEPHONE : 4815



LE DERNIER A PARTIR.—Avec le départ de Corée du 42e atelier d'infanterie, GEM, le programme de réduction de deux tiers des forces canadiennes en extrême-Orient s'achève. Sur le quai à Pusan, Corée, ces soldats attendent l'ordre de s'embarquer à bord du General M. M. Patrick qui les transportera à Seattle. On les attend au Canada au début de février. (Photo de la Défense nationale).

Trinité-des-Monts

Circulation roulante.— Pour la première année, les chemins de Trinité-des-Monts sont ouverts à la circulation roulante, cet hiver. Ainsi vont le temps et le progrès. Fini le temps où la date d'ouverture des chemins, au printemps, faisait l'objet des paris et commentaires de nos bons vieux.

Télévision.— Notre paroisse ne boude pas le progrès. Depuis l'ouverture du poste de télévision à Rimouski, près de 20 familles se sont procurées des téléviseurs et jouissent de cette merveilleuse invention.

Statistiques.— En l'année 1954, on a enregistré, à Trinité-des-Monts, 45 baptêmes, 11 mariages et 3 sépultures.

Baptêmes.— Le 4 janvier, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph-Alain-Gervais, fils de M. et Mme Edouard Théberge. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Parent, oncle et tante de l'enfant.

— Le 9, Joseph-André-Sarto, fils de M. et Mme Léon Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme A.-A. Bernard.

— Le 29, Joseph-Bruno, enfant de M. et Mme Bernard Devost. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Gagnon. Porteuse, Mlle Marcelle Gagnon.

Visiteur distingué.— Vers le 15 janvier dernier, le R.P. Gérard Deschênes, o.m.i., curé-missionnaire de Senneterre, Abitibi, a passé quelques jours en visite chez son frère, M. Omer Deschênes, entrepreneur, de Trinité-des-Monts.

Télévision
CROSLEY
VENTE ET SERVICE
LEON CARON ENRG.
VOTRE MARCHAND DEPUIS 10 ANS
290 ST. GERMAIN, RIMOUSKI, TEL.: 2562

Causapscal

Fiançailles.— A l'occasion des fêtes eurent lieu les fiançailles suivantes :

— Mlle Jeannine Richard, fille de M. et Mme Lauréat Richard, avec M. Georges Charest, fils de M. et Mme Raoul Charest, tous deux de Causapscal.

— Mlle Marielle Fournier, fille de M. et Mme Adrien Fournier, avec M. Marius Fournier, de Lobrieville.

— Mlle Marie-Anne Dufour, fille de M. et Mme Johnny Dufour, avec M. Gérard Lévesque, fils de M. et Mme Emile Lévesque, de Causapscal.

Va-et-vient.— M. et Mme Léo Boily et leurs enfants, de Matane, étaient récemment de passage chez M. et Mme Adrien Fournier.

— M. Lucien Viau était dernièrement l'invité de son amie, Mlle Rolande Harvey.

Décès.— Le 9 janvier s'éteignait, après quelques semaines de maladie, M. Joseph Garon, époux de Mme Eugénie Charron.



OFFRE GRATUITE aux MAMANS
Une Image pour la Pouponnière
en échange de 12 étiquettes des



EN COULEURS NATURELLES 12" x 14"

NOUVEAUX ALIMENTS Eprouvés AYLMER POUR BÉBÉ

Des années de recherche dans les fameux laboratoires AYLMER mettent maintenant à la disposition des mamans les nouveaux Aliments *Eprouvés* pour Bébé, apprêtés selon de nouvelles formules et empaquetés d'après de nouveaux procédés.

Les Aliments *Eprouvés* AYLMER pour Bébé sont cuits sous pression pour en conserver toute la saveur et la valeur nutritive et soigneusement filtrés pour en faire une nourriture délicate, bien appropriée à la fonction digestive, le tout sous une constante surveillance scientifique.



COMMENT OBTENIR LES IMAGES POUR LA POUPONNIÈRE

☐ ZÈBRE ☐ TAMIA ☐ OURS
☐ MOUFFETTE ☐ CERF ☐ LAMA
☐ ÉCUREUIL ☐ LION ☐ LAPIN
☐ RENARD ☐ ÉLÉPHANT ☐ GIRAFE

Décidez quelle image vous voulez recevoir. Inscrivez en lettres CARRÉES sur le coupon ci-dessous vos NOM et ADRESSE et adressez le tout, ainsi que 12 étiquettes d'aliments Aylmer pour bébé à:

Dept. A,
Canadian Canners Ltd.,
Hamilton, Ontario.

NOM _____
ADRESSE _____
CITÉ _____ PROV. _____

66F-54

Les Boisés de Ferme

par Jacques BRULE

Avantages des écrans d'arbres et des boisés

Pour le cultivateur, l'arbre représente une valeur réelle. La vente des produits de la forêt provenant des fermes du Canada en 1952 a rapporté $92 millions, sans compter que les cultivateurs ont eux-mêmes utilisé pour environ $75 millions de leurs propres produits forestiers.

Nombre de cultivateurs de l'Est canadien, de la Colombie britannique et des Prairies comptent sur leurs boisés pour le combustible, le bois d'oeuvre et les piquets de clôture. Le surplus de produits forestiers se vend ordinairement bien. Bois de chauffage, étais de mines, bois de pulpe, billes, billes à contreplaqué, piquets et poteaux sont autant de produits forestiers qui proviennent des boisés de ferme au Canada. Dans certaines régions, les arbres de Noël apportent un revenu appréciable. Et là où croissent les érables à sucre, la vente du sirop et du sucre d'érable apporte un revenu supplémentaire.

L'arbre, pour le cultivateur, est avantageux de bien d'autres façons. C'est un fait reconnu qu'il aide à la conservation du sol et de l'eau. Dans la forêt, la surface spongieuse du sol absorbe la pluie et la neige fondante, ce qui empêche l'eau de s'écouler trop rapidement. L'érosion est ainsi prévenue et il reste de l'eau pour les puits et les sources.

Autour des bâtisses, les arbres assurent aussi une protection appréciable. Des observations ont démontré qu'un écran d'arbres tout autour d'une habitation peut en réduire la consommation de combustible jusqu'au tiers.

On peut récolter des arbres

Les arbres se reproduisent et, si l'on s'en occupe, continuent de produire à perpétuité. Les arbres en croissance dans un boisé sont en quelque sorte le capital d'un placement et le taux de croissance annuelle en est l'intérêt. On peut prélever de cet intérêt périodiquement sans toucher au capital. Toutefois, le taux annuel de croissance varie selon les endroits, la nature du sol, la diversité des arbres et le soin qu'on en prend. Dans des conditions favorables et pourvu qu'on en prenne raisonnablement soin, le boisé de ferme s'accroît d'une corde par acre chaque année. Le manque de soin, cependant, a réduit l'accroissement de bien des boisés à un niveau beaucoup plus bas.

Un autre avantage, c'est qu'on peut faire la récolte des arbres à la fin de l'automne ou en hiver, ce qui permet une meilleure rotation de la main-d'oeuvre agricole. En outre, on peut négliger de couper durant plusieurs années et récolter un plus gros volume d'un seul coup.

L'entretien d'une culture d'arbres

On détermine ordinairement la variété d'une culture en tenant compte de la nature du sol et de l'usage auquel on la destine. On entretient ensuite cette culture de façon à en favoriser la croissance et à faire échec aux autres plantes qui lui font concurrence. Une culture d'arbres donnera aussi un meilleur rendement si on l'entoure des mêmes soins.

Bien que nombre d'arbres croissent dans un sol impropre à d'autres cultures rentables, les conditions de sol requises varient selon les essences .Au surplus, les arbres qui poussent bien dans un sol pauvre pous-

Comment planter des arbres

L'une des raisons pour lesquelles on plantait moins d'arbres autrefois, c'est le travail que cela nécessitait. Aujourd'hui, cependant, il existe des machines pour planter les arbres. Pour savoir où vous procurer une telle machine et pour des conseils sur la façon de planter les arbres, consultez un ingénieur-forestier du gouvernement, votre agronome ou un pépiniériste.

Les fermes forestières au Canada

Une initiative appelée "Fermes forestières du Canada" a été lancée en sent encore mieux dans un bon sol. mai 1953. Elle vise à une plus grande protection et à une meilleure gestion des millions d'acres de forêt privée au pays. Partout au Canada, cette initiative est entre les mains du Comité des Fermes forestières de l'Association forestière du Canada. Elle s'inspire d'un projet analogue lancé en 1942 aux Etats-Unis, où les fermes forestières officiellement approuvées ont aujourd'hui une superficie totale de 27 millions d'acres.

Les fermes forestières canadiennes sont des terres boisées destinées à la culture perpétuelle des arbres en vue de récoltes de bois. Ces fermes forestières sont approuvées par les forestiers du comité local de fermes forestières après que le propriétaire s'est engagé à : a) réserver la terre à la culture des arbres; b) lui donner les soins nécessaires; c) adopter des méthodes de coupe qui assurent un remplacement perpétuel des arbres; d) permettre aux forestiers du comité de faire l'inspection de la ferme forestière.

Avec l'appui des corps publics, l'Association forestière du Canada se propose de multiplier au pays les boisés de ferme et les forêts privées bien administrées et de démontrer ainsi l'avantage qu'on peut retirer d'un bon entretien des arbres.

L'Ass. Forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie





Immédiatement, les services d'urgence des compagnies d'assurances incendie, automobile et accidents entrent en action.

Souvent, dans le passé, les compagnies d'assurance ont aidé les localités éprouvées par une catastrophe à se remettre rapidement de cette infortune en réglant sur place, en moins de quelques heures, des milliers de réclamations.

Au Canada, les compagnies d'assurance, avec leurs milliers d'agents et d'évaluateurs, se tiennent toujours prêtes à dispenser leur aide quand s'abat la catastrophe.

ALL CANADA INSURANCE FEDERATION

ALL CANADA INSURANCE FEDERATION

porte-parole de plus de 200 compagnies concurrentes d'assurances feu, automobile et accidents.



NOS ENFANTS ET NOS ECOLES

Tableau d'honneur
COUVENT DE SAINT-ROBERT

11e année : Françoise Lepage, Pierrette Lepage.

10e année : Marie-Rose Ouellet, Pierrette Morissette.

9e année : Louise Pelletier, Monique Vignola.

8e année : Lise Boisvert, Mariette Viens.

7e année A : Céline Samson, Claudette Pelletier.

7e année B : Micheline Collin, Raymonde Beaulieu.

6e année A : Raymonde Bellavance, Madeleine Drapeau.

6e année B : Nicole Lepage, Louisette Pouliot.

5e année A : Céline Pelletier, Huguette Bouchard.

5e année B : Céline Dubé, Nicole Paradis.

4e année A : Monique Gagné, Colette Lévesque.

4e année B : Solange Albert, Lise Lévesque.

3e année A : Micheline Boucher, Francine Paradis.

3e année B : Denise Gagné, Pierrette Lévesque.

3e année C : Huguette Moisan, Nicole Proulx.

2e année A, filles : Huguette Gosselin, Claudette Bélanger.

2e année B, filles-garçons : André Jean, Jean-Paul Sauvé.

2e année B, garçons : Raymond Blanchet, Roger Bernier.

1ère année A, filles : Danielle Michaud, Francine Bernard.

1ère année B, filles-garçons : Francine Lepage, Murielle St-Pierre.

1ère année A, garçons : Gaston Sénéchal, Michel Desrosiers.

1ère année B, garçons : Raymond Pineault, Marc-André Fournier.

ECOLE du SACRE-COEUR
(St-Germain)

Tableau d'honneur

9e année A : Julien Paulin, Roger Desrosiers, Raymond Bélanger, Yves Vaillancourt, Bertrand Isabel.

9e année B : Jean-Claude Rousseau, Jacques Lamontagne, Yvon Trépanier, Georges-Emile Martin, Gleason Couture.

8e année A : Gilles Dionne, Fernand Michaud, Réal Allard, Noël-Yvon Michaud, Fernand Garon.

8e année B : Donald Goode, Jacques Godbout, Jean-François Bélanger, Sylvain Proulx, Jean-Claude Brisson.

7e année A: Guy Tremblay, Marc-André Gosselin, Jacques Boutet, Fernand Jean, Robert Beaulieu.

7e année B : André Tremblay, Gilles Thibault, Fernand Vaillancourt, Marcel Rousseau, Charlemagne Ouellet.

6e année A : Jacques St-Pierre, Marc-André St-Pierre, Pierre Dionne, Marcel Canuel, Raymond Sénéchal.

6e année B : Denis Côté, Anicet Proulx, Jacques Lévesque, Yvan Tremblay, Bernard McKinnon.

5e année A : Gaston McNeil, Luc Caron, Jean McNeil, Pierre Lévesque, Réal Rouleau.

5e année B : Marcel Pelletier, Réal Charest, Benjamin Pouliot, Gilles Marmen, Jean-Marc Lepage.

4e année : Jean-Emile Michaud, Gilles Mérette, Robert McKinnon, Marc-André Rioux, Raymond-Marie Leblond.

3e année : Gabriel Rioux, Réal St-Laurent, Raymond Lavoie, Louis Lavoie, Bruno Dumas.

2e année : Aurèle Fournier, Gérard Boucher, Harold McKinnon, Jean-Pierre Sirois, Claude Garneau.

1ère année : Pierre Roy, Rodrigue Caron, Gabriel Gosselin, Robert Fournier, Claude Doucet.

ECOLE DES GARÇONS ST-SIMON
Hilaire D'Amours, prof.

Tableau d'honneur

6e année : Robert Thibault, Richard Gagnon, Jean-Rénald Bélanger, Bertrand Fournier, Marc-André Théberge, Clément Caouette, Jean-Claude Roussel.

7e année : Jean-Guy Bérubé, Paul-Henri Boucher, Lucien Rioux, Roland Gagnon, Emmanuel Bernier, Georges Nicole.

8e année : Jacques Ouellet, Gérard Ouellet, Fernand Thibault, Bertrand Rioux, André-Paul Caouette.

9e année : Michel Roy, André Bélanger, Gaston Lamarre, Romain Rioux.

ECOLE DUBE
FF. SACRE-COEUR
St-Robert

Tableau d'honneur

8e année : Gilles Lévesque, Yvon Boulanger, Georges Bouchard, Richard Voyer, Yvon Landry.

7e année : Jean-Guy Bérubé, Gabriel Bélanger, Carol Coulombe, Robert Alain, Gilles Lavoie.

6e année A : Jacques Yockell, Jocelyn Bernard, Gilbert Plourde, Denis Labrie, Denis Beaulieu.

6e année B : Jean Morin, Jean-Louis Dumais, Pierre-Georges Camirand, Jean-Guy Lévesque, Gérard Perron.

5e année A : Roger Dumas, Michel Paradis, Gilles Labbé, Marc-André Viens, Robert Durette.

5e année B : Carol Duchesne, Gaétan Belzile, Jean Desrochers, Gaétan Rioux, Gaétan Turcotte.

4e année A : Léo Côté, Raymond Ross, Réginald Michaud, Michel Lacasse, Georges Côté.

4e année B : Pierre Morin, Serge Lavoie, Gilles Belzile, Ghislain Madore, Gilbert Morissette.

4e année C : Gérald Moisan, Henri Boulanger, Jean-Claude Voyer, Marc-André Hins, Gaétan Tremblay.

3e année A : Jean-Paul Morneau, Gérard Michaud, Carol Lavoie, Henri-Louis Albert, Michel Ouellet.

3e année B : Gérard Dextraze, Donald Lepage, Richard Michaud, Jean-Guy Elément, Yvon Labrie.

3e année C : Jocelyn Pigeon, Oscar Gagné, Guy-Réjean Pineault, Joseph-Gary Lagacé, Michel Mercier.

COUVENT DU ST-ROSAIRE
NAZARETH
A L'HONNEUR POUR JANVIER

10e année : Agathe Jean, 95%; Doreen Lebel, 92; Nicole Gaumond, 90; Céline Tremblay, 90; Colette Thériault, 86; Pierrette Parent, 86.

9e année : Bérangère Côté, 92%; Gisèle Côté, 87; Béatrice Dumais, 85.

8e année : Pierrette Laliberté, 88%; Germaine Lévesque, 84; Marguerite Pineau, 83; Monique Leblanc, 82; Estelle Gagnon, 80.

7e année : Marguerite Roy.

6e année A : Edith Dionne.

6e année B : Jeannette Côté, 84.5%; Julienne Jean, 83.2; Micheline Couture, 82.2; Huguette Morin, 81.

5e année A : Carmen Saint-Laurent, 83.2%; Nicole Toulgoat, 80.2.

5e année B : Marjolaine Gaumond, 87.5%; Pauline Albert, 87.5; Lise Slater, 83.5.

4e année : Gisèle Paquet, Louise Chénard, Ginette Lepage.

3e année : Marguerite Albert, Thérèse Bouillon, Murielle Ouellet.

2e année : Micheline Dubé, France Tremblay, M.-Lise Saint-Laurent.

1ère année, filles : Josette Canuel, Huguette Lévesque, Ginette Tremblay.

1ère année, garçons : Pierre Lévesque, Jacques Dechamplain, Mario Martin.

EXTERNAT DU ST-ROSAIRE
PREMIERS EN JANVIER
FILLES

11e année : Monique D'Anjou, Doris Dumont.

10e année : Rolande Michaud, Chantal Poirier.

9e année : Rita Lévesque, Pauline Lemire.

8e année : Lise Thériault, Pauline Landry.

7e année : Micheline Michaud, Claire Langlois.

6e année : Louise Hébert, Michèle Dumas.

5e année A : Claudette Rioux, Carmelle Lepage.

5e année B : Marcelle Trépanier, Nicole Imbeault.

4e année A : Marguerite Trépanier, Suzanne Thériault.

4e année B : Louiselle Lepage, Monique Plamondon.

3e année : Diane St-Pierre, Hélène Dumas.

2e année : Nicole Lechasseur, Venise St-Pierre.

1ère année : Elisabeth St-Pierre.

GARÇONS

6e année : Jean-Noël Saucier, Gabriel Moreau.

5e année : Marc-Aurèle Lavoie, Bertrand Brisson.

4e année A : Roland Lavoie, Laurier Proulx.

4e année B : Claude-Bernard Côté, Gilles Moreau.

3e année : Gérald Bélanger, André Lemire.

1ère année : Gaston Fillion, Patrick Blais.
Jacques Bernier.

2e année mixte : Monique Saucier,

COUVENT ST-ROSAIRE
SAINTE-ODILE

Tableau d'honneur

1ère année : Jovette Gagné, 99%; Francine Dubé, 98%.

2e année : Raynald Lavoie, 97%; Denise Lévesque, 96%.

3e année : Francine Lepage, 97%.

4e année : Carol Ouellet, 95.5%; Monique Lévesque, 89.7%.

5e année : Jean-Paul Marquis, 88%.

6e année B : Andréa Nault, 91%.

6e année A : Georgianne Lévesque, 88%.

7e année : Lise Hins, 94%.

8e année : Imelda Canuel, 78%.

9e année : Dolorès Bernard, 93%.

10e année : Lucienne Lévesque, 82%.

TRAVAUX MANUELS

ENRICHISSEMENT POUR NOS GARCONS

En septembre dernier, nos journaux locaux annonçaient en grandes manchettes l'érection d'un atelier de travaux manuels pour nos enfants.

Le grand intérêt que nos éducateurs et les membres de la Commission scolaire portent à nos jeunes Rimouskois, et l'immense désir qu'ils ont de leur aider à acquérir tout ce qui pourra leur être utile lorsqu'ils se verront en face du problème angoissant de subvenir à leurs propres besoins, font que ce projet est maintenant devenu une réalité.

Cette classe, qui a ouvert ses portes depuis une quinzaine, est annexée à l'école des garçons de St-Robert, connue maintenant sous le nom de Ecole DUBE.

Les élèves passent tout d'abord dans le département du dessin où ils font leurs plans; c'est-à-dire qu'ils suivent le professeur qui, patiemment, trace ligne par ligne le plan en marche tout en multipliant les explications.

Ce travail terminé, la classe passe ensuite à l'atelier de pratique. Chaque élève trouve dans ce local son établi sur lequel sont rangés ses outils et le bois nécessaire pour l'exécution. Là comme au dessin, l'élève devra apporter toute son attention s'il veut reproduire fidèlement le plan qu'il a déposé devant lui.

Alors, c'est une école technique nous diront quelques uns ! Non, ce n'est pas une école technique; pas même une école d'arts et métiers. C'est tout simplement une classe où nos jeunes Rimouskois apprennent dans leur ligne, ce que leurs petites soeurs apprennent à l'enseignement ménager ! Comment faire et lire un plan, comment se servir d'un outil, faire eux-mêmes certains articles nécessaires à tout foyer, réparer les objets brisés, bref acquérir un peu d'habileté et d'ingéniosité, voilà en résumé ce que nos jeunes pourront retirer de cette nouvelle classe.

Les chroniques subséquentes que nous nous proposons de rédiger vous donneront de plus amples détails sur les différents rouages de cette organisation.

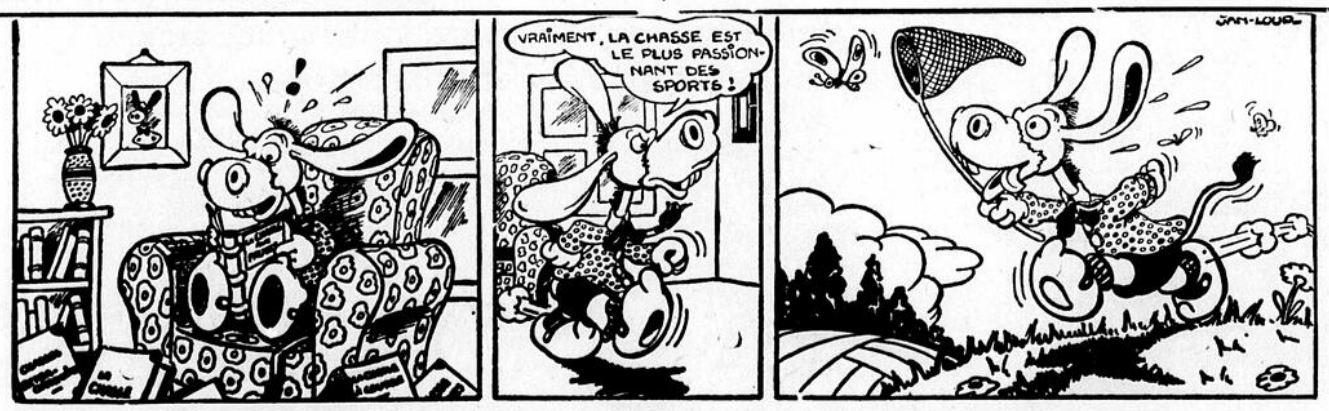
Outre la salle de dessin et l'atelier des élèves, l'école de travaux manuels comprend aussi un troisième appartement dit atelier du professeur Cette pièce renferme le minimum de machinerie requise pour la préparation et le débitage du bois nécessaire aux enfants.

Les élèves ne travaillent pas sur les machines. Pour eux, tout doit se faire à la main. En aucune circonstance, un élève ne sera autorisé à mettre une machine en marche, sans que le professeur de l'atelier soit à ses côtés.

A la classe de travaux manuels, tout ce qui est nécessaire à l'élève, lui est fourni : le bois, les clous, les vis, la vitre et même le métal en feuille. Il en est de même à la classe de dessin où chaque élève reçoit une grande enveloppe pour remiser ses plans, sa règle, ses deux crayons à dessin, sa gomme à effacer et son modèle de lettrage. Le tout reste à l'atelier durant l'année scolaire ainsi que les pièces qu'il exécutera. Ses plans et ses travaux lui seront remis à la fin des cours de chaque année.

Chers parents, vous brûlez certainement d udésir de visiter cette nouvelle classe où 320 petits bons hommes de trois écoles (St-Germain, St-Robert et Nazareth) suivent des cours ! Votre désir est louable et votre curiosité légitime. Tout ce qui se rapporte au développement de vos enfants vous intéresse au plus haut point; c'est votre droit et votre devoir ! Dans un avenir prochain, vous serez à même de visiter ces locaux, et d'admirer les premiers chefs-d'oeuvre de vos enfants. Vous constaterez alors que la Commission scolaire n'a rien ménagé pour fournir à la gent écolière un bon outillage, des appartements sains, bien éclairés, bien aérés et approuvés par le département de l'Instruction publique.

Nos dévoués commissaires qui ont une tâche pénible et ingrate à remplir ont donc droit aux plus chaleureuses félicitations et aux sincères remerciements de toute la population. Tous ceux qui les coudoient sont unanimes à proclamer qu'ils n'ont pas peur de sacrifier leur temps et de s'imposer un surcroît de travail dans l'intérêt de leurs concitoyens et pour l'avancement de nos jeunes Rimouskois.

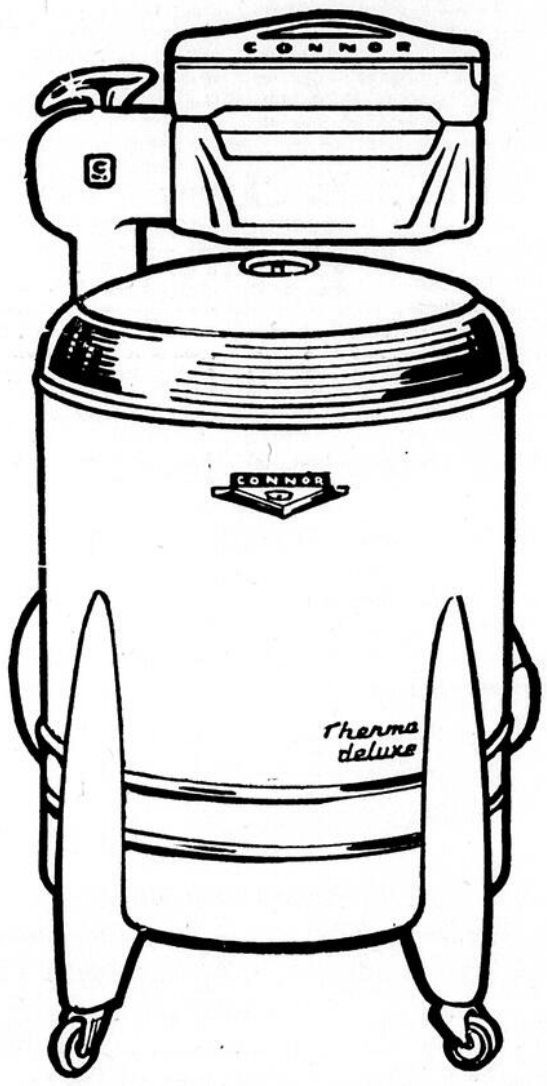


DU NOUVEAU A RIMOUSKI

IL NOUS FAIT PLAISIR D'ANNONCER QUE NOUS AVONS ETE NOMMES DISTRIBUTEURS DES FAMEUX ACCESSOIRES ELECTRIQUES

CONNOR

Machiner à laver CONNOR — Machine à laver automatique CONNOR — Séchoir automatique CONNOR — Repasseuse CONNOR — Aspirateur CONNOR





VENTE

Nous avons en magasin toute la ligne complète des machines à laver CONNOR, prix à partir de $149.00. N'oubliez pas qu'il y a une Connor pour toutes les bourses. Garantie de 4 ans sur toutes les machines CONNOR.

SERVICE

Nous donnerons une attention toute spéciale au service de toutes les machines CONNOR en opération. Nous conitnuerons en cela notre politique de toujours qui est de donner le meilleur service après vente possible.

VOUS EN AVEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT LORSQUE VOUS ACHETEZ UNE CONNOR-THERMO

C H E Z

ROSS & FRERES ENR.

Bertrand ROSS, propriétaire

296, St-Germain **Tél. 3318** **Rimouski**



Votre revenu peut expirer avant vous

Le nombre des personnes dépassant la soixantaine s'est accru de cinquante-deux pour cent depuis 1921! Ainsi vos chances d'atteindre et même de dépasser 60 ans augmentent chaque année les progrès de la science moderne vous assurant un niveau de vie plus élevé et de meilleurs soins médicaux.

Faites-vous en sorte de vivre vos années ADDITIONNELLES dans la sécurité, sans être à charge aux autres? Vous en aurez l'assurance en achetant DES MAINTENANT une

RENTE SUR L'ÉTAT

CANADA MINISTÈRE DU TRAVAIL

dont vous pourrez bénéficier à 50, 60, 65 ans ou à tout autre âge.

Il existe des modes de rente qui répondent aux besoins particuliers de chacun. Toute personne domiciliée au Canada, âgée de 5 à 85 ans, peut acheter une rente sur l'État.

Informez-vous,—dès maintenant,—de la façon de procéder pour vous assurer durant vos années d'activité, un revenu de rétraite garanti. Consultez votre REPRÉSENTANT REGIONAL DES RENTES (qui se rendra chez vous au moment qui vous conviendra), ou encore postez FRANCO le coupon ci-après.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ DÉPOSER LE COUPON À LA POSTE

Au: Directeur, division des Rentes sur l'État, 55-LA-4AF
Ministère du Travail, Ottawa. (FRANC DE PORT)
Veuillez m'expliquer comment une rente sur l'État peut m'assurer un revenu de retraite à peu de frais.
Mon Nom _____
(M./Mme/Mlle)
Je demeure à _____
Date de naissance _____
Age de début de la rente _____ Téléphone _____
Je compte que les renseignements fournis seront considérés comme strictement confidentiels.

VOTRE AVENIR EST ENTRE VOS MAINS!

Observations météorologiques à Trois-Pistoles

Observations de janvier 1955

Température minimum, 16 degrés au-dessous; température maximum, 33 degrés; côté dominant des vents, ouest; vitesse maximum des vents, 25 milles à l'heure; nébulosité moyenne, 80%; précipitation de la neige, 42 pouces; précipitation de la pluie, .03 pouce.

Notes :

La température la plus élevée a été enregistrée le 7; la température la plus basse a été enregistrée le 31; nombre de jours où le mercure a baissé à zéro ou moins, 6; Nombre de jours ,l'an dernier, où il a atteint zéro en janvier, 17; quantité de neige tombée depuis l'automne, 99 pouces; pendant la même période, l'an dernier, il en était tombé 50 pouces; pendant toute la durée de l'hiver 1953-54 la chute de neige avait été de 99 pouces.

Bulletin météorologique

D'après les observations faites à la station météorologique de l'Ecole de Marine de Rimouski, il serait tombé 27 pouces de neige en janvier. Le baromètre a marqué en moyenne 29.94 et la nébulosité fut de 7.4. On a compté 40 heures et 22 minutes d'insolation. La température maximum moyenne a été de 18.8 degrés Farenheit au-dessus de zéro et la température minimum a été de 7.7, au-dessus de zéro également. La journée la moins froide a été le 7 janvier, avec 34 degrés au-dessus de zéro, durant que le mercure a baissé à 13 degrés sous zéro lors de la plus froide journée, le 31. Le vent dominant a soufflé du sud (196 degrés), à une vitesse moyenne de 8 milles à l'heure.

● La Croix-Rouge canadienne a retracé 430 personnes portées disparues en 1953.

Questionnaire..

Réponses de la page 31

REPONSES

5.— Le renard, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, il y a environ 70 ans. 4.— Il atteint près de $1,000 millions. 3.— Sur 43 pays importants pour leur commerce extérieur, 31 perçoivent des tarifs plus élevés. 2.— Environ $4,500 millions. 1.— En 1605, par les Français.

J.-M. Guay, D.C.

CHIROPRATICIEN

14 de la Cathédrale.

Tél. 3655. - Rimouski.

ROLAND HEPPELL

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Tél : bureau : 3570
rés. : 4535
C. P. 246
Bureau : 54 Ave de la Cathédral
Résidence : 48 Ave de la Cathédrale
Feu — Automobile — Vie
Accidents — Maladie
Tous services d'assurance en général

Dr Gilles OUELLET

Bureau, 49 ave Rouleau
Heures de bureau : 2 à 5 hrs p.m.
Le soir : 7h30 à 8h30
Tél. Bureau
Résidence : 4777

Dr Chs Angers

Médecine générale

BUREAU : 298, St-Germain
(Pharmacie Rexall)
HEURES DE BUREAU :
2 à 4 hres p.m.; 7 à 9 hres p.m.
Tél. : bureau, 2451; rés. 4715

Fernand Morissette

ARPENTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
Tél. 1039
MATANE

DOCTEUR
Benoît Michaud

CHIRURGIEN-DENTISTE
154 de l'Evêché Tél. 4320
RIMOUSKI

Joseph Bérubé

NOTAIRE

Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture

160, rue de l'Evêché Tél. 2342
RIMOUSKI

J.Adéodat Drapeau

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu — Automobile
Accidents — Maladie
BUREAU : 6 avenue Lepage
Près du garage Dionne
Tél. 3775 — RIMOUSKI

Henri-A. Martin

COMPTABLE PUBLIC ENR.
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés. : 3456

Benoit Boisvert

Chiropraticien

8, Ave St-Edmond
en haut du Magasin Général
(Immeuble D'Anjou)
Tél. 4886 Rimouski

Tessier & Bérubé

Avocats et procureurs
Maurice Tessier, LL.L.
Rosaire Bérubé, LL.L.
Téléphone: 4861-4862
76, Avenue de la Cathédrale
RIMOUSKI

Henri-A. Martin

SYNDIC LICENCIE
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés : 3456

J. Wilfrid Deschênes, C.d'A.A Guy d'Anjou, B.A., LL.L.

J. W. DESCHENES ENR.

COURTIERS EN ASSURANCES
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Vol
— Bijoux — Fourrures, etc.
125 rue Landry Tél : 74
MONT-JOLI, Qué. C. P. 259

ATLANTIC DRY KILN LIMITED

Atelier de mécanique ajustage
"MACHINE SHOP"
REPARATIONS GENERALES
53 rue Fiset - RIMOUSKI - Tél : 3779

CARTES PROFESSIONNELLES

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Tél : 3303 et 3304 Rimouski

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CITÉ DE POUVOIR
Tél : 3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à 160, de l'Evêché
RIMOUSKI
BUREAU A TROIS-PISTOLES
les 1er et 3e samedi de chaque mois
à l'HOTEL DESBIENS

ALPHONSE CHASSE, C.R.
AVOCAT
Téléphone : 2354
178, Blvd de l'Evêché
RIMOUSKI, Qué.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
152-A rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Case postale 720 Téléphone : 4276

Dr J. Bellavance

CHIRURGIEN-DENTISTE
141, de l'Evêché Tél : 3839
RIMOUSKI

CHARLES H. D'ANJOU
AVOCAT
54 de la Cathédrale Tél : 2080
RIMOUSKI

GUY LEBLANC
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEURS FORESTIERS
CONSEILS
Guy LEBLANC, a.g.i.f.
Marcel LEBLANC, i.f.
66-A rue Ste-Marie Tél . 3836
Rimouski

RONALDO RABOIN
NOTAIRE
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI — Qué.

LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER-CONSEIL
6, rue St-Jean RIMOUSKI
Tél : Bur. : 4324 — Rés. : 2648

Chartré, Samson, Beauvais, Belair & Cie

COMPTABLES AGREES
Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI

PAUL H. SIMARD & CIE

Comptables agréés
Paul H. Simard, B. Com., L.A., C.A
Syndic Licencié
Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Camille Godin, M.S.C., C.A.
315, Boul. Charest — Tél. 2-7913—3-7367
QUEBEC

Emmanuel D'ANJOU
Paul Martin, C.D'A.A.

Martin & d'Anjou Inc.

COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone. 2344 — Case postale 129
BUREAU: 152-A de l'Evêché
RIMOUSKI

Spécialité: Assurance automobile
à des prix défiant toute compétition
AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Maurice de Champlain

Case Postale 429 — Téléphone: 4841 et 4842
Edifice Caisse Populaire
Bureau: 135, Ave. de l'Evêché
Rimouski, Qué.

Assurances Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

Avant de confier votre risque, faites une

UNE DECORATION PAPALE



Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger remet l'insigne de Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre à Me René Paré, président général de la Société des Artisans. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs dignitaires et des dirigeants de cette coopérative d'assurance. Le Cardinal Léger a rappelé que la Société des Artisans est une oeuvre de paix dont l'Eglise reconnaît le mérite en décorant l'homme qui l'identifie.

Décès de M. Robert Aubut,

A STE-IRENE

M. et Mme Alfred Aubut, de Ste-Irène, ont été lourdement éprouvés par la mort de leur fils, Robert, qui décéda le 25 janvier dernier, après une courte maladie, à l'âge de 15 ans et 9 mois.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, le 27. Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Dubé, curé.

M. Cyrille Aubut portait la croix et les porteurs du corps étaient MM. Maurice et Marcel Aubut, Bernard Sinclair, Raymond Bélanger, Gilles Fournier et Jean-Marie Rioux.

Outre ses parents, le défunt laisse ses frères: Marcel, Cyrille, Benoît, Lionel, Léonard, Jules, Chs-Eugène et Bernard; ses soeurs: Réjeanne, Raymonde et Nicole.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Dumais & Lacroix, d'Amqui.

Nos sincères condoléances.

Baie-des-Sables

Statistiques.— On a inscrit aux registres paroissiaux, au coure de l'an 1954, 33 baptêmes, 16 mariages et 16 sépultures dont trois d'enfants.

Baptêmes.— Le 2 janvier 1955, Marie-Luce, enfant de M. et Mme Gabriel Raymond (Rachel Bernier). Parrain et marraine, M. Roméo Savard et Mlle Gisèle Raymond, oncle et tante de l'enfant.

— Le 16, Joseph-Clermont-Serge, enfant de M. et Mme Roméo Massé. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Massé, grands-parents de l'enfant.

— Le 20, Joseph-Réjean, enfant de M. et Mme Pierre Santerre (Thérèse Paquet). Parrain et marraine, M. Ferdinand Paquet et Mlle Yvonne Vallée, oncle et tante del 'enfant.

— Le 20, Marie-Jeanne-Françoise, enfant de M. et Mme Roland Pelletier (Oda Bérubé). Parrain et marraine, M. Fernand Bérubé et Mlle Yolande Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

— Le 24, Marie-Carmen-Adéline, enfant de M. et Mme Désiré Lévesque (Gertrude Gagné). Parrain et marraine, Nórmand et Carmen Lévesque, cousins de l'enfant.

St-Fabien

Lors de la dernière semaine de janvier, 53 paroissiens de St-Fabien se sont dirigés au Mont-Joli pour une retraite fermée, à la maison des AA. PP. Oblats.

Décès.— Mme Napoléon Lafrance, née Eulalie Thibault, est décédée subitement, le 27 janvier au matin, à l'âge de 77 ans. Ses service et sépulture ont eu lieu à St-Fabien le lundi 31 janvier à 9 heures.

● En 1953 les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse ont empédié pour une valeur de $23,229.81 d'articles aux enfants moins privilégiés des pays étrangers.

Hommes et femmes! Vieux à 40, 50, 60!

Vous désirez de l'entrain?

Voulez-vous vous sentir plus jeunes? Des milliers s'étonnent jusqu'à quel point Ostrex les a rajeunis. Si vous sentez vieux après 40, parce que votre corps manque de fer. Le formidable de présentation ne coûte que 60 cents. Pour un renouveau d'entrain, de vigueur et de jeunesse, essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui. Toutes pharmacies.

Télévision

RCA VICTOR

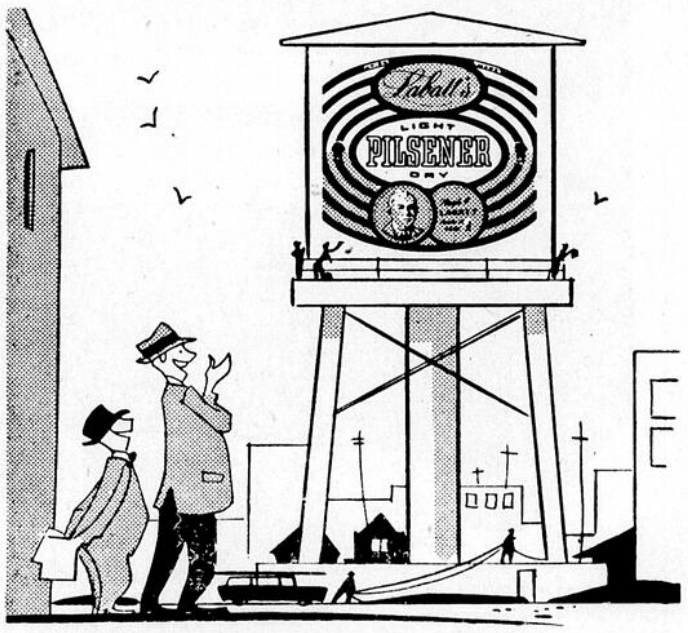
VENTE ET SERVICE

Léon Caron, Enr.

Votre marchand depuis 10 ans

290 ST-GERMAIN, RIMOUSKI, TEL.: 2562

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



"DEPUIS CE CHANGEMENT AU CHÂTEAU D'EAU, CETTE VILLE ALTÉRÉE EST AUX ANGES! C'EST LA NOUVELLE ÉTIQUETTE DE LA PILSENER LABATT."



Dégustée par les maîtres brasseurs de sept autres brasseries, à la demande de M. Hugh F. Labatt, la Pilsener suscita des éloges enthousiastes . . . une bière légère, au goût sec, une vraie Pilsener!

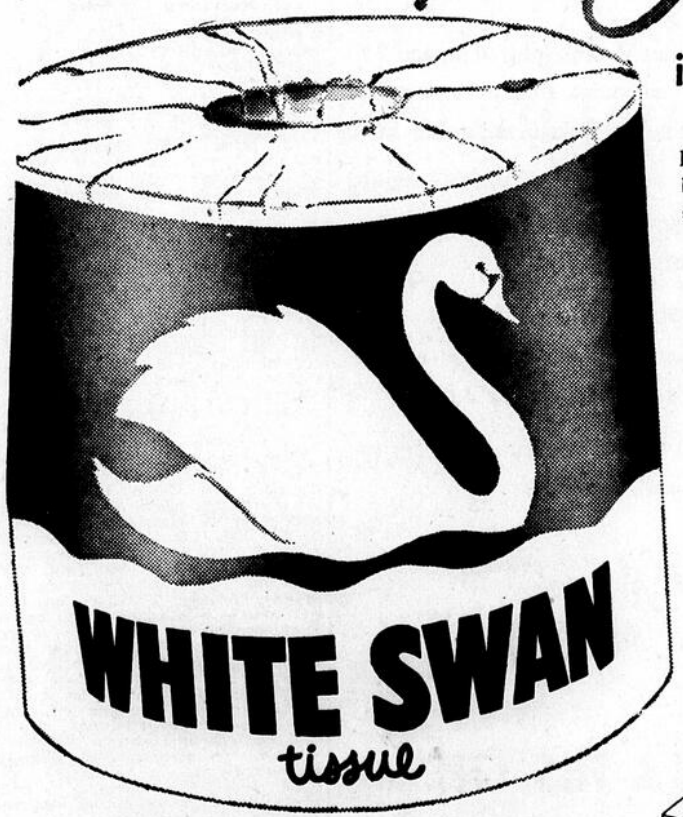
Votre première bouteille de Pilsener bien froide est une révélation . . . rien ne désaltère aussi agréablement ni aussi efficacement que ce breuvage plus léger que les uns— plus sec que les autres. Etanchez *votre* soif avec cette bière à véritable saveur de Pilsener. Que c'est *rafraîchissant!* . . . Dégustez bientôt une Pilsener.

Labatt—n'y a rien qui la batte!

Le nouveau

WHITE SWAN

est meilleur pour 3 raisons...



il est

...PLUS BLANC!

le nouveau White Swan est d'une blancheur éclatante . . . immaculée;

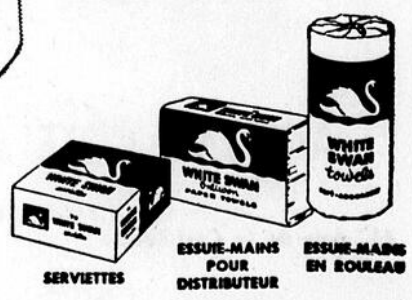
...PLUS DOUX!

le nouveau White Swan est d'une texture nouvelle, douce et résistante;

...PLUS HYGIÉNIQUE!

le nouveau White Swan est fabriqué dans les établissements les plus hygiéniques au monde.

Maintenant en vente en paquet pratique de 4 rouleaux.



SERVIETTES — ESSUIE-MAINS POUR DISTRIBUTEUR — ESSUIE-MAINS EN ROULEAU

Demandez aussi ces autres produits présentés dans un nouvel emballage rouge et bleu:

FABRICATION DE HAUTE QUALITÉ, PAR LA E. B. EDDY COMPANY



LA FLUORATION: UN BIENFAIT PUBLIC, ABSOLUMENT INOFFENSIF

Parmi les trois plus grandes réalisations qui, dans l'histoire, ont le plus bénéficié à la santé publique, on cite généralement: L'immunisation contre les maladies épidémiques, la chloruration de l'eau potable et la pasteurisation du lait.

Mais, de nombreux directeurs de la santé publique, après des expériences, conduites pendant 40 ans, ajoutent à cette liste une quatrième réalisation bienfaisante: la fluoration de l'eau en vue de contrôler la carie dentaire.

Pour la première fois dans l'histoire, croit-on, un moyen nous est offert pour éliminer, totalement et presque d'un coup, la maladie la plus répandue chez l'homme.

Les rapports qui parviennent de plus de 900 cités, dont l'eau potable a été traitée au fluor dans la proportion d'une partie pour un million, confirment que, chez les enfants, la carie dentaire a diminué de plus des 2/3.

Le conseil de l'Association dentaire américaine rapporte qu'une quantité imposante de données scientifiques, récoltées sur une longue période de temps, ont prouvé hors de tout doute l'efficacité de la fluoration.

Les mêmes données ont été examinées et confirmées par des groupements aussi qualifiés que l'Association dentaire canadienne, l'Association canadienne de la santée publique, l'Association médicale d'Amérique, le Conseil National des recherches, L'Association américaine des hôpitaux, l'Association américaine de la santé publique et plusieurs autres.

Dans les recherches relatives à la fluoration, les données et conclusions scientifiques auxquelles on en est venu, reposent sur des bases plus solides et plus impressionnantes que toute autre mesure de santé publique. Actuellement, plus de 5,000 rapports scientifiques sur le sujet ont été déposés.

La parfaite sécurité de la fluoration ne peut être mise en doute. La quantité de fluor ajoutée à l'eau est si infime—une goutte pour 16 gallons d'eau—qu'il est absolument impossible que l'eau soit rendue toxique.

Pendant plusieurs générations, plus de 4,000,000 de personnes ont passé toute leur vie dans des contrées dont l'eau naturelle contenant des concentrations de fluor aussi fortes et même plus fortes que celle pratiquée dans la fluoration artificielle. Et cependant aucune de ces personnes n'a ressenti de troubles physiologiques quelconques.

Publié à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec.

Plus d'espace pour chaque chambre!



Y a-t-il un moyen plus rapide pour obtenir plus d'espace ?

Les portes "Spacemaster" sont tellement simples à installer que vous pouvez le faire vous-même en quinze minutes... avec un tourne-vis.

Plus aucun tracas de peinture, curdissage ou bouffissure. Aucun frais d'entretien avec "Spacemaster".

Un vrai plaisir pour nettoyer "Spacemaster". Il s'agit tout simplement de les laver avec de l'eau et du savon. Vous n'aurez jamais aucun ennui avec sa structure qui est d'acier durable.

Voyez "Spacemaster" manufacturée par les fabricants des fameuses portes "Modernfold", aujourd'hui même.

SPACEMASTER folding doors by modernfold

ANSELME COTE & FILS LTEE

RIMOUSKI.

81, Ave de la Cathédrale **Téléphone : 2244**

STE-IRENE

Baptême.— Berthold, né le 23 janvier, enfant de M. et Mme François Pelletier. Parrain et marraine, Fernand et Jeannine Pelletier. Porteuse, Mme Adrien Pelletier.

Marguillier.— M. Adélard Arseneault a été élu margiullier pour remplacer M. Joseph Deschênes, sortant de charge. Le conseil de fabrique se compose encore de MM. Paul Lebrun et Antoine Roy sr, marguillier en charge.

Remises en juillet.— Les élections à la mairie qui avaient lieu en janvier, à Ste-Irène, se feront désormais en juillet.

Télévision.— Quelques citoyens de la paroisse ont fait l'acquisition de téléviseurs et on assure que la réception est un succès.

Va-et-vient.— Mlle Lucie Dubé est de retour de Montréal où elle a travaillé quelques mois.

— MM. Adélard Arseneault, son fils Jean-Guy, Fernando Pineault, Gérard Lauzier, Louis et Herman Arseneault sont revenus deschantiers.

— Mlle Thérèse Arseneault est de retour dans sa famille après un séjour à Amqui.

— Mmes Cécilien Ruest et Adélard Arseneault sont actuellement hospitalisées à la Maternité d'Amqui.

— Après le congé des fêtes, Gisèle et Marcelle-Ange Arseneault sont retournées à l'Institut Mgr Courchesne, à Rimouski.

— Colette Arseneault est revenue en santé du Sanatorium de Mont-Joli.

— Mlle Pierrett eRiverin, d'Amqui, institutrice à l'école du village pour les classes de la 7e à la 10e année inclusivement, a dû abandonner sa tâche pour cause de santé.

— MM. Philippe et Jos. Aubut et Baptiste Malenfant, de Val-Brillant, ainsi que Mme J.-Bte Ross, d'Amqui, étaient de passage ici lors des funérailles du jeune Robert Aubut.

—Sont revenus des chantiers, MM. Alfred Aubut, Roger Lacombe, Antoine Roy jr ainsi que M. Edouard Lauzier, mesureur de bois à Val-d'Or, Abitibi.

— M. et Mme Lorenzo Ruest, d'Oshawa, Ont., étaient récemment en promenade chez M. et Mme Thomas Ruest.

— M. et Mme Phiilppe Lauzier ont visité M. et Mme Jules St-Onge, d'Amqui.

— Mlle Rita Aubut, ménagère au presbytère, était dernièrement en promenade à St-Moïse.

— M. Jean-Guy Fournier a passé quelques jours à Amqui.

— M. Marius Deschênes est retourné poursuivre ses études au Séminaire de Rimouski.

— Mme Cyprien Arsenault a donné naissance à un bébé à la maternité d'Amqui.

— M. Cécilien Ruest a visité son épouse, à Amqui.

SAINTE-LUCE

Va-et-vient.— M. et Mme Roger Racine sont de retour de leur voyage de noces à New-York; ils passeront quelques mois chez leurs parents, M. et Mme W. Racine.

— Mme Georges Tremblay était récemment en promenade à Montréal, l'invitée de ses frère et belle-soeur, M. et Mme G. Bélanger.

— M. et Mme Alphonse Caron ont rendu visite à leurs parents, à St-Paul de la Croix et St-Arsène.

— M. Raymond Dubé est de retour d'une promenade à Trois-Rivières.

— Mme Aurèle Desrosiers est actuellement en visite chez ses enfants à Montréal, Sherbrooke, Drummondville et Québec.

Nos malades.— Mlle Irène Pellotier est actuellement hospitalisée à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

— M. Adéodat Lechasseur est revenu dans sa famille, en bonne voie de guérison, après une intervention chiurgicale.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention : "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN EDIFICE TERMINUS A SEPT-ILES", seront reçues jusqu'à midi, le LUNDI 28 FEVRIER 1955, pour la construction d'un édifice terminus et d'une chaufferie à l'aéroport de Sept-Iles (P.Q.).

Les plans, devis, conditions de travail, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent s'obtenir sur demande de l'ingénieur régional des voies aériennes, ministère des Transports, édifice terminus Transatlantique, aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.), sur réception d'un chèque accepté fait payable à l'ordre du Receveur général du Canada pour la somme de $ 5. Ce chèque sera retourné sur remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires nécessaires à l'interprétation des plans et devis peuvent s'obtenir de l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Les plans et devis seront également en montre au Builders Exchange, Inc., 1526, rue Marks, Montréal (P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie égal à a) dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission quand le montant de la soumission ne dépasse pas $250,000 ou b) $25,000 plus cinq pour cent (5 p. 100) du montant par lequel le montant du prix de la soumission dépasse $250,000 quand le montant de la soumission dépasse $250,000; lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat d'une manière satisfaisante. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront retournés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa (Ontario), le 27 janvier 1955.

REPRESENTANTS DEMANDES

Compagnie d'épargne établie dans l'Est du Canada depuis 25 ans, désire engager quelques représentants ambitieux, énergiques et de bonne réputation pour la région du Bas St-Laurent. Age : de 25 à 45 ans. Expérience de la vente préférable mais non nécessaire. Système de rémunération permettant de faire un revenu intéressant dès le début. Toute correspondance confidentielle. Ecrire : Dépt. des Ventes, Casier Postal 1006, Québec, P. Q.

TV MOTOROLA

IMAGE DOUBLE PUISSANCE



NOUVEAU! REGLAGE ROBOT 82 UHF-VHF

Bouton de réglage de tous les canaux. Robot 82 facultatif sur les modèles '54, ou facilement ajouté plus tard. Tous les modèles ont une antenne UHF-VHF à même.

NOUVELLE IMAGE DOUBLE PUISSANCE

Unité de Puissance Pierron brevetée et un châssis à puissance concentrée doublé pour vous apporter avec plus de puissance les images de la TV! Vous assure plus d'agrément!

UNE COMPLETE ET RELLE GARANTIE

Premièrement une garantie d'un an sur toutes les pièces, lampes et la lampe-écran. Motorola est le seul téléviseur qui a donné cette garantie depuis les 5 dernières années.

SELECTEUR DE DISTANCE EXCLUSIF

Assure régulièrement une meilleure réception! Amplificateur à même. Localement, dans la banlieue ou éloigné, où que vous demeuriez, ajustez-le et obtenez une meilleure réception avec Motorola.

VENDUE PAR

LANGIS ELECTRIQUE ENR.

162 de l'Evêché **Rimouski**

SAINT-ANACLET

Naissances.— Marie-France-Imelda, enfant de M. et Mme Armand Rodrigue. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Rodrigue. Porteuse, Mme Fabien Rodrigue, grand-mère.

— Marie-Line, enfant de M. et Mme Philippe Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Lévesque. Porteuse, Mlle Aline Fournier.

— Marie-Jacinthe-Danièle, enfant de M. et Mme Maurice Chénard. Parrain, M. Lionel Lévesque, cousin; marraine, Mme Isidore Lévesque, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Rose Lévesque, cousine de l'enfant.

Va-et-vient.— M. et Mme Marc-Aurèle Julien et leur fillette, France, de Baie-Comeau, ont passé une quinzaine chez M. et Mme Philémon Roy et autres parents.

Questionnaire canadien

1.— Qui furent les premiers à coloniser la Nouvelle-Ecosse et en quelle année ?

2.— Le total des dépenses du gouvernement fédéral canadien en 1939 était de $553 millions. Quelles sont-elles aujourd'hui ?

3.— Comparativement aux autres pays, les tarifs douaniers du Canada sont-ils élevés ?

4.— En 1939, le revenu mensuel ouvrier moyen était de $215 millions. Quel est-il aujourd'hui ?

5.— Quel fut le premier animal à fourrure élevé en captivité au Canada ?

Réponses en page 28

8 PHOTOS AGRANDIES .35
PLUS POSTE-RETOUR
05 PAR COMMANDE

Rouleau 8 poses ..... .35
Rouleau 12 poses ..... .60
Rouleau 16 poses ..... .80
Rouleau 20 poses $1.00
Impression indiv. agrandie .05 chacune

Plus taxe de vente, 2% campagne, 5% ville.

Livrées dans un album en couleur, laminé, avec reliure plastique.

Vous économisez donc plus de 50%.

SERVICE DU JOUR
Demandez nos enveloppes de retour et notre liste de prix.
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

Photo-Poste
Casier Postal 1153 QUEBEC P.Q.

Une robe longue pour les dames appartenant à des organisations féminines

Comment s'habillent les membres des organisations féminines ? Une enquête spéciale a révélé que, parmi les toilettes constamment nécessaires, la robe indispensable pour les réunions officielles est une robe longue, à la fois simple et élégante. Les robes de ce genre sont souvent coûteuses et difficiles à trouver à la taille des femmes d'âge "épanoui". La plupart des femmes, membres d'organisations féminines, qui organisent actuellement leurs activités pour l'année, hésitent bien souvent à dépenser une grosse somme d'argent pour une robe de cérémonie car elles estiment que ces fonds pourraient être employés d'une façon plus utile pour les oeuvres de charité de leur organisation.



Vour pourrez faire bénéficier votre organisation de l'argent que vous aurez économisé en cousant vous-même votre robe de cérémonie. Le Cercle de couture de votre localité vous aidera à trouver un modèle de robe de cérémonie, gracieux et pas trop compliqué, que vous pourrez porter lors des réunions de votre organisation. Vous pourrez exécute vous-même cette robe pour la modeste somme de dix-huit dollars.

C'est pour cette raison, et considérant le grand nombre de femmes faisant partie de ces organisations, que les cercles de couture Singer ont examiné toute une variété de patrons et ont dessiné un modèle de robe pour les soirées officielles des organisations féminines.

La robe choisie est en crêpe blanc et a une ligne gracieuse. Elle est d'apparence très digne, et confortable pour la marche et pour les nombreuses activités qu'exigent de telles occasions. Un léger drapé recouvre les épaules et rend la robe très "fermée" si l'on porte de longs gants blancs. Le dos se distingue par un pan flottant de la longueur de la jupe, qui donne un effet gracieux de traîne longue. Les lignes tombantes de la jupe et du panneau sont amincissantes et allongeantes, ce qui est particulièrement flatteur pour la silhouette.

Le corsage légèrement ajusté a un décolleté drapé au milieu du devant. Les épaules ne sont qu'en partie recouvertes par un col-écharpe en forme de grande bande circulaire. Ce style sied à toutes les tailles de 12 à 44. Pour l'adapter aux tailles plus grandes, vous n'avez qu'à ramener le drapé un peu plus bas sur les épaules et relâcher le corsage.

Une autre particularité de cette robe, ce sont les piqûres ornementales gris et or autour du drapé du corsage et le long des côtés du pan. Ce genre d'ornementation donne un air riche qui se passe de détails recherchés ou voyants. Les piqûres du drapé des épaules viennent se rejoindre au milieu du devant du corsage, à l'endroit exact où l'on peut épingler l'insigne de l'organisation, lorsqu'il y a lieu.

Une robe de ce genre peut se faire à la maison pour la somme relativement modeste de dix-huit dollars. Ce genre de robe convient également très bien à la femme d'un chef de service pour un banquet ou un bal donnés par la firme où travaille le mari. Cette robe aurait également autant d'allure en crêpe noir, en satin bleu pâle, beige ou rose tendre.

Une croûte dorée en six heures avec la Farine à tout usage
Robin Hood



Nouvelle méthode de panification en dix points:

	Temps
1. Assembler les ingrédients et les ustensiles	10 minutes
2. Mesurer les ingrédients	15 "
3. Mélanger et pétrir la pâte	15 "
4. Laisser fermenter	120 "
5. Pétrir et façonner en boules	10 "
6. Laisser reposer la pâte	15 "
7. Façonner en pains. (Par méthode de pâte roulée)	20 "
8. Laisser fermenter	90 "
9. Faire cuire	50 "
10. Badigeonner et refroidir	5 "
	5 hrs. 50 minutes



Du sac de farine à la boite à pain . . . en six heures. Pendant 3½ heures de ces 6 heures, le travail se fait seul . . . et vous êtes libre de faire autre chose. L'horloge et le thermomètre prennent soin de votre pain. Une seule chose importe, c'est l'emploi de la farine ROBIN HOOD, Enrichie de Vitamines, la farine utilisée par les experts dans la panification.

Les Meuniers de la farine Robin Hood



Mme Alarie est l'épouse d'un agent d'assurances bien connu dans les milieux sportifs des Trois-Rivières. Elle-même s'occupe activement d'oeuvres sociales.

"Les soupes Campbell's se préparent en un tournemain..."

dit Mme Maurice Alarie, de 897, rue Cartier, Trois-Rivières, P.Q.

Lorsqu'il s'agit de saveur . . . valeur nutritive . . . commodité . . . aucune soupe ne peut se comparer aux soupes Campbell's. Vous avez le choix de 23 soupes différentes, toutes pareillement succulentes . . . chacune étant le résultat de nombreuses années de *spécialisation* dans l'art de préparer des soupes de qualité nettement supérieure.

Chez Mme Alarie, la soupe aux tomates Campbell's demeure la préférée. Faite de tomates rouges bien mûres, de première qualité, et de beurre de choix, cette soupe se prépare en un tournemain, soit avec du lait, soit avec de l'eau. Comme bien d'autres ménagères du Québec, Mme Alarie sait qu'utilisée telle quelle, la soupe aux tomates Campbell's constitue une sauce délicieuse qui relève admirablement les mets. "Je ne saurais m'en passer", affirme Mme Alarie.

LA SOUPE AUX TOMATES

Campbell's

Les soupes Campbell's se vendent plus au Québec que toutes les autres marques réunies



Beatty CÉLÈBRE SES 55 ANS DE SUPRÉMATIE

Les lessiveuses **Beatty** sont les plus populaires parce que:

Seule la Beatty possède une cuve en acier inoxydable — conserve l'eau chaude — ne craquera pas, ne rouillera pas ou ne tachera pas.

Seule la Beatty possède l'action de lavage à "Main Humaine" de 6 minutes. Lave le linge plus net que les autres lessiveuses dans la moitié du temps.

Seule la Beatty est munie du fameux mécanisme Econa-Mizer à coussinets à billes d'une durée permanente. Seulement 4 parties fonctionnantes — moins de friction, dépense moins d'électricité. Ayant moins d'usure elle dure plus longtemps.

Seule la Beatty possède une solide essoreuse en fer moulé d'un seul morceau — la plus forte au monde. Aura la même longue durée que la lessiveuse.

Celles-ci ne sont que quelques unes des raisons pour lesquelles les lessiveuses Beatty ont toujours été le premier choix au Canada depuis 55 ans.

Depuis 55 ans, la Beatty est reconnue comme la lessiveuse la plus populaire au Canada. Il y a un plus grand nombre de lessiveuses Beatty en usage au Canada que toute autre marque.

POUR CÉLÉBRER 55 ans de suprématie dans le domaine des lessiveuses au Canada

UNE LESSIVEUSE Beatty À LONG TABLIER

vous est présentée au plus bas prix jamais offert

Cette lessiveuse est d'un dessin moderne et garnie de chrome. Elle possède une action de lavage vigoureuse et uniforme. La cuve anti-éclaboussement est de très grande dimension avec zone de sédiment. Essoreuse de sûreté et mécanisme lubrifié à vie.

MODÈLE 2171
Exactement tel qu'illustré



SEULEMENT

$119.50

Neuve — Garantie Par la Compagnie

PASSEZ AU MAGASIN OU TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI!

SERVICE EXPERT RAYMOND

60, rue St-Jean-Baptiste Tél. : 4577

10e ANNIVERSAIRE de SERVICE EXPERT RAYMOND

5 JOURS seulement

SATISFACTION GARANTIE

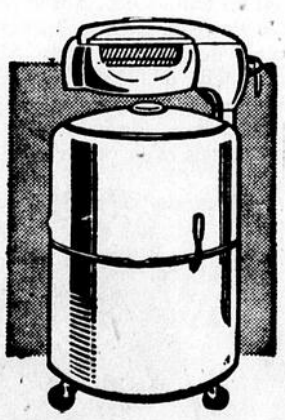
RECONSTRUIT PAR RAYMOND POUR RESISTER

Chaque chose réparée par nous et portant l'étiquette :
"RECONSTRUIT par RAYMOND pour RESISTER
est votre garantie de satisfaction et veut dire que la partie, la chose ou l'instrument a été :

- SOIGNEUSEMENT VERIFIE.
- REMIS A NEUF SELON LES NORMES "R-R-R".
- NETTOYE ou REPEINT.
- Est garantie vous donner satisfaction.

GRAND SPECIAL

5 JOURS SEULEMENT 15 LESSIVEUSES portant la fameuse étiquette des trois "R-R-R" – GARANTIES – LESSIVEUSES à partir de $39.95 à $89.95



39.95 - 49.95, etc.

VERSEMENT COMPTANT MINIME—TERMES POUR VOUS CONVENIR

5 JOURS SEULEMENT, du 15 au 19 février

VENEZ CHOISIR VOTRE LESSIVEUSE AU

SERVICE EXPERT RAYMOND INC.

60, rue St-Jean-Baptiste Tél. 4577 Rimouski, Qué.